

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 14 MARS 1968 — PRIX 10c

Le Vietnam et le Wall Street Journal

NEW YORK — "Nous estimons que le peuple américain devrait s'apprêter, s'il n'y est déjà prêt, à accepter le fait que tous les efforts faits au Vietnam sont voués à l'échec."

Tel est le thème d'un éditorial publié par le "Wall Street Journal", dans lequel le grand quotidien d'information économiques et générales dresse un tableau des plus noirs de la situation.

Admettant qu'il existe une théorie, peut-être valable, que l'ennemi a lancé sa dernière offensive à titre de "dernier soupir", l'éditorialiste pourtant souligne "les amples ravitaillements en armes de l'Union soviétique et de la Chine communiste" au Vietcong, l'incurie du gouvernement sud-vietnamien "qui ne peut protéger le peuple même au coeur des villes", l'arrêt total de l'effort du gouvernement saïgonais et des Américains pour rallier les habitants des villages et enfin "la destruction en masse de villes dans le but de les 'sauver', au cours de laquelle des milliers de civils sont réduits à l'état de réfugiés sans demeures".

Devant un tel tableau, l'éditorialiste du "Wall Street Journal" se pose la question suivante: "La situation sur le terrain n'est-elle pas en train de réduire à néant les objectifs louables que nous visions au début?".

Affirmant que lorsque les Etats-Unis en viendront à se rendre compte que leurs visées au Vietnam ne peuvent plus être atteintes et qu'ils abandonneront la partie, ils seront alors en face d'"un désastre", le journal ajoute cependant que poursuivre la lutte dans les circonstances actuelles "pourrait constituer un désastre encore pire". Car, pour le "journal" la situation sur le champ de bataille semble indiquer que les Etats-Unis pourraient être poussés vers une position intenable".

"Nous estimons, affirme l'éditorialiste, que l'administration se doit de reconnaître qu'il n'est pas de bataille ou de guerre qui vaille un prix illimité, capable d'entraîner la ruine, et que dans le cas du Vietnam nous sommes peut-être en train de perdre la lutte pour la simple raison qu'il se produit dans ce pays un véritable effondrement par l'intérieur.

"Peut-être nous tromponsnous, conclut le journal; on pourrait même concevoir que les communistes sont au bord de la défaite et que des conversations de paix véritables sont prêtes à commencer. Mais, il ne semble guère que cela soit le cas et par conséquent, chacun devrait se préparer à l'amertume d'une défaite que l'Amérique n'a pas le pouvoir de prévenir."



Le nouveau Conseil exécutif de l'A.C.F.C. élu au récent congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert, Sask., se compose de: (1ère rangée, assis) MM. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, président sortant de charge, Roger Lalonde, de St-Victor, nouveau président; (2e rangée, de gauche à droite) Omer Archambault, de Prince-Albert, vice-président pour Saskatchewan-Nord, le Dr Raymond Piché, de Gravelbourg, vice-président pour Saskatchewan-Sud, et René Rottiers, directeur du secrétariat à Regina. (Photo Prince Albert Herald)

Remous d'insatisfaction chez les enseignants du Manitoba

Si on en juge d'après "The Manitoba Teacher Newsletter" de fin-février, publiée par la "Manitoba Teachers' Society", tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes parmi les enseignants du Manitoba.

Manque de personnel enseignant au Manitoba

Le Manitoba manque de personnel enseignant; c'est ce que déclarait récemment M. Walter J. Pindera, directeur du Bien-être économique, dans son rapport préliminaire sur l'enquête faite par la Société des Instituteurs de cette province au sujet des titres justificatifs et des salaires du personnel enseignant.

"L'enquête basée sur des renseignements en date du 1er septembre 1967 indique qu'il y a 541 instituteurs enseignant en vertu de lettres d'autorisation ou de permis — 356 au niveau secondaire et 185 au niveau primaire, soit une augmentation de 50 par rapport à 1966, et le nombre le plus élevé depuis huit ans. Ne sont pas compris dans ce nombre les 200 permis additionnels accordés depuis le 1er septembre.

"D'autre part, les inscriptions dans les écoles normales sont un peu au-dessous de ce qu'elles étaient l'an dernier. Il faut donc faire des efforts sur toute la ligne pour réduire le nombre de ceux qui nous quitteront cette année et pour attirer un plus grand nombre de personnes dans l'enseignement."

L'enquête a aussi révélé qu'il y a une augmentation de 455 instituteurs diplômés, soit le nombre le plus élevé depuis huit ans. Les instituteurs diplômés représentent maintenant 30 pour cent des effectifs enseignants par comparaison avec 26.3 pour cent l'an dernier. Cette enquête, qui devrait être terminée durant la prochaine quinzaine, a porté sur 10,136 instituteurs, soit 98.6 pour cent de l'ensemble du personnel enseignant. (

Le différend avec la Commission de Winnipeg n'est pas encore réglé

La Commission scolaire de Winnipeg, à la suite d'un vote partagé, ayant refusé de discuter avec les représentants de la Société des Instituteurs le différend qui s'est élevé au sujet de paiement de $10,000 pour activités extra-curriculaires, cette société s'en est remise à l'arbitrage de M. J. F. O'Sullivan.

Pour protester contre le refus de la Commission d'honorer sa promesse de payer $10,000 en 1967, les instituteurs de la ville ont boycotté les épreuves de patinage en vitesse entre les écoles. Seulement deux des 92 écoles de Winnipeg ne participèrent pas à ce boycottage.

En même temps, les membres du Comité de direction de la Société des Instituteurs tinrent un certain nombre de réunions avec le personnel enseignant des écoles pour annoncer que les négociations se faisaient avec une lenteur désespérante et le président, Ed Maguire, ajouta que, s'il ne se produisait aucune amélioration dans les rapports entre la Commission scolaire et le Comité de négociation de la Société, il ne pourrait qu'en résulter un conflit très fâcheux.

Jusqu'ici, la Commission et les représentants de la Société ont tenu dix réunions, mais ils ne purent s'entendre sur les 33 propositions de la Société ni sur les 10 de la Commission.

Doléances des enseignants de Winnipeg

Dans une causerie qu'il donna récemment au cours d'une réunion des enseignants à l'école Principal Sparling, à Winnipeg, Howard J. Loewen, agent d'affaires de l'Association des instituteurs et institutrices de cette ville, leur rappela que, le 6 janvier 1966, les représentants de cette association avaient présenté à la Commission scolaire un bref de quatre pages exposant certains problèmes sérieux qui nécessitaient l'intervention de cette commission si l'on voulait empêcher une crise assez grave de se produire dans les écoles. Il s'agissait de réduire le nombre d'élèves par classe; de ménager des périodes de préparation durant les heures d'enseignement; d'abolir la surveillance à midi et de rémunérer de façon adéquate ceux qui consacraient beaucoup de temps à des activités extra-curriculaires.

Aucune amélioration, a déclaré M. Loewen, n'a été faite à l'état de choses durant les deux dernières années. Un nouveau curriculum a été introduit pour les écoles primaires et intermédiaires, nécessitant de nouvelles techniques et de

(Suite à la huitième page)

Congrès de l'AMEE le samedi 23 mars

L'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education (A.M.E.E.) tiendra son congrès à Winnipeg le samedi 23 mars en la St. Mary's Hall, angle St. Mary's et Hargrave.

La journée commencera par une discussion genre "panel", sous la présidence de M. Arthur Mauro, qui portera sur les efforts accomplis dans le passé et les aspects légaux de la question des écoles confessionnelles.

On croit savoir que cette réunion sera probablement la plus importante de l'heure actuelle. On y examinera en particulier les droits des parents à faire éduquer leurs enfants dans les écoles de leur choix, à même les fonds publics.

Les Canadiens français bien formés sont des administrateurs efficaces

Un professeur de l'université McGill a exprimé l'avis que les administrateurs canadiens-français, lorsqu'ils ont une éducation équivalente, sont aussi efficaces et connaissent autant de succès que leurs homologues de langue anglaise.

Le professeur Donald Armstrong, de l'Ecole de commerce de McGill, a déclaré, qu'après avoir examiné les antécédents et la présente position de 300 cadres supérieurs, "nous avons constaté que ceux de langue française gagnent autant que les autres" là où leur entraînement universitaire est équivalent.

Les études du professeur Armstrong ont été faites dans le cadre du mémoire qu'il a préparé pour la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"S'il y a des préjugés ethniques dans le monde des affaires," a déclaré le professeur Armstrong, "leurs effets semblent être d'importance secondaire."

Des 300 exécutifs qui ont participé à l'enquête, plus de 90 pour cent étaient des diplômés d'universités. Soixante pour cent d'entre eux s'étaient spécialisés en commerce ou en génie. Les autres étaient des spécialistes en sciences.

Arts vs commerce

Dans la période au cours de laquelle les administrateurs étaient à l'université, a fait remarquer le professeur Armstrong, il y avait, à McGill, un étudiant en commerce pour quatre étudiants en arts. A la même époque, la proportion arts-commerce était très différente à l'Université Laval de Québec et à l'université de Montréal, où l'on avait un étudiant en commerce pour 20 étudiants en arts. Pour une année, au cours de la même période, McGill a produit 2.5 fois plus de diplômes en commerce que Laval et l'Université de Montréal ensemble.

Le professeur Armstrong a déclaré que ces chiffres démontrent assez bien la raison pour laquelle la participation de l'élément francophone à l'administration du commerce est basse.

Le professeur a également déclaré qu'à la lumière d'études faites aux Etats-Unis, "chaque année de scolarité ajoute 12 pour cent aux revenus d'un homme". Cette théorie explique la différence dans le niveau des revenus en Amérique.

La différence entre les revenus des Canadiens et ceux des Américains est de 20 pour cent en faveur de ces derniers, qui jouissent, en général, de deux ans de scolarité de plus que les Canadiens.

La différence entre les revenus des Québecois et ceux des Ontariens est d'environ 10 pour cent et il manque aux Québecois une année de scolarité pour être égaux avec les Ontariens en matière d'éducation.

Points saillants du discours du trône à l'Assemblée législative du Manitoba

Lors de l'ouverture de la 2e session de la 28e législature du Manitoba, le programme du gouvernement Weir a été lu au trône par le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles. En voici les principaux points:

— Révision du programme scolaire; élargissement et amélioration du système d'éducation publique; aide financière accrue aux trois universités de la province.

— Construction du tronçon nord de la route 6 qui va de Grand Rapids à Thompson; prolongement de la route de développement du nord, de Lynn Lake-Hughes River à la rivière Churchill.

— Amélioration des programmes d'aide aux cultivateurs, telle que l'amendement de l'Acte de l'Industrie laitière.

— Législation concernant les titres et valeurs, le renouveau urbain, les services de bien-être, l'expansion économique.

Dans son ensemble, le programme de la session actuelle n'annonce rien de nouveau. Il ne fait que continuer des projets déjà amorcés. Les observateurs politiques s'attendent à ce que la présente session soit une des plus courtes dans l'histoire de la province.

Le S.E.I., agent négociateur à l'hôpital de Ste-Anne

Le Syndicat des Employés d'Institutions, avec siège social à St-Boniface, vient d'être certifié par le ministère du Travail du Manitoba comme agent négociateur pour les employés de l'hôpital de Ste-Anne.

Le Syndicat représente, actuellement et depuis 1952, les employés de l'hôpital général St-Boniface, de l'hôpital Taché et de l'hôpital St-Vital, ce dernier est administré par le Manitoba Sanatorium Board.

Le Syndicat tentera maintenant de conclure une première convention de travail pour les employés de l'hôpital de Ste-Anne, qui sont au nombre d'environ 25.

Oubli

Nous avons oublié d'indiquer dans notre édition de la semaine dernière que le compte-rendu du 26e congrès de l'ACFC avait été préparé par M. Guy Pariseau, de Gravelbourg. Nous l'en remercions très sincèrement.

La Rédaction

A lire . . .

Nous publions aujourd'hui en page 12 un document que tout vrai Franco-Manitobain se doit de lire attentivement. Il s'agit du mémoire préparé par le Comité d'organisation du Rallye du Manitoba français.

Le problème racial devient de plus en plus grave aux Etats-Unis

WASHINGTON — La Commission nationale sur les droits civiques (établie par le président Johnson, le 27 juillet 1967 à la suite des émeutes raciales de Newark et de Detroit) vient de publier un volumineux rapport de 1,500 pages où elle préconise des remèdes "massifs et coûteux" dans l'immédiat pour éviter que le racisme et les désordres ne divisent la nation américaine en "deux sociétés, l'une noire et l'autre blanche, séparées et inégales".

La source du mal

Ce rapport, qui a choqué l'opinion nationale par ses constatations, déclare sans ambages: 1) que le racisme blanc est à la source du mal, 2) que les ghettos noirs sont le fruit des institutions blanches, 3) que la société blanche a permis les ghettos, les tolère et les veut, 4) que du train où vont les choses, la société américaine sera scindée en deux groupes, l'un blanc, l'autre noir, séparés, inégaux, 5) que cette polarisation mènera sans doute à la destruction des valeurs démocratiques, 6) que les émeutes de l'été passé ne pouvaient en aucune façon être attribuées à un complot, à une conspiration, 7) que la discrimination et la ségrégation menacent la vie de chaque individu, 8) que les incidents de 1968 ont creusé un abîme entre les communautés blanche et noire, 9) que pour éviter d'en arriver à l'anarchie ou à la répression aveugle, une action vigoureuse, concertée, audacieuse, à l'échelle nationale et avec le plein appui du gouvernement fédéral, s'impose, 10) qu'enfin, **aucun problème ne devrait avoir priorité sur celui-là** — le plus grave que le pays ait jamais affronté.

Incompréhension des Blancs

Les membres de la Commission, tous blancs, possédants et modérés (dont Otto Kerner, gouverneur de l'Illinois et John Lindsay, maire de New York), présentent dans ce rapport un cinglant réquisitoire contre la société blanche américaine et le racisme dont elle a imprégné l'histoire des Etats-Unis:

"Les Blancs américains n'ont jamais tout à fait compris que la société blanche est foncièrement responsable des ghettos, mais les Noirs ne pourront jamais l'oublier. Ils ont été créés par des institutions blanches, ils sont perpétués par des institutions blanches et ils sont tolérés par la société blanche", dit le rapport qui conclut: "Les besoins vitaux de la nation doivent être satisfaits, des choix difficiles doivent être faits et, si nécessaire, de nouveaux impôts doivent être perçus... Il est temps d'adopter un plan d'action qui produira des résultats rapides et tangibles".

Des réactions diverses

Les premières réactions ont été évidemment très diverses, et parfois extrêmes.

L'un des deux sénateurs qui ont participé à la rédaction du rapport, M. Fred Harris, démocrate de l'Oklahoma, a souligné la nécessité de dégager

(Suite à la huitième page)

Les évêques du Canada exhortent les fidèles à un Carême de partage

OTTAWA — Les évêques du Canada, à l'occasion de l'anniversaire de la parution de "Populorum progressio" du Pape Paul VI, publient une lettre collective sur le Développement et la Paix.

Face au drame de la misère, de la maladie et de la pauvreté qui affectent les masses du tiers-monde, ils veulent alerter l'opinion de tous leurs concitoyens, chrétiens et non-chrétiens. La question du développement des peuples est devenue une préoccupation primordiale de l'Eglise.

Tout en encourageant les efforts de ceux qui contribuent déjà au développement du tiers-monde, comme certains organismes publics, les groupes missionnaires et ceux qui les appuient, les évêques estiment qu'il faut faire plus, beaucoup plus, et que cela est devenu urgent.

Le carême que l'Eglise canadienne propose, cette année, aux catholiques, est donc un carême de partage, un esprit de pénitence imprégné de charité et de volonté efficace d'entraide.

Quelques extraits de la Lettre Pastorale

"Comment ne pas vibrer devant le drame que vit l'humanité contemporaine? On estime sérieusement que durant les dix prochaines années, la faim fera dans le monde plus de victimes que n'en purent enregistrer toutes les guerres passées. Seule une action concertée de tous les hommes pourrait enrayer cette menace portée à la sécurité du genre humain.

"Comme chrétiens, nous ne pouvons demeurer étrangers à ce drame qui engage le Mystère de Jésus-Christ, en qui tous les hommes sont frères.

"Plusieurs nations riches se sont déjà portées au secours des nations déshéritées . . . Pour ce qui est du Canada, son effort, méritoire et digne d'éloge, demeure malgré tout insuffisant. En fait, l'ensemble de la population canadienne considère avec trop d'indifférence le problème du développement des nations pauvres; il se trouve même de nos concitoyens qui continuent à s'opposer à toute aide à l'étranger.

"Les Canadiens doivent refuser de supporter plus longtemps le scandale de la misère universelle qui contraste si violemment avec le haut niveau de vie dont ils jouissent. Demeurer indifférent, se chercher des prétextes pour ne rien faire on pour se contenter d'une aide symbolique, ce serait pécher gravement par égoïsme et révéler des signes inquiétants de sous-développement moral et spirituel.

"Il ne serait pas exact cependant d'affirmer que les Canadiens n'ont rien fait jusqu'ici pour le développement. Outre les diverses contributions gouvernementales, il faut signaler celle de plusieurs groupes privés, parmi lesquels les communautés missionnaires occupent une place remarquable.

"Nous souhaitons que les chrétiens appuient les programmes d'aide extérieure de leur gouvernement. Nous voulons les persuader d'accepter les sacrifices requis pour que soit augmentée la part de notre revenu national consacrée aux nations dans le besoin."

(Suite à la huitième page)

La Centrale des Caisses Populaires veut un fonds de sécurité pour les Caisses C.-F.

La 17e assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba a approuvé, à la majorité absolue des voix, que demande soit faite auprès du gouvernement provincial pour un fonds de sécurité propre aux Caisses populaires de langue française.

Regain d'intérêt et de confiance

Des quelque cinquante organisations membres de la Centrale 38 étaient représentées par 168 personnes. On rapporte que cette assistance constitue un progrès notable sur les années passées.

On rapporte aussi qu'à la suite de la réunion du 6 mars dernier quelques-unes des sept caisses jusqu'ici inactives ont repris contact avec la Centrale et sont prêtes à lui accorder à nouveau leur confiance.

L'assemblée annuelle commença par un banquet au restaurant "Le Chantier" du Centre Culturel de St-Boniface. Il y eut ensuite un petit programme-surprise, en l'occurence un concert de chant par le choeur "Les Intrépides" dont le répertoire de six morceaux fut exécuté avec beaucoup de brio.

Espoir d'un colloque

Dans son rapport annuel, le président, M. Guy de Margerie, formula l'espoir qu'à l'occasion du Rallye du Manitoba les Caisses populaires pourront se rencontrer en un colloque où l'on procéderait à un examen de conscience en règle et l'on chercherait les moyens de regrouper toutes les Caisses de langue française ainsi que les nouvelles orientations à prendre devant les transformations rapides du monde des finances.

Dans son rapport financier, le comité de crédit a révélé que les recettes globales des sociétaires se sont chiffrées à $53,758,264 pour l'année 1967, soit une augmentation à l'actif, depuis le 31 décembre 1962, de $1,051,963.

Divergences d'opinions

La discussion au sujet de la demande d'un fonds de sécurité propre aux Caisses de langue française a donné cours à des divergences d'opinions surtout quant aux moyens à employer pour obtenir gain de cause auprès des autorités gouvernementales.

Des démarches antérieures auprès du ministère de l'Agriculture il découle que les groupes anglophones ne veulent qu'un fonds commun à tous les groupes avec, si le groupe francophone l'exige, une administration paritaire. On a rapporté également que selon le sous-ministre de l'Agriculture rien n'est encore décidé. Il semble même que si le groupe francophone reste ferme et tient bon il pourrait même obtenir que la langue de travail dans cette administration paritaire serait aussi bien le français que l'anglais.

Certaines interventions ont fait remarquer qu'il était urgent de prendre position puisqu'un projet de loi doit être présenté à la présente session. Certains voudraient que le CCM (Conseil de la Coopération du Manitoba) et la Centrale des Caisses fassent pression directement auprès du premier ministre le plus tôt possible.

D'autres ont rappelé qu'il était dangereux de laisser des individus prendre des initiatives particulières qui pourraient manifester que le groupe francophone ne s'entend pas.

En somme, il y avait accord sur le but visé, mais désaccord quant à la meilleure façon de procéder. Tous semblent vouloir un fonds de sécurité en propre aux caisses francophones, mais certains croient urgent de recourir à des pressions auprès du premier ministre, tandis que d'autres semblent préférer des procédés plus lents et plus détournés.

☆ ☆ ☆



Plus de 160 personnes ont assisté à la 17e assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires qui s'est tenue au Centre Culturel de St-Boniface. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, adressant la parole aux participants, a souligné l'importance de se sentir unis et de travailler en groupe dans la coopération et le dialogue. Il a également exhorté à faire en sorte que les réalités économiques ne soient pas un fardeau durant toute la vie.
(Photo Perrin du Manitoba)

ÉDITORIAL

"L'Evangile selon Saint-Matthieu"

Ceux qui ont eu l'occasion dimanche dernier de voir le film de Pier Paolo Pasolini, "L'Evangile selon Saint-Matthieu", présenté par le Ciné-club du Collège St-Boniface, en ont sans doute rapporté une impression très profonde ainsi qu'un regard neuf sur les évangiles et, partant, sur la vie même du Christ.

Notre but, en ce moment, n'est pas de faire un commentaire sur les valeurs et les faiblesses de ce film. D'autres voix plus compétentes l'ont déjà fait ailleurs. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire combien ce film nous a frappé par le caractère sobre et extrêmement dépouillé de sa présentation. L'auteur a cherché à rester le plus près possible des faits tels que les a vus et entendus un homme qui en a été témoin, il y a près de deux mille ans.

Dans son souci de rester fidèle au texte évangélique, le célèbre cinéaste italien semble avoir eu l'humilité, ou, si l'on préfère, l'honnêteté d'y soumettre le style et la forme de sa technique. Dans son respect presque scrupuleux du texte écrit, Pasolini, pourtant marxiste athée avoué, n'a pu s'empêcher de traiter avec une sorte de révérence, pour ainsi dire, le personnage central de l'Evangile, le Christ.

Une telle attitude de la part d'un athée n'est pas sans étonner dans une époque où d'aucuns, plus favorisés que lui d'une éducation première dans la foi, prétendent faire preuve de maturité psychologique en rejetant, parfois avec fracas, ce qu'ils avaient appris à révérer de bonne heure.

Sans peut-être le savoir, Pasolini nous sert tout au long du film des appels constant à être assez sincères pour respecter le mystère. Lui-même ne se révolte pas devant lui. Il ne cherche pas non plus à l'interpréter à sa façon. Il se contente de le regarder tel qu'il se présente à lui et il nous invite à en faire de même. Et, à son insu fort probablement, il nous plonge en plein dans le mystère même de la foi.

Ainsi, par exemple, cette scène du début qui nous montre Marie et Joseph en présence l'un de l'autre: Joseph vient de découvrir que Marie est enceinte. Pendant de longues secondes, le film se déroule sans une parole ni aucun autre son: seuls les regards parlent; deux êtres qui s'aiment affrontent un mystère qu'ils n'arrivent pas à s'expliquer; finalement Joseph se retire, toujours dans le silence et cherchant à comprendre. Il n'accuse pas, ne condamne pas, ne vitupère pas: il veut comprendre, mais n'y arrive pas. Il lui faut attendre; il lui faut reconnaitre, au fond de lui-même, que la réponse qu'il cherche, il ne peut l'inventer lui-même, il doit l'accueillir d'un autre. A ce moment-là seulement lui est-elle donnée.

C'est là, nous semble-t-il, une illustration très éloquente de ce qu'est la foi. De nos jours, dans notre recherche avide d'une réponse à tout, il nous est facile de vouloir la trouver dans le progrès technique ou la recherche scientifique: on n'accepte pas si on n'a pas vu de ses propres yeux.

Cependant, il faut bien l'admettre, il existe des situations que ni la technique ni la science pure ne peuvent expliquer, pour la simple raison qu'il s'agit de réalités qui ne sont pas du même ordre. Il est normal que notre esprit humain se sente contrarié, frustré. Rien ne lui sert, toutefois, de se mettre à tempêter, ni même de démissionner rageusement. Il lui faut plutôt accepter de faire silence et d'attendre, dans une attitude d'accueil, que la réponse lui vienne d'un Autre, d'une Autorité, de Dieu.

Il nous faut savoir gré à Pasolini, homme honnête et sincère bien que marxiste athée, de nous avoir donné l'occasion de réviser notre façon de croire.

J.-P. A.



L'EDUCATION EST LA CLE DU DEVELOPPEMENT. — Lutter contre la faim c'est d'abord lutter contre l'ignorance; c'est accroitre le niveau culturel et par ricochet le niveau de vie d'un pays où 8 personnes sur 10 ne savent pas lire. C'est fournir à tous, au paysan comme à la mère de famille, une éducation de base dont le programme ne peut s'inspirer du nôtre, mais qui doit partir des réalités quotidiennes.

☆ ☆ ☆

La plus grande tragédie du 20e siècle: 100,000 morts

Ce titre pourrait apparaitre 365 jours par année en première page de tous nos journaux; en effet, chaque année, 35 millions de personnes dans le monde, meurent de la faim ou de ses conséquences. Et la situation s'aggrage de jour en jour. Le fossé entre les nations riches et les nations pauvres s'élargit de jour en jour, même s'il est déjà immense comme en témoignent les faits suivants:

— 68% des hommes ont un revenu moyen inférieur à $200 par année.

— Il faut 5 heures de travail en Inde pour gagner une pinte de lait. Il faut 5 minutes au Canadien.

— Dans les pays pauvres, 47% des enfants ne fréquentent pas l'école et n'ont aucun espoir de le faire.

— Si l'on compte dans les pays riches environ 1 médecin par 1,000 habitants, certains pays pauvres n'en ont qu'un pour 70,000.

— Sur 1,000 bébés en Inde, 185 meurent avant d'avoir atteint l'âge d'un an, 26 au Canada.

Cet écart entre les peuples est un problème mondial encore plus important que la guerre. Car le sous-développement est souvent cause de guerre. Si nous donnons aux peuples du Tiers-Monde les moyens de vaincre la faim; les hommes pourront vivre en paix.

C'est la tâche que veut poursuivre l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. La campagne "Carême de Partage 68" menée à travers tout le Canada jusqu'au 24 mars fournit à tous l'occasion de participer à la lutte contre la faim pour le développement. On peut adresser ses dons à toute église paroissiale ou directement à l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, 1452, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

Une deuxième université de langue française à Montréal

MONTREAL — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a déclaré que la deuxième université française de Montréal débutera sous forme de collège pour enseignants.

Dans une interview pour télédiffusion, M. Cardinal a déclaré que le principal problème rencontré dans l'établissement d'une université est celui de la pénurie de professeurs qualifiés pour l'enseignement universitaire.

La seconde université de langue française à Montréal, telle que proposée dans le discours du trône, compterait, à ses débuts, des professeurs recrutés dans les écoles normales et les collèges classiques.

De type anglais

On n'a pas encore pris de décision au sujet de l'emplacement et des dimensions de la future université. M. Cardinal a cependant ajouté qu'une fois que l'institution se sera développée pleinement en une véritable université, elle ressemblera plus, par la structure de ses facultés, aux universités de type anglais qu'aux institutions françaises, aux facultés grandement diversifiées. Ces universités de type anglais fournissent une éducation plus vaste, moins spécialisée que le système français.

M. Cardinal, ancien doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, a également déclaré que le projet provincial d'un système d'éducation à la radio et à la télévision, tel qu'esquissé à la législature, pourrait s'étendre plus tard à n'importe quel domaine de la radiodiffusion.

Il a expliqué que la raison pour laquelle le gouvernement provincial a affirmé son autorité en matière de radiodiffusion éducative en ce moment est le fait que le gouvernement fédéral est à s'aventurer dans ce domaine. La radiodiffusion éducative, a dit M. Cardinal, se doit de demeurer une responsabilité provinciale.

Les Frontières de l'éducation repoussées plus au Nord

Avant 1965, date de la fondation de la Division scolaire des Frontières qui couvre les deux-tiers environ du Nord de la province du Manitoba, soit 166,000 milles carrés, et qui englobe 16 districts scolaires jusqu'ici isolés et 27 localités sous-développées, rares étaient les enfants de ces régions qui pouvalent recevoir une instruction au-dessus du niveau de l'école primaire.

Les choses ont bien changé depuis. De nos jours, plus de 3,000 écoliers de ces régions éloignées sont assurés de recevoir l'instruction primaire et secondaire nécessaires à leur succès dans la vie.

Comme l'a rapporté le ministre de l'Instruction publique, l'hon. George Johnson, voici les résultats les plus marquants:

• Addition de 90 classes et de 20 maisons d'habitation pour instituteurs afin de faire face au nombre toujours croissant d'élèves.

• Depuis 1965, les inscriptions en 12e année sont passées de 4 à 28.

• Quatre des premiers gradués du cours secondaire se consacrent à l'enseignement; trois sont entrés à l'Université et deux autres à l'Institut de Technologie du Manitoba.

Une des innovations les plus intéressantes depuis la création de cette division fut l'ouverture de l'Institut Collégial de Cranberry Portage, 55 milles au nord de Le Pas. A l'automne de 1967, on comptait 35 externes et 293 pensionnaires, venant d'endroits parfois très éloignés, tels que Brochet, God's River, Matheson Island et Berens River. Ils suivent les trois cours principaux menant à l'école technique et à l'université, ainsi que des cours généraux. Les élèves semblent préférer le cours préparatoire à l'université et les cours généraux. Dans le cours professionnel, on compte 32 élèves en 9e année et 30 en 10e.

Bon nombre reviennent suivre ces cours après une absence de plusieurs années sans avoir acquis aucune expérience pratique de travail. C'est pourquoi, l'école a organisé sur place un programme qui permet aux élèves d'acquérir de l'expérience pratique tout en étudiant. La classe d'arts et métiers offre des cours de menuiserie et de mécanique, prépare à l'entretien des canots et des moteurs qui seront utilisés plus tard par ces jeunes quand ils retourneront dans le Grand Nord.

Les filles ont à leur disposition un cours d'arts ménagers où on leur apprend à faire la cuisine, à coudre et à tenir maison.

La télévision est devenue une auxiliaire de l'enseignement; les scènes du monde "d'en dehors" créent chez les jeunes un vif désir d'en savoir toujours davantage.

Les enfants de familles nécessiteuses ont droit à des bourses, vêtements, médicaments, voire même un peu d'argent de poche quand ils en ont besoin. Toutefois, 45 pour cent environ des élèves ne font jamais appel aux ressources du magasin à vêtements.

Il faut aussi souligner que sept des gradués de la classe 1967 reprennent le même travail en sortant de l'école, ce qui constitue un grand progrès dans des agglomérations souffrant déjà du problème de l'instabilité.

Opinions et commentaires

L'espoir d'un futur immigrant

Monsieur le Rédacteur,

Peut-être, en tant que Français, suis-je affligé du même défaut que notre brave général de Gaulle, celui de m'intéresser aux affaires qui ne me regardent pas? Mais, en tant qu'abonné à La Presse, accorderez-vous une bienveillante attention à ma lettre?

Je viens de recevoir votre numéro du 3 janvier. J'ai lu (avec quelle attention!) sous cette même rubrique une lettre d'un immigrant, sous le titre: "Le sort peu enviable fait à des immigrants au Canada".

Que voilà, de votre part, de la loyauté et du courage! Publier une telle lettre, c'est reconnaitre l'existence d'un fait illogique, incompréhensible: attirer au Canada de nombreux émigrants européens, et français, particulièrement, par de la propagande du genre de celle jointe à ma missive et ne pas les informer de la réalité qui les attend là-bas: chômage énorme en hiver, exploitation des immigrants naïfs, nécessité de parler anglais, sans parler d'un accueil souvent peu chaleureux. Bien sûr, de nombreux Français sont heureux et bien habitués au Canada, mais après quels déboires et découragements!

Le Québec voudrait favoriser une immigration francophone et surtout conserver chez lui, dans son milieu français, les gens de culture et de langue française. Quoi de plus tentant pour des personnes de mon genre, de formation technique (électronique, en pleine maturité et en excellente santé avec une épouse et quatre enfants qui ne rêvent que de vivre au Canada), de tenter l'aventure après avoir lu les deux pages de propagande du gouvernement canadien dans une revue? Mais quelle douche sur notre enthousiasme avec la révélation des réalités et des difficultés canadiennes!

Notre départ était pourtant bien décidé: appartement vendu, visa demandé et obtenu, passeports en poche et date du départ fixée (6 mars prochain), mais tout est remis en question, au grand désespoir de ma famille. Par prudence, je partirai seul, en gardant dans la poche l'argent du billet de retour si je ne puis trouver le travail espéré ou l'accueil sympathique de nos "cousins" canadiens...

Depuis juillet '67, le Canada français est en vedette ici, en France. Les Québécois sont les nouveaux "résistants", face à l'anglais (la langue). On les admire d'avoir conservé ce vieux fond chauvin français, de chercher à retrouver par des rapports, culturels surtout, l'âme française qui s'est conservée intacte après trois siècles d'abandon et de colonisation anglo-saxonne. Le Canadien n'est plus un "étranger" pour nous, c'est un bon vieux parent, perdu de vue depuis longtemps, mais que l'on retrouve avec d'autant plus de plaisir que l'on a tellement de choses à se raconter!

Bref, ceci est une autre histoire, mais je tenais tellement à vous le faire savoir et notre déception à ma petite famille et à moi-même est si profonde.

Revenons aux choses concrètes si vous le voulez bien. Vos colonnes sont pleines d'annonces d'offres d'emploi. Alors pourquoi un tel chômage? Un Français, bilingue à 1½, mais sans illusions, patient, compréhensif, amoureux de la grande nature, de la pêche à la truite et de toutes les merveilles canadiennes (d'après dépliants touristiques), peut-il se présenter à un employeur-annonceur sans se faire jeter à la porte comme un intrus venant manger le pain des pauvres Canadiens?

J.-M. Picaret,
Villard de Lans,
France
(La Presse, 14-2-68)

Une très lourde maladresse

Atterrés, pris de panique, les conseillers du ministre Pierre Elliott Trudeau ont réagi à la commotion (dans certains milieux c'était de la colère noire) créée par une émission de télévision (entretien entre le ministre et M. Pierre Berton) et présentée à Hamilton.

La langue parlée au Québec par les braves gens a été sabrée de plus belle par M. Trudeau. C'est de lui que nos amis de Hamilton ont appris que notre français était "lousy"!

Les citadins de la puissante ville industrielle n'ont guère compris en quoi une telle affirmation pouvait les intéresser ni pourquoi un entretien préparé à Ottawa il y a deux mois leur était servi. Homme politique de calibre fédéral, M. Trudeau avait, à leur avis, autre chose à leur apprendre: que vient faire, en effet, la linguistique française dans une ville consacrée à l'économie de la métallurgie? Le programme terminé, les observations du ministre étaient diffusées dans tous le pays en moins de dix minutes. Tollé par ordinaire et aujourd'hui MM. les conseillers tentent de limiter les dégâts.

C'est trop tard et on pourra s'évertuer à formuler les explications les plus savantes ou les plus classiques (paroles "sorties" de leur contexte et autres formules bien connues des journalistes), la première impression demeurera, mauvaise et irritante.

Ajoutez à cela que nombre de bons libéraux fédéraux sont en beau courroux.

La désinvolture peut être une élégance, disons même l'illustration de la supériorité, de l'autorité mais il est des leçons qu'il faut savoir servir avec infiniment de tact surtout lorsqu'il s'agit des carences, des fautes, des insuffisances de la langue de ses compatriotes. On le sait, M. Trudeau n'a pas besoin de flatter qui que ce soit car il est bien au-dessus des mesquines contingences, et la piètre "parlure" des petites gens est le dernier de ses soucis. Alors pourquoi en faire état en Ontario, cette province qui fait un merveilleux et si loyal effort envers la langue française — jusqu'au discours du Trône de l'Assemblée législative qui aura une version française! — ?

Dommage vraiment qu'une maladresse aussi lourde soit le fait d'un homme qui pourtant fréquente des milieux extrêmement raffinés où le français n'a rien d'une langue bâtarde. Bon, oublions tout cela, M. Pierre Elliott Trudeau n'est qu'un ministre fédéral comme bien d'autres et pas encore le chef de la nation. Quand il le sera, si jamais il l'est, il lui faudra agir avec un peu plus de finesse diplomatique et si vraiment il sent le besoin de servir des vérités aux gens du Québec, qu'il nous permette de formuler le plus courtoisement possible, le voeu que d'aussi détestables incidents se déroulent chez nous et non à . . . Hamilton.

Roger Champoux
(La Presse, 16-2-68)

L'autocritique

Qu'elle soit le fait de particuliers, de sociétés ou de nations, si elle n'est pas dictée par la terreur comme en Chine, l'autocritique est on ne peut plus salutaire et signe de maturité.

Cela admis, on ne peut que louer le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, qui, citoyen francophone du Québec, condamne la langue parlée chez les siens et en conseille l'amélioration. On ne le suit pas, toutefois, lorsqu'il mêle les choux et les raves et fait de l'application de son conseil la condition sine qua non de tout accroissement de pouvoirs par la province. Langue et pouvoirs sont choses différentes.

On ne suit surtout pas le ministre lorsqu'il profite de son passage en milieu anglophone pour ridiculiser les siens. S'il a des remarques à formuler sur le français parlé au Québec, qu'il le fasse au Québec plutôt que chez les anglophones qui ne demandent pas mieux que de voir s'accréditer la légende du patois québécois. Le milieu étudiant où il se trouvait au moment de sa déclaration se prête sans doute aux excès, mais de la part des étudiants, non pas des adultes qui les visitent, surtout s'ils sont ministres.

Marcel Gingras
(Le Droit, 16-2-68)

Les Russes aussi ont leurs petits scandales

MOSCOU — Parce qu'un jour une rivière de l'Ukraine a débordé, 500,000 pompes à eau attendent des acquéreurs en Union Soviétique, et les directeurs des usines assurant la production commencent à s'intéresser sérieusement à la conquête du cosmos: il y a tellement de canaux à pomper sur Mars...

Les "Izvestia" s'attardent à donner, sur le mode humoristique, des détails sur ce "scandale" dont les principaux responsables sont les usines de Novo-Kakhovka (Ukraine) et de Perm (Oural).

Tout a commencé le jour où le Mertvovod est sorti de son lit: les autorités locales commandent d'urgence 1,000 pompes à eau à Novo-Kakhovka. L'usine en promet aussitôt 5,000. Surprise des riverains, qui refusent l'excédent de 4,000. La direction de l'usine est débordée: la production est haussée de 34,000 pompes en 1966 à 115,000 en 1968. Même situation à l'usine de Perm, où plus de 40,000 pompes sont en stock et où des wagons entiers d'invendus sont revenus d'Arménie. Les tentatives d'écoulement auprès de différents organismes de distribution sont restées vaines: leurs magasins sont pleins et l'un d'eux assure qu'il lui faudra dix ans pour écouler son stock.

Un petit "sommet", réunissant les ministères du Commerce et de la Construction électrique, le "Gosplan" et les organismes de vente, décide de réduire la production. Mais jusqu'à présent rien n'a encore été fait: les uns et les autres se rejettent la responsabilité sur les mesures à prendre.

Recommandations faites par la province du Manitoba

Recommandations faites par la province du Manitoba dans un mémoire présenté au Comité permanent de la Radiodiffusion:

1. Que la Société Radio-Canada soit l'agence fédérale responsable de la télévision éducative (TVE) et qu'elle soit accordée des capacités définies et distinctes dans le domaine de la télédiffusion.

2. Que la Société Radio-Canada fournisse les facilités de production et de transmission, y compris le studio, pour un rayon provincial qui atteindrait toutes les écoles du Manitoba, afin que la TVE puisse graduellement s'agrandir de façon à répondre aux besoins des écoles en matière de télévision, de façon à rencontrer les besoins des professeurs en fait de cours de recyclage, à pourvoir à l'éducation des adultes, à y inclure la programmation et de la journée et de la soirée.

3. Que la province du Manitoba défraie le coût direct des programmes télévisés aux écoles et des cours de recyclage par télévision, y compris les exécutants, la rédaction des scénarios, les graphiques et le contenu.

4. Que le développement provincial, régional et national des émissions scolaires de télévision soit continué et amplifié.

5. Que la Société Radio-Canada en raison de son expérience et de ses connaissances techniques, entreprenne la responsabilité d'un développement rapide d'un réseau de TVE, et que ce réseau, tout en faisant partie de la Société Radio-Canada, en soit physiquement indépendant afin qu'aucun conflit ne puisse se produire entre les exigences de la TVE et de la télévision commerciale, et afin que l'oeuvre de la TVE auxiliaire de la Société Radio-Canada puisse être ranimée et raffermie.

6. Que la programmation de la TVE soit d'abord transmise par les canaux disponibles de très haute fréquence (THF), et en second lieu pour les canaux d'ultra haute fréquence (UHF).

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage




Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

TRIBUNE LIBRE

Au sujet de la thèse des "deux nations"

Les inquiètudes de plusieurs de nos compatriotes devant la crise que connait notre pays depuis ces dernières années ne peuvent ne laisser indifférent. Je crois qu'il devient urgent de chercher à déterminer clairement ce que nous, les Canadiens, nous voulons, et alors de prendre position en conséquence. Ce n'est pas chose facile, d'autant plus que plusieurs journaux, postes de radio et de télévision diffusent présentement une image de la réalité qui est de nature à soulever les passions des gens.

Je crois que nous, Canadiens français de l'Ouest, nous devons déterminer notre option vis-à-vis des prétentions de plusieurs membres du Parlement du Québec. Il faudra connaître les implications de la thèse des "Deux nations" prônée par le premier ministre du Québec. Qu'est-ce que cette thèse implique concrètement? Si on s'en tient aux paroles de M. Daniel Johnson, ses propos sont très obscurs; peut-être est-ce à dessein qu'il voile sa pensée. Mais, à considérer attentivement les faits et gestes posés par le gouvernement québécois, surtout depuis l'"Affaire du Grand Charles", il devient difficile de se tromper.

Si valable que soit la nécessité pour nous de resserrer les liens qui doivent unir tous les Canadiens français à travers le pays, il n'est pas du tout sûr qu'il appartienne au gouvernement du Québec de parler en notre nom. Le gouvernement du Québec a reçu un mandat des électeurs de la province; et à ce titre, il représente les gens du Québec, non pas en tant que ces gens sont Canadiens français, mais en tant que Canadiens vivant dans la province. De la même façon que tous les Canadiens de l'ensemble du pays sont représentés par leurs délégués à Ottawa. Donc, sur le plan strictement juridique et politique, chacun selon l'extension de ses pouvoirs et devoirs.

Si la thèse des "Deux nations" était adoptée dans l'ensemble du pays, qu'est-ce que cela pourrait impliquer? Pouvons-nous croire que le gouvernement du Québec soit plus apte à répondre à nos besoins que ne le peut le gouvernement de chacune de nos provinces respectives? Sans doute, pour nous, les Manitobains, l'histoire nous a réservé d'amères expériences; on n'a pas craint d'empièter sur nos droits les plus fondamentaux, malgré les clauses de la constitution de la province. Sans doute aussi, commençons-nous à jouir mieux de quelques-uns de ces droits, peut-être en raison des agissements survenus au Québec.

Faut-il pour autant croire que le gouvernement du Québec soit apte à représenter les intérêts des ilots de Canadiens français vivant hors du Québec? Je pense à une autre situation assez comparable. Ces dernières années, certains journaux d'Alberta et même de Colombie-Britannique demandent d'annexer toute la section des Territoires du Nord-Ouest située au-dessus de leurs provinces. Pourtant, il suffit d'avoir un peu voyagé dans les diverses régions au nord de ces provinces pour se rendre compte jusqu'à quel point les autorités s'en désintéressent! Comment penser que les gens des Territoires soient désireux de s'annexer à ces provinces? La comparaison ne vaut-elle pas, lorsque nous parlons de la thèse des "Deux nations".

Non, il nous faut autre chose; n'ayant aucune garantie qu'une modification de la constitution du Manitoba soit mieux respectée qu'elle ne l'a été par le passé, il ne nous reste qu'une solution — celle d'appuyer les efforts faits par le gouvernement fédéral pour nous assurer nos droits à travers tout le pays. Ceci, afin que chaque Canadien se sente chez lui dans n'importe quelle partie du Canada.

Il faudra plus encore: un changement fondamental dans la mentalité afin que les groupes ethniques qui composent notre population apprennent à mieux se connaitre et à mieux s'apprécier mutuellement. Plus de ces préjugés raciaux et culturels qu'on rencontre trop souvent. Il en va de l'avenir même de notre patrie. Il faudra en outre que nous, les Manitobains, nous prenions conscience des besoins et intérêts de tous nos compatriotes de langue française situés çà et là dans la province. Espérons que le Rallye du mois de mai nous aide en ce sens (avant qu'il ne soit trop tard)!

Antonio Bisson,
étudiant de Laval,
Québec, le 8 mars 1968.

Réunion de l'Association de Dames Libérales

Une réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface aura lieu le mercredi 20 mars, à 8 h. p.m., au Centre Culturel de St-Boniface, angle de la rue Des Meurons et de l'avenue Cathédrale. Les dames de St-Boniface, Transcona, Parc Windsor, Norwood, Parc Niakwa et St-Vital sont les bienvenues.

La publiciste

Au Collège de St-Boniface

Changement d'exécutif et de constitution à l'Association des Universitaires du Collège

C'est devenu une routine annuelle, mais aussi un événement qui ne se fait pas sans solennité ni sans émotion. L'Association des étudiants universitaires du Collège St-Boniface, ou l'"A.U." comme on l'appelle familièrement, a tenu mercredi soir dernier sa grande assemblée annuelle. Elle a alors fait peau neuve: elle a changé de dirigeants exécutifs et elle s'est donné une nouvelle constitution. Elle a également fait une revue de l'année et a lancé un éclair sur la vie de l'organisation pour l'an prochain.

Entouré des six membres de son Conseil exécutif et des six chefs de services, M. Claude Blanchette présida l'assemblée avec son brio habituel. Chaque dirigeant d'un secteur de l'activité collégiale universitaire fut invité à présenter un rapport. La liste des domaines que tentent de cultiver les Collégiens ne manque pas d'impressionner: roulotte, journal, ciné-club, liturgie, orientation, sports, etc. La liste des projets réalisés témoignait de la vitalité que l'on a manifestée presque en tout. On souligna des faiblesses, des lacunes. Le franc-parler et le bien-parler se moulaient dans un décorum qui ferait honneur à certaines législatures. On se félicita surtout de certaines grandes réussites comme la soirée des Parascos et le festival.

☆ ☆ ☆



Le recteur du Collège St-Boniface, Mgr Antoine Hacault, présente à (de gauche à droite) Claude Blanchette, Denise Soulodre et Rino Ouellet la médaille offerte par l'Association des étudiants universitaires du Collège en reconnaissance pour leur dévouement dans l'organisation des activités étudiantes au cours de l'année 1967-68.

☆ ☆ ☆

Le surplus financier de quelques centaines de dollars fut toutefois considéré avec moins de jubilation que ne l'eut fait M. Sharp! Certains secteurs avaient été parcimonieux en finances, mais peut-être aussi en activités. Quelle anomalie que d'avoir des surplus d'argent dans le monde étudiant!

Les rapports des présidents des classes se firent dans un éclat de perles littéraires où St-Exupéry, la Bible, Claudel, etc. inspiraient les pensées. M. Martial Marcoux parla au nom des finissants, Edmond Timmerman pour la Philosophie I et Réal Sabourin pour la Rhétorique. M. Raymond Lafond présenta le rapport du comité qui refondit la constitution, de façon qu'elle reflète davantage les conditions actuelles des étudiants.

La multiplication des cours, le nombre de plus en plus croissants d'étudiantes universitaires, la participation éventuelle des étudiants dans l'administration du Collège, autant des phénomènes que l'ancienne constitution ne prévoyait pas.

Mgr le Recteur fut invité à présenter des médailles de mérite à ceux qui s'étaient distingués pour leur dévouement à l'"A.U.". Claude Blanchette, Rino Ouellet et Denise Soulodre furent choisis par un comité spécial. Mlles Louise Auger et Léa Duval reçurent des mentions honorables.

Puis vint le moment dramatique de la soirée. Après un émouvant discours d'adieux qui fut chaleureusement applaudi, le président sortant de charge proclama dissous tous les comités et céda sa place au nouveau président, Réal Sabourin, et à son Conseil, Marie Lemoine (secrétaire), Rita Bohémier (vice-présidente et relations intérieures), Martial Fontaine (vice-président et affaires extérieures). M. Sabourin remercia avec esprit les six membres du Conseil exécutif de l'année 1967-68: Claude Blanchette, Louise Lafond, Roland Lanoie, Suzanne Girouard, Yvette Dupuis, Yolande Labossière et l'omniprésent et sympathique aumônier, M. l'abbé Jean-Louis Rocan. Le nouveau président s'engagea à poursuivre l'objectif de son prédécesseur: "L'A.U. cherchera à valoriser l'étudiant comme individu et les universitaires comme groupe organisé, vivant et solidaire".

La vie universitaire du Collège St-Boniface a donc vécu une date importante, mercredi soir dernier. L'inexorable grand maitre, le Temps, mieux que les plus beaux volumes, suscite chez les jeunes, même d'aujourd'hui, des moments de réflexion et d'émotion. Il faut vieillir, il faut un jour partir, et c'est parfois triste. Mais heureusement, on sait aussi fêter les grands moments. A la fin du mois aura donc lieu à l'"International Inn" le grand bal des Finissants du Collège St-Boniface. Dans ce monde de jeunes, "Rien n'est vraiment fini".

Le chroniqueur

Activités culturelles

Théâtre

Au Manitoba Theatre Centre, la deuxième représentation pour enfants sera donnée. Les pièces sont: "The Dandy Lion", "The Oldest Bareback Rider in the World" et "Dalton the Daring". Les heures sont: les samedis 9, 16 et 23 mars, à 11 h. 30 et 1 h. 30, et les dimanches, 10, 17 et 23 mars, à 1 h. 30 et à 3 h. 30. Cette production est pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Les billets sont en vente au Attraction ticket office seulement. Les parents qui se sont procurés des billets de saison sont priés de présenter la deuxième partie de leurs billets.

On présente au Manitoba Theatre Centre, du 6 au 23 mars, une des comédies les plus amusantes offertes sur Broadway depuis quelques années. Il s'agit de "A Thousand Clowns". Les vedettes sont James Broderick et Lauri Peters, tous deux de New York. M. Broderick est connu à Winnipeg pour son rôle dans "Luv" l'année dernière et aussi pour ses interprétations de "Brenner" à la télévision et dans des productions de Walt Disney. Mlle Peters parut sur Broadway comme membre de la troupe qui interpréta pour la première fois "The Sound of Music" et sera la vedette féminine pour la saison prochaine du "Tyrone Guthrie Theatre", à Minneapolis.

Le rôle du jeune garçon, dont la pièce raconte l'histoire est interprété par un acteur professionnel âgé de onze ans, Darel Glaser, qui vient de signer un contrat pour jouer "Oliver" pendant treize semaines au Japon.

Le directeur est Louis Criss, directeur artistique résident du "Alley Theatre", de Houston, Texas.

Musique

Le Men's Music Club vient d'annoncer la nomination de six juges éminents pour son Festival de Musique du Jubilé d'or qui aura lieu du 4 au 18 mars. Pour son 50e anniversaire, le comité d'organisation fait venir Joseph Cooper, Trevor Anthony, John Poole et Maurice Miles, de Grande-Bretagne, et deux Canadiens, Leo Aquino et Mme Mossie Hancock. Le Comité offrira un trophée spécial, outre ceux qu'on connait déjà, à l'occasion du Jubilé. Il portera le nom de "Golden Boy".

Comme souvenir de cinquantième anniversaire on a annoncé que des brochures ont été imprimées et envoyées dans les écoles participant au Festival et on espère que leur lecture par les parents et amis des jeunes poussera ceux-ci à assister en très grands nombres aux séances.

Plus de 25,000 hommes, femmes et enfants participeront aux 396 classes du Jubilé d'or et compteront des candidats venant de quatre provinces, trois états, et d'endroits aussi éloignés que l'île de Vancouver, l'Alberta et le Nebraska. Les programmes sont en vente à tous les magasins de musique du Grand Winnipeg.

Le Festival qui débuta le 13 mai 1919, a célébré officiellement son 50e anniversaire le lundi 4 mars.

Les billets sont en vente depuis samedi pour la deuxième concerts de la série "Fanfare" de l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Sous le patronage de la compagnie Imperial Tobacco, on présentera deux concerts, les samedi et dimanche 30 et 31 mars, à l'Auditorium de Winnipeg. L'Orchestre sera sous la direction de l'incomparable Mitch Miller.

M. Miller, dont le profile barbu est connu partout en Amérique du Nord pour son programme télévisé "Sing Along with Mitch". Il est aussi reconnu comme l'artiste ayant remporté les plus grands succès dans le monde du disque, en vendant 16 millions d'albums.

Winnipeg est une des premières villes du Canada à le recevoir en personne au cours d'une série printanière de concerts à travers le Canada et les Etats-Unis, au cours de laquelle il dirigera les symphonies les plus renommées des deux pays.

Le soliste invité sera Anton Kuerti qui fut si vivement acclamé lorsqu'il joua avec l'orchestre symphonique en décembre 1966.

Les billets se vendent à $1.00 pour étudiants et $2.00 pour adultes aux endroits déjà connus et au "Events ticket office", Simpson Sears.

Films

M. Paul Morton, président des théâtres Odeon-Morton, vient d'annoncer un Festival du film pour enfants, qui a débuté le samedi 9 mars à trois des théâtres de la compagnie: le Park, le Kings et le Hyland. Il se poursuivra pendant neuf samedis consécutifs à chaque théâtre. On présentera un film chaque samedi matin à 10 h., et chacun des neuf films sera présenté à chaque théâtre.

M. Morton a déclaré que sa compagnie était consciente du besoin d'offrir de tels films aux enfants et que, finalement elle avait pu les faire venir à Winnipeg.

Ces films furent préparés pour "The Children's Film Foundation of England" spécialement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et sont intéressants et instructifs.

Arts

Du 7 au 31 mars, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, il y aura exposition des oeuvres d'artistes graveurs canadiens de l'Ouest Winston Leathers, de Winnipeg.

Du 9 au 31 mars, au même endroit, 44 peintures représentant des cérémonies secrètes de la tribu indienne Isleta Pueblo, par Joe B. Lente, seront en exposition.

A la mémoire de Soeur M.-Agnès-Emilie

Ame d'élite Soeur Marie-Agnès-Emilie eut tôt compris que l'âme religieuse est avant tout "une appelée" et "une envoyée". Appelée à grandir jusqu'à la "Parfaite stature du Christ" elle le fut par la pratique des Conseils évangéliques, par une vie de dévouement et par l'épreuve d'une longue et pénible maladie.

Envoyée, elle le fut par l'obéissance qui la trouva toujours prête et vaillante. C'est ainsi qu'elle sera tour à tour: institutrice, conseillère générale, première organisatrice et supérieure des écoles pensionnats indiens de McIntosh, Ont., en 1925, de Camperville, Man., en 1928 et de Lestock, Sask., en 1932.

Ce périple accompli, Soeur M.-Agnès-Emilie reviendra à la Maison-mère où trente années de paralysie tremblante la tiendront sans cesse en mouvement et dans une impuissance totale qui la rendra entièrement dépendante de ses dévouées infirmières. "Que tes volontés, ô Dieu soient ma joie" fut le leimotiv infiniment repris sous mille formes à peine différentes, qui tout au long de son martyre la tint merveilleuse de courage.

"Au soir de la vie, dit saint Jean de la Croix, nous serons jugés sur l'amour". Comme le jugement dut être doux pour cette religieuse qui a tellement donné de son coeur à Dieu, à sa famille, à sa communauté, à l'enfance, à son devoir.

Ecartant, par la foi, le fantôme de la mort, qui n'est qu'un des mensonges de la vie, nous aimons voir la chère disparue et les huit membres de sa famille qui l'ont précédée dans la mort, dont une religieuse Fille de la Croix (Sainte-Adélaïde) et une soeur de la Congrégation de Notre-Dame des Missions (Saint-Eugène) veillant tout particulièrement sur les survivants de la famille: leur soeur, M.-Ste-Agathe, soeur Missionnaire Oblate (Jeanne); leurs deux frères, Joseph et Stephen Ramsay; leur beau-frère, M. Julien Lambiotte, et leurs belles-soeurs, Mmes Marie-Anne et Mary Ramsay.

RIP



La télévision éducative au Manitoba

N.D.L.R. — Voici quelques extraits du mémoire soumis par la province du Manitoba au Comité permanent de la Radiodiffusion:

La télévision éducative est en vigueur au Manitoba depuis à peu près dix ans, et c'est maintenant possible de faire quelques observations importantes à propos du rôle de la télévision comme moyen d'enseignement dans nos écoles. Les points les plus essentiels qui pourraient en ressortir sont:

1. Le stage initial d'expérimentation est terminé et le temps est venu d'agrandir le service qui existe déjà, et de mettre en pratique les bonnes découvertes faites durant les années fondatrices.

2. La télévision a un rôle fondamental à jouer dans le processus de l'enseignement, un rôle qu'elle partage avec les autres aides modernes en éducation telles le film, la bande sonore et la radio.

3. La télévision possède un vaste potentiel en qualité d'aide à l'enseignement, un potentiel qui est en voie de développement dans la plupart des pays du monde.

4. L'orientation technologique de notre société exige de l'éducation un enseignement de plus en plus complexe et spécialisé, et des professeurs capables de donner un tel enseignement. La télévision peut être de toute première importance à produire des cours de recyclage pour professeurs.

5. La télévision éducative peut être un puissant facteur dans l'effort de réaliser que chaque élève partout dans la province puisse jouir des mêmes avantages en éducation. La télévision permet d'offrir un enseignement de premier ordre à tous les élèves — à ceux des milieux ruraux comme à ceux des milieux urbains.

Critères concernant l'emploi de la TVE

Les cinq observations précédentes indiquent qu'il est essentiel d'établir le plus tôt possible dans la province un système étendu de télévision éducative. Cependant, dans le meilleur intérêt de l'éducation, le système de TVE, s'il est pour remplir sa fonction convenablement, doit être établi selon certains standards désirables. Les principaux critères d'une bonne utilisation de la TVE peuvent être énumérés comme suit:

1. La télévision est unique comme moyen d'enseignement. Cet enseignement doit se produire en dedans des limites du médium, mais il doit aussi exploiter pleinement les avantages de ce médium. C'est un instrument trop coûteux pour propager la médiocrité.

2. Les techniques employées en classe ne produisent pas nécessairement de bons programmes de télévision. L'enseignement par télévision exige des matériaux spécialement choisis et adaptés aux circonstances, et requiert de nouvelles méthodes de présentation et un usage maximum des ressources du médium afin d'assurer une présentation audio-visuelle efficace.

3. Les sujets présentés à la télévision doivent être choisis avec soin et discernement. Certains sujets se prêtent parfaitement bien à une présentation télévisée, tels les sciences naturelles et physiques, la géographie, l'histoire, les mathématiques, l'art dramatique, les langues et les questions d'actualité; quelques autres matières souvent se présentent d'une façon plus efficace par d'autres moyens d'enseignement.

4. Les metteurs en scène de la TVE doivent tenir compte du fait que leur travail est destiné à des téléspectateurs qui effectivement ont été élevés dans l'ère de la télédiffusion. Les étudiants d'aujourd'hui passent plusieurs heures en dehors de l'école à regarder des programmes télévisés, ce qui fait qu'ils ont développé des standards d'observations critiques vis-à-vis ce médium. Les programmes de TVE qui n'égalent pas au moins l'accomplissement technique des meilleurs programmes non-éducatifs ne sauraient inspirer de l'intérêt chez les téléspectateurs étudiants et gagner leur approbation.

Chronique de CBWFT

Les Cavaliers de la route — Jeudi à 7 h. 30 — "L'évasion". Même s'il ne lui reste que six mois à purger, un prisonnier s'évade, grâce à la complicité d'un ami. Le commissaire et l'inspecteur de police analysent tous les mobiles possibles de cette évasion.

Cher Oncle Bill — Samedi à 8 h. — Comédie avec Brian Keith et Sebastian Cabot. L/Oncle Bill essaie de convaincre Fanfan de ne pas répondre à la violence par la violence et d'essayer d'amadouer une camarade de son école qui ne cesse de le persécuter. Peine perdue, la situation, loin de s'améliorer, s'aggrave de plus en plus.

Les Hommes de l'espace — Samedi à 5 h. 30 — Après avoir effectué de la lune le lancement d'une fusée en direction de la planète Vénus dans un but expérimental, le colonel McCauley et un savant de la NASA retournent vers la terre où ils espèrent pouvoir récupérer la fusée à son retour et en étudier la course grâce aux instruments enregistreurs dont elle est munie.

Atome et galaxies — Dimanche à 6 h. 30 — La voiture de l'an 2000 sera probablement totalement différente de celles que nous connaissons. Chez les constructeurs, un certain nombre de projets: l'unicontrol de General Motors et i'Astro de la même compagnie seront dévoilés par Raymond Charette.

Les Beaux Dimanches — Dimanche à 8 h. — Guy Béart reçoit ses amis: Dario Moreno, Françoise Fabian, Marcel Marceau, Marie Laforêt, Claude Kahm, Avron et Evrard, Raymond Devos, G. Allwright et les Enfants terribles. L'orchestre est dirigé par Pierre Lubat et Jean-Claude Vannier.

Ascension et chute du troisième Reich — Dimanche à 9 h. — (2e partie) "Le Chemin de la guerre". Les années glorieuses des Nazis, depuis 1933 jusqu'à la chute de la France. D'après l'oeuvre de William L. Shirer, qui fut correspondant en Allemagne durant 25 ans.

D'hier à demain — Dimanche à 11 h. — "Donner à voir". La Bretagne et la Chine il y a 60 ans. Le Cambodge, la Mongolie, Nice et Paris avant la guerre de 1914. Quelques images de 1930. Commentaires de Jean Cau.

Chapeau Melon et bottes de cuir — Lundi à 9 h. — "Le tigre caché". Un garçon de table meurt mystérieusement. Nos détectives remarquent qu'il semble avoir été tué par un tigre. Sa mort est suivie de plusieurs autres semblables. Les victimes font toutes partie d'une société de protection des animaux.

Mission Impossible — Mardi à 8 h. — "Le conseil". L'équipe est chargée de dértuire un syndicat du crime. Quand le syndicat condamne un de ses membres à mourir, l'équipe le sauve et le persuade de dénoncer le chef de la pègre.

Moi et l'autre — Mardi à 9 h. 30 — M. Lavigueur refuse une augmentation de salaire à Gustave. Denise et Dominique font comprendre au concierge qu'il n'y a pas d'avenir dans ce travail et qu'il devrait plutôt tenter sa chance dans les sports.

Partout — Mardi à 10 h. 30 — "Israël et la paix". Reportage de Jean-Francis Held sur l'attitude des Israéliens à l'égard des Arabes, ce qu'ils pensent des territoires occupés et en particulier de Jérusalem qu'ils ne veulent pas quitter.

Au poste CBWFT

JEUDI 14 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Les Dossiers de l'Agence
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Senso" (Italien 1954). Drame passionnel de Luchino Visconti, avec Alida Valli, Farley Granger et Massimo Girotti. En 1866, les patriotes de la Vénétie conspirent et paient par l'exil ou la mort leur aspiration à la liberté. Finalement, la guerre est déclarée à l'Autriche. Une femme éprouve une passion violente pour un lieutenant autrichien.

VENDREDI 15 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Pilote de haut vol" (C) (Anglais). Film d'aviation de John Gilling, avec Ray Milland, Anthony Newlwy, Bernard Leo et Helen Cherry. Formation et aventures de la Royal Air Force.
10.15—Vivre
10.45—Affaires de l'état
11.00—Cinéma: "Sois belle et tais-toi" (C) (Français 1958). Comédie policière de Marc Allégret, avec Henri Vidal, Mylène Demongeot et Darry Cowl. Afin de lui éviter la prison, un jeune inspecteur de police épouse une jeune fille qui en est à sa troisième évasion d'une maison de correction.

SAMEDI 16 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Golf (C)
10.15—Les Grands Voyages
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Boulevard du crime (Français 1955). Drame psychologique de René Gaveau, avec Maria Mauban, Frank Villar et Jean Tissier. Un acteur-auteur monte une pièce policière dont il est l'auteur et dont sa femme interprète le rôle principal. Le premier mari de celle-ci lui apprend que la pièce relate un crime commis jadis par son mari.

DIMANCHE 17 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Le Grand Nord (C)
11.00—D'Hier à demain (C)

LUNDI 18 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Un français au Japon
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Glu". (Français 1938). Drame de Jean Choux, avec Marie Bell et André Lefaur. Un jeune marin revient au pays natal après un long voyage. Sa mère voudrait lui faire épouser une belle et sage jeune fille. Mais le marin a rencontré, pour son malheur, une femme fatale, pour qui, il sacrifie tout. Un jour, cette femme est assassinée.

MARDI 19 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "La Source" (Suédois 1960) Drame d'Ingmar Bergman, avec Birgitta Perterson et Mas von Sydow. Revêtue de ses plus beaux atours, la fille unique d'un riche fermier part à cheval avec une servante, brûler des cierges à l'église. Ce rite annuel doit être accompli par une jeune vierge. En chemin, elles rencontrent trois bergers, un enfant et deux adultes.

MERCREDI 20 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

A propos de Joe Montferrand

Dieu seul et moi nous le savons

Une des figures les plus populaires et pittoresques de la galerie canadienne est bien celle de Joe Montferrand.

Fils d'une nombreuse famille ouvrière de Montréal, il avait su faire son chemin de bonne heure, grâce à sa force herculéenne et à son esprit d'aventures comme bûcheron dans les chantiers et les exploits de la "drave" périlleuse...

La présence de Joe Montferrand dans une soirée était comme un rayon de soleil qui répandait joie et gaieté. Il était la coqueluche des femmes et faisait l'admiration des hommes par ses tours de force. Il avait les manières d'un parfait gentilhomme.

En 1870, un groupe de citoyens de Montréal, dirigés par le célèbre général Charrette et recrutés par son fidèle ami Joe Montferrand, avaient formé le bataillon des Zouaves pontificaux qui devaient défendre le pape Pie IX contre Garibaldi en train de s'emparer des Etats pontificaux dans le but d'unifier l'Italie.

Je me souviens encore de la vive impression que firent sur moi ces braves soldats dans leur costume à culotte bouffante et coiffés d'un képi gris.

Pour récompenser Joe Montferrand qui s'était distingué dans cette bataille mémorable, Mgr Ignace Bourget, archevêque de Montréal, avait réussi à le faire nommer chambellan du Pape. En qualité de réveille-matin de Sa Sainteté, on lui avait appris à dire les paroles rituelles suivantes: "Votre Sainteté, il est sept heures du matin, il fait beau aujourd'hui!". Sur quoi le Pape devait répondre: "Dieu seul et moi nous le savons!". C'était toute une cérémonie!

Installé dans ses nouvelles fonctions, notre chembellan était devenu presque une personnalité importante au Vatican, lorsqu'un beau matin, il reçoit une dépêche de ses vieux copains de Montréal, annonçant leur visite au Pape, tout en venant féliciter leur ami, Joe Montferrand, pour l'honneur qu'on lui avait fait et qui rejaillissait sur toute la nation canadienne-française.

Pour bien célébrer cet événement, les copains n'avaient pas manqué d'apporter une bonne provision de sirop d'érable, de beignets et de whisky blanc, surnommé l'étoffe du pays!

Comme de juste, la fête fut joyeuse, à la mode de chez nous: tours de force, danses et chansons.

A trois heures du matin, Joe tira sa révérence pour aller se coucher... Il était bien neuf heures du matin quand il fut réveillé pour de bon!

Les yeux encore pleins de sommeil et tout excité il s'empressa d'aller remplir ses "hautes" fonctions à la porte du Pape.

Mais ne voilà-t-il pas que le Pape, prévenant l'arrivée tardive de son fidèle chambellan, lui dit tout haut en l'entendant frapper à la porte: "Dieu seul et moi nous le savons!".

Tout indigné, le naturel revenant au galop, Joe répondit: "Pardon, Votre Sainteté, je ne veux pas vous démentir, mais il est neuf heures du matin et il mouille à sciaux!".

Pour copie conforme de ce récit, veuillez vous adresser à mon copain de pêche, Arcade Boutin, dont le père avait été témoin oculaire des prouesses de Joe Montferrand.

Godias Brunet

Avant de nous quitter, l'hiver nous laissera sans doute encore quelques-uns de ses spectacles remplis de féérie.

Les aveugles "voient" des tableaux

"L'art ne reproduit rien de visible, mais rend perceptible". Cette parole de Paul Klee devient encore plus expressive lorsque l'on a visité l'exposition pour aveugles qui a été présentée à Dusseldorf, Allemagne.

L'artiste suisse Max Bucherer, surnommé "Mabu", qui a fait ses études à Munich en même temps que Paul Klee, y a montré 37 oeuvres qu'il a créées spécialement pour des aveugles. Grosses toiles, racines, clous et fil de fer ont servi de matériau pour ses tableaux simples, souvent burlesques, dont les "admirateurs" aveugles peuvent palper les contours de leurs mains. Bien qu'ils soient en partie de couleur terreuse assez morne, ceux-ci ne constituent cependant pas uniquement de "l'art pour aveugles"; ils présentent également un grand intérêt pour le visiteur qui n'est pas privé de la vue.

"Mabu" en est venu à concevoir l'idée d'une telle exposition destinée à des aveugles il y a à peine deux ans, lorsque deux Allemandes aveugles lui rendirent visite dans sa maison de Ronco sur les bords du Lac Majeur. En promenant leurs doigts sur ses tableaux, rapporte l'artiste, leur imagination avait été à ce point excitée et elles lui avaient raconté des choses tellement étonnantes, qu'il avait alors décidé de se consacrer davantage aux aveugles dans son art. C'est en collaboration avec M. Heinz Keil, président de l'Association des aveugles de Rhénanie du nord, qu'il organisa cette exposition à Dusseldorf. Celle-ci est, selon M. Keil, la première exposition de peinture pour aveugles dans le monde.

Aux yeux de M. Keil, cette exposition constitue une étape importante de l'intégration des aveugles dans la société. "Bien sûr, nous ne pouvons nous attendre à ce que tous les aveugles deviennent, à partir d'aujourd'hui, des adeptes enthousiastes de Mabu, dit-il, mais c'est déjà un progrès notable si quelques-uns d'entre eux peuvent, de la sorte, se familiariser avec la peinture et discuter de ce sujet avec leurs amis qui voient. Il s'agit évidemment d'une expérience".

L'Association des aveugles de Rhénanie du nord est d'ailleurs très favorable à toute nouveauté dans ce domaine. C'est ainsi que, l'année dernière, elle organisa la première revue de mode pour aveugles; elle a instauré pour eux des cours de rythmique et de danse; elle a même appris à des jeunes filles aveugles, dans le cadre de cours spéciaux, à se servir d'un bâton de rouge à lèvres et d'un poudrier.

Chronique sportive

L'échange Detroit-Toronto n'a pas fini de faire du bruit et de surprendre

par Jacques LEMOYNE

Le rusé Punch Imlach a peut-être joué la mauvaise carte quand il a décidé de laisser partir Frank Mahovlich, Pete Stemkowski, Garry Unger et Carl Brewer car s'il a obtenu une grande vedette en échange, il a aussi obtenu les services d'un joueur qui lui redonnera du fil à retorde, côté discipline. Ulman n'est pas un gars qui va se montrer tendre pour Imlach si ce dernier continue à vouloir appliquer des méthodes d'entraînement qui lui ont aliéné quelques bons joueurs et qui pourraient bien lui coûter finalement son poste d'instructeur. Les magnats du hockey devraient eux aussi se surveiller attentivement car s'ils continuent ainsi à faire subir les vexations aux représentants des joueurs ils pourraient bien s'éveiller un bon matin avec "un paquet" de troubles sur les bras. On sait que Ted Lindsay et Doug Harvey ont été chassés de la Ligue Nationale parce qu'ils dirigeaient le syndicat des joueurs. Jacques Plante a été lui aussi victime un peu de cela, mais comme Plante n'était pas un gars pour s'en laisser imposer, il est revenu à la charge et a forcé la Nationale à remodifier sa caisse de retraite, sa politique d'assurances et même les salaires minima des joueurs. Mais ce n'est pas tout le monde qui a l'aplomb de Plante. Donc Norm Ullman, Paul Henderson et Floyd Smith, dont la moyenne d'âge est de 30 ans, ont été échangés pour quatre joueurs dont la moyenne d'âge est de 25 ans. De plus, Ullman n'a pas le tempérament de Mahovlich et monsieur Imlach pourrait bien avoir introduit un nid d'abeilles dans la chambre de ses joueurs. Quoi qu'il en soit, cet échange est un stimulant magnifique pour le hockey qui devait s'en permettre plus souvent. Et on pense ici à Henri Richard qui a été chanceux de s'en tirer à si bon compte. S'il avait joué pour un gars comme Imlach par exemple, il serait peut-être dans les mêmes draps que Jim Pappin à l'heure actuelle. Punch ne recevra pas un prix de popularité cette saison!

Francis jubile

La fin de la saison sera encore excitante au possible dans la vieille section de la Nationale et encore plus serrée dans la nouvelle section. Les clubs paraissent bien équilibrés et il est à souhaiter que les séries éliminatoires soient elles aussi excitantes comme la fin de saison. Emil Francis jubile. Ses Rangers participeront encore aux éliminatoires et forceront les Canadiens à se surveiller jusqu'à la dernière joute. Il se peut même que la dernière rencontre de l'hiver soit décisive et décide du championnat de la Ligue. Quel triomphe pour le nouveau Garden que de présenter une telle attraction! Si Rod Gilbert et Jean Ratelle soulèvent l'enthousiasme des foules à New-York il ne faut pas oublier leur camarade Camil Henry qui tire son épingle du jeu. On dirait que la présence de Camil sur cette ligne a donné des ailes aux deux autres joueurs et la décision de Francis de faire revenir Camil à la Ligue Nationale a été très heureuse. Francis a été patient avec ses joueurs: il a fait des échanges heureux et il voit maintenant des gars comme Jimmie Neilson justifier les espoirs entretenus pendant de longues saisons.

Ce qui est intéressant dans cette lutte c'est que non seulement les Rangers mais les Bruins participeront eux aussi aux éliminatoires. Avec le sang nouveau et les surprises enregistrées par les nouvelles équipes la saison prochaine promet beaucoup dans la Nationale. Il est pas mal certain que la coupe Stanley va demeurer dans la section est, cette année, mais on n'engage plus l'avenir comme on le faisait au début de l'hiver. Les prophètes et les experts se sont heureusement trompé pour ce qui est du calibre du jeu de la nouvelle division, et pour ce qui sera le classement final cette année. Je n'ai pas de mérite ni d'exclusivité en ce domaine, ayant choisi les Hawks pour terminer au premier rang! Quoi qu'il arrive, celui qui, à mon sens, mérite le titre d'instructeur de l'année c'est bien Emil Francis, ce petit fils de marseillais installé au Canada depuis deux générations seulement.

Frazier gagne

La victoire de Joe Frazier sur Buster Mathis m'a déçu. Non pas que Mathis ne se soit pas bien battu, au contraire. Je pense qu'avec une meilleure préparation et avec un peu plus d'expérience, Mathis, qui est encore jeune, pourra vaincre Frazier. Il a été mis hors de combat, c'est certain, et il a été solidement battu mais il n'a pas été déclassé ou ridiculisé comme on l'avait prédit. Il s'est avéré un meilleur boxeur que Frazier et s'il peut ajouter de la force à ses coups, il pourrait remonter la côte. Mais Frazier a prouvé, sans l'ombre d'un doute, qu'il était le meilleur homme de sa classe. Je pense qu'il est meilleur que les champions du tournoi et je pense aussi qu'il battra Floyd Patterson parce que ce dernier est facile à ébranler et que Frazier possède le coup de poing qu'il faut pour envoyer Patterson au pays des rêves. Cependant j'ai bien hâte de voir si Sonny Liston a encore quelque chose dans le ventre! S'il voulait, le gros Sonny en ferait voir de toutes les couleurs à bien des gars qui se proclament champions aujourd'hui.

La boxe est morte au Canada mais elle revit ailleurs. Les foules qui envahissent les stades aux Etats-Unis comme en Europe et en Asie témoignent de la popularité d'un divertissement qui, s'il était bien mené, revivrait au pays aussi. Bien sûr que la boxe ce n'est pas le plus raffiné des sports mais c'est un sport qui exige du courage et une condition physique hors pair. Il faut savoir faire de très grands sacrifices pour y réussir et les noirs, aux Etats-Unis, ont compris que le sacrifice était la voie qui était le plus facilement accessible. C'est pourquoi ils dominent dans ce sport et non pas parce qu'ils sont plus bêtes que les autres. Les sous-privilégiés de la société n'ont généralement pas peur de lutter pour améliorer leur sort. Frazier était sans travail après les Jeux Olympiques. Il a été heureux de louer ses services à un syndicat qui lui assure maintenant un standard de vie auquel il n'aurait jamais pu aspirer avant, tout comme Mathis du reste. Les sous-privilégiés ont ainsi leurs petites revanches.

La popularité du patinage en Hollande

Les victoires remportées par les patineurs hollandais aux Jeux Olympiques d'hiver, à Grenoble, où ils décrochèrent trois médailles d'or, trois médailles d'argent et trois médailles de bronze, donneraient à penser que la Hollande, à l'instar du Canada, constitue un merveilleux terrain préparatoire aux sports d'hiver. Au grand regret de plusieurs, il n'en est cependant rien, car avec le temps les hivers hollandais semblent perdre peu à peu de leur rigueur. Ces scènes hivernales si bien décrites par les peintres hollandais du 17e siècle, où l'on voit des groupes de patineurs tournoyer au long des canaux bordés de moulins à vent ,ne se renouvellent hélas! que rarement de nos jours.

C'est pourquoi Cees Verkerk et Ard Schenk, tous deux gagnants de médailles olympiques d'or et d'argent, trouvèrent de meilleurs centres d'exercice en Norvège, tandis que de façon générale les amateurs de sport pouvant se le permettre choisissent pour villégiature d'hiver les Alpes suisses, françaises ou autrichiennes. De fait, en cette période de l'année, des trains bondés de touristes d'hiver quittent les "plats pays" pour les "hauts plateaux", car bien que les Hollandais aiment beaucoup le patinage, considéré à juste titre comme un sport de la plaine, ils adorent également le ski en montagne.

Pour ceux qui restent au pays cependant, étudions les facettes sous lesquelles apparait l'hiver hollandais.

Ballet sur glace

Dès que le Bonhomme Hiver souffle assez fort pour geler l'eau des lacs et des canaux, la Hollande entière est prise d'agilité soudaine, sautant sur l'occasion d'enfiler prestement ses patins. Dans les villes anciennes traversées d'un réseau de canaux, le visiteur aura la surprise de voir de dignes directeurs de sociétés, serviette en main, patiner vers leur bureau. Etudiants et professeurs glissent pareillement côte à côte vers l'école. Ainsi vont les ouvriers vers l'usine, et les ménagères vers les parents ou amis pour une pause-café, leurs tout petits patinant à leurs côtés au meilleur de leur habileté.

Les randonnées d'une journée sur patins y jouissent d'une grande popularité. On va par exemple de Leyde à Haarlom (environ une vingtaine de milles). C'est là le genre d'aventure commune à tout patineur moyen. Comme la plupart des villes et villages sont accessibles par canaux — donc par glace — le patineur hollandais se voit devant un choix illimité de parcours. De là sa préférence pour le patinage à ciel découvert et aux longs trajets où on lutte de vitesse.

A la froidure, c'est une véritable fraternité qui règne au long des voies d'eau du pays. De parfaits étrangers s'y rencontrent et s'y unissent en groupes ou en couples qui vont patinant d'un endroit à l'autre, sur un trajet ou bref ou long. Sur les étangs, les canaux, les lacs et les rivières surgissent comme par magie des relais de fortune où l'on peut déguster une soupe fumante (de la soupe aux pois, bien sûr), ainsi que du chocolat chaud et d'autres bonnes choses propres à ranimer les courages comme à réchauffer tous les enthousiasmes.

Collaboration de la presse

Tous les média de communication hollandais collaborent au succès des entreprises de cette période dédiée au patin, en portant à l'attention du public la tenue de courses et de concours que l'on se hâte d'organiser dès que la glace peut porter ses sportifs. Il faut tout mettre sur pied en vitesse, car l'on reste toujours à la merci d'un subit dégel, lequel jetterait bas tous les projets. Des clubs locaux préparent une variété de parcours intéressants, avec points de repère le long de la route. Un trajet toujours populaire par exemple est celui reliant une vingtaine ou plus de moulins à vents. Certains concours mettent aussi les participants au défi de porter au bec, tout le temps de leur randonnée, une longue et fragile pipe de plâtre, qu'ils doivent garder intacte jusqu'à la ligne d'arrivée.

(Vignettes Féminines de Hollande, février 1968)

La vie au Petit Séminaire

Sports

Le jeudi soir 29 février, le rideau tombait sur une autre saison de hockey. Les parties de hockey de ce soir-là déterminaient les gagnants de la coupe. Les grands champions furent: chez les seniors, le club "St-Léon" composé de R. Chaput, R. Comeault, M. l'abbé F. Desjardins, M. Desrosiers, C. Dubois, G. Labossière, C. Provost, D. Rémillard, M. Rémillard et C. Schimnowski. Chez les juniors, le club victorieux fut "Labrise" composé de H. Chappellaz, J.-P. Dubé, P. Dufresne, M. Lachiver, C. LaFleur, G. Lambert, B. Lesage et C. Parent. Après les joutes, M. l'abbé Raymond Roy, supérieur, a présenté un trophée aux capitaines des deux clubs, soit G. Labossière et J.-P. Dubé. Nos félicitations!

La saison du hockey terminée, tous se lancèrent dans des parties de ballon-balai. Puis, nous aurons le grand concours annuel des jeux intérieurs.

Comité religieux

Notre comité religieux a préparé un programme spécial afin de nous mettre dans l'esprit du Carême. Le 28 février, cérémonie des Cendres et messe concélébrée. Le 29 février, prière spéciale le soir par un élève. Le 6 mars, prière spéciale le soir par un élève. Le 13 mars, messe concélébrée par Dom Fulgence Fortier et le Père Comeault, de la Trappe de St-Norbert. Le 14 mars, prière spéciale le soir par un élève. Le 21 mars, un conférencier invité. Le 27 mars, célébration de la Pénitence. Le 5 avril, messe célébrée par un prêtre visiteur, soit M. l'abbé Hervé Dansereau, secrétaire à l'archevêché. Enfin, le 10 avril, repas pascal.

Fin de semaine

Le samedi après-midi 9 mars, certains élèves sont allés à la piscine Sherbrooke, d'autres sont allés à l'exposition d'automobiles à l'aréna de Winnipeg. Samedi soir, film au collège: "Polyanna". Dimanche soir, film au collège: "L'évangile selon saint Mathieu".

Le chroniqueur



Eugène Ludwick, élève de l'Institut Collégial Louis Riel, a été choisi comme page pour la 28e session de la Législature manitobaine. Il est le fils de l'échevin et de Mme Michel Ludwick, de St-Boniface.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Western Paint	10 -2
Club Belge no 2	7 -5
CKSB	7 -5
Club Belge no 1	6½-5½
Chez Huot	6 -6
Medo-Land	6 -6
Cercle Ouvrier	6 -6
Marion	5 -7
Can. de Naissance	5 -7
Seals	5 -7
The Blues	5 -7
Twin Cities Painting	3½-8½

Haute partie: The Blues, 909.
Hautes 3 parties: The Blues, 2570.
Haute partie: A. Pauwels, 222.
Hautes 3 parties: G. Léveillé, 566.

A Oshawa, les usines de General Motors occupent une superficie de plus de 200 acres.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

18 mars
M. Armand-C. Grenier, St-Léon.

21 mars
M. Florent Labossière, Somerset.
M. Jean Lahaie, St-Pierre.

22 mars
M. Jean Bonneteau, St-Boniface.

23 mars
M. Robert Arbez, Ste-Anne-des-Chênes.

Club social du Centre Culturel de St-Boniface

Le 9 mars, le Club social du Centre Culturel St-Boniface présentait Georges Paquin en récital. Grâce à son répertoire étendu, Georges a captivé son auditoire du début à la fin de son récital. Les airs d'opéra alternaient avec les airs populaires, entrecoupés de commentaires humoristiques ou sérieux, ce qui a créé dans la salle une ambiance qui a permis à Georges de donner le meilleur de lui-même. Dans l'auditoire, on remarquait Jack Turnbull, l'animateur de l'émission télévisée "Around Town".

Roland Dufault a aidé à maintenir l'atmosphère par ses jeux de lumière à point. L'appréciation de l'auditoire s'est exprimée par une ovation debout à la fin du spectacle. Faisons remarquer ici que Georges et son accompagnatrice, Annette Painchaud, ont donné ce spectacle gratuitement, au profit du Centre Culturel St-Boniface.

Après le récital, une partie de l'auditoire ont traversé au Club social pour y terminer la soirée dans cette atmosphère de famille dont le Club a acquis la réputation.

Samedi prochain, 16 mars, le Club social présente Gérald Lavoie, jeune chansonnier manitobain qui interprétera ses propres compositions. Comme d'habitude, on peut réserver ses billets à la Librairie Lumen au prix de 50 cents.

On invite tout particulièrement ceux qui ne sont pas encore venus au Club social. Ils y passeront une soirée comme on n'en passe pas dans les cabarets ordinaires.

Communiqué

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Mal aux pieds...

Les élèves des écoles supérieures et les scouts, qui désirent prendre part au grand marchoton du Conseil Goulet, du 27 avril, sont priés de se procurer le plus tôt possible leurs formules d'inscription afin de se trouver des parrains.

Les intéressés doivent s'adresser au frère Léo Fluet pour plus amples renseignements.

Conférence

Le conférencier invité à notre soirée du lundi 18 mars est nul autre que le magistrat Robert Trudel! Les frères de notre Conseil et leurs épouses sont priés d'assister en grand nombre, à 8 h. 15, à cette conférence qui promet d'être intéressante.

Le frère Rosaire Péloquin nous promet un goûter spécial pour clore la soirée.

Çà et là

Le tournoi de cribbage est enfin commencé! Déjà, il y a eu des surprises! Qui sera le champion officiel de notre Conseil pour 1968?

On a même organisé un tournoi de "shuffle-board"! Les frères nouvellement initiés feront-ils la barbe aux anciens?

Ces deux concours maintenant organisés, les jeunes frères n'attendent plus que le tournoi de ping-pong.

Ligue de 5 quilles

Malgré une partie record de 371 points roulée par son capitaine, l'équipe Sala demeure encore au troisième rang.

Equipe	Points
G. Manaigre	35
A. Girard	33
H. Sala	24
Arm. Jeanson	21
Art. Jeanson	20
D. Nolin	19
T. Girard	9
R. Fontaine	8

Rigoletto

D'après les ingénieurs de General Motors, une voiture de tourisme comporte environ 13,000 pièces.



M. Michel Pairault remet à M. et Mme Patrick McCarthy, de St-Boniface, gagnants au concours du Centenaire de CKSB, les deux billets d'aller et retour St-Boniface à Paris, avec tour d'Europe de 21 jours offert par l'agence de voyage d'Eschambault. Cette présentation eut lieu à la salle Traverse à l'occasion d'une dégustation de vins et fromages organisée par CKSB de concert avec le Consul de France, Air France et l'agence de voyage d'Eschambault. De gauche à droite, M. Michel Pairault, directeur d'Air France au Canada, M. Arthur d'Eschambault, Mme et M. Patrick McCarthy, et M. Benjamin Salem, chef de district d'Air France.

(Photo Perrin du Manitoba)

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Unité, amitié, charité, voilà la devise des Filles d'Isabelle. C'est pourquoi nous nous sommes groupées autour de notre soeur Geneviève Rowan pour unir nos prières aux siennes et à celles de sa famille lorsqu'elle eut la douloureuse épreuve de perdre le compagnon de sa vie.

La charité nous incita à faire un pas de plus en préparant et servant le repas du midi comme marque de sympathie très profonde que nous avions pour tous.

La réunion d'affaires du 5 fut très mouvementée, bientôt la salle était chargée d'idées et de suggestions; il n'y avait que l'embarras du choix pour les adapter à chaque projet en cause.

La soirée sociale du mois dernier fut des plus intéressantes, sous les auspices de soeur Lillian Hébert, qui avait invité deux institutrices de l'Occident. L'une des Philippines, habillée de son costume traditionnel, était très attrayante. Elle nous montra aussi d'autres toilettes richement ornées, tout en nous expliquant les coutumes de son pays. Arrivée depuis 2 ans, elle est très bien adaptée au climat et aux moeurs; si bien qu'elle a des lignes tendues et toutes sortes de tours dans son sac, jusqu'aux neuvaines (étant catholique) pour attraper un mari canadien.

L'autre venant des Indes est si menue et timide qu'elle éveillait la pitié en premier lieu, mais la chaleur de notre réception eut tôt fait de la mettre à l'aise pour répondre à toutes les questions. Elle aussi était vêtue du costume de son pays, composé de tulle si légèrement drapée autour de son corps trop frêle. Nos bancs de neige lui rappellent sans cesse ses dunes de sable bien chaud qu'elle a laissées là bas. C'est probablement le pourquoi de ce regard nostalgique qui semble rivé dans ses yeux. Toutes et chacune se sont proposé de faire un effort pour lui rendre la vie moins pénible parmi nous.

La prochaine soirée sociale qui aura lieu le 19 mars sous la direction de soeur Alice Douville ne sera pas moins intéressante. La Rév. Sr Legal, mieux connue parmi nous sous le nom de "Soeur Sunshine", a bien voulu accepter de venir nous montrer des vues de son année passée en Europe. Sa verve intarissable et son humour nous font toujours oublier l'heure.

Donc, chères soeurs, rendons-nous en grand nombre pour prouver notre appréciation. Amenez vos amies, nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

La rédactrice

St-Eugène

Thé annuel

Les dames de la paroisse St-Eugène sont heureuses de vous inviter, ainsi que vos amis, à leur thé annuel à la salle paroissiale de St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie, St-Vital, le dimanche 24 mars, de 2 h. à 5 h. 30 p.m. Il y aura vente de tabliers et pâtisseries.

Les prêtres, dans neuf paroisses, béniront que les mariages "préparés"

ST-JEROME — Les prêtres dans neuf paroisses, environnant la ville de St-Jérôme, ont adopté une nouvelle attitude à l'égard des mariages à bénir dans les églises de ce secteur du diocèse. Par une déclaration conjointe, ils ont fait connaitre leur position. A leur avis, elle s'avérera une mesure énergique, propre à diminuer le nombre des échecs matrimoniaux.

Dorénavant, ils ne béniront plus aucun mariage, à moins que les couples ne s'y soient suffisamment préparés. Cette précaution concorde avec l'attitude adoptée par le vicaire dans l'une de ces paroisses, M. l'abbé Jacques de Villiers. Il a eu recours à de semblables mesures. D'après ces prêtres, curés et vicaires, l'amour vécu dans le sacrement de mariage exige la recherche de la présence de Dieu dans la vie à deux.

Le communiqué suggère, comme moyens exemplaires de préparation, les cours aux futurs époux, dispensés par des services diocésains, des cours par correspondance ou encore des rencontres avec des couples mariés, assumant pleinement les responsabilités de leur état matrimonial. La trentaine de prêtres ont appuyé leur attitude, sur l'article 129 du code civil au Québec, stipulant qu'aucun fonctionnaire, ainsi autorisé, ne peut se laisser contraindre à célébrer un mariage, entrainant quelque empêchement d'après les doctrines et croyances de sa religion et de la discipline de l'Eglise de son appartenance.

Les nouvelles directives de ces prêtres invitent les futurs époux à faire connaitre six mois à l'avance, aux pasteurs dans la paroisse de la fiancée, leurs intentions de se marier. Cette mesure a pour objet d'aider les futurs conjoints à se préparer à la bénédiction de leur union. Ces prêtres formulent aussi le souhait collectif de voir le gouvernement instituer des tribunaux civils ou matrimoniaux, aptes à recevoir le consentement des futurs époux qui n'ont pas la foi au sacrement de mariage.

Les signataires de la communication ont expliqué le sens de leur voeu, par la conscience du rôle qu'ils assument à la bénédiction des mariages. Il leur est dévolu comme témoins d'un sacrement, destiné aux personnes pratiquant leur foi en Jésus-Christ. L'insistance sur la nécessité d'une sérieuse préparation au sacrement de mariage reflète une préoccupation envers le bonheur des époux et leur épanouissement dans la société de l'Eglise; elle n'entend aucunement brimer la liberté des personnes, car, bien comprise, la liberté a toujours pour résultante leur bien et celle de la société.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Bâtir... la paix

Pour clore la semaine guide, Lorette accueille à bras ouverts les guides du diocèse de St-Boniface. C'est fête, c'est le grand ralliement guide annuel. Près de 400 membres et invités y participent.

La levée des couleurs, les prières guides et jeannettes et le mot de bienvenue de M. l'abbé Perron mettent le rallye en marche. Cie Thérèse Drouin, maitre de cérémonies, nous invite à partager notre diner dans la fraternité. Au cours de la soirée, le chant thème "Bâtir dans la paix" résonne à maintes reprises, grâce à notre bout-en-train et aumônier diocésain, M. l'abbé Félicien Juneau.

Vers 6 heures, les parents se présentent à l'auditorium de l'école Lagimodière afin d'assister au feu de camp. C'est autour du feu que chaque unité nous présente soit des saynètes, des mimes, des danses ou des chants. Durant les entractes, Mme Rosanna Bérubé nous dirige avec entrain dans quelques chants à répondre. Notre Cie diocésaine, Mme Anne-Marie Loiselle, dans son message, nous demande de bâtir la paix au moyen de la fraternité.

Maintenant c'est le moment des récompenses. Six cheftaines qui se sont mérité des licences de camp les reçoivent des mains de Mme Denise Fournier, Cie diocésaine adjointe. Un grand nombre de jeannettes et de guides se voient décorées des signes, brevets ou insignes selon ce qu'elles ont gagné au cours de l'année. Mme Lucille Dumaine, Cie à la Branche Jeannette, et Mme Rita Bohémier, Cie à la Branche Guide, en font la distribution.

Mme Angélina Duhamel, présidente diocésaine, remercie les organisatrices du ralliement aussi bien que les hôtes pour le succès atteint durant la soirée. M. l'abbé Juneau explique et fait méditer tout en chantant sa composition de "Bâtir dans la paix". Le rallye se termine avec le cantique des équipes.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Cie Elisabeth Bergeron, de Lorette, les parents et amis et tous ceux et celles qui ont contribué, soit par leur présence ou leur aide, à faire de cette soirée un vrai succès.

Promesse

Le 7 mars dernier, les guides ainées du feu Jeanne d'Arc de la paroisse cathédrale assistèrent à la promesse privée de leur assistante, Mme Jeannette Dubé. Présidaient: M. l'abbé Gérard Lévêque, aumônier, et la commissaire Anne-Marie Loiselle. La famille de Mlle Dubé, heureuse de lui donner son appui, était présente. Bienvenue dans la grande famille des guides. Que le feu Jeanne d'Arc ne s'éteigne point.

La publiciste

La Riposte

"J'ai le coeur gros"

Cette histoire est une histoire vraie. Je n'ai recueilli le témoignage d'aucune personne. Les personnes concernées sont toutes muettes. J'apporte le témoignage d'un millier de personnes. C'est une histoire de tous les jours, hélas. C'est une histoire de nos jours. Sera-ce une histoire de toujours?

Nous entrons dans un lieu où la lumière n'est pas. Et nous y rencontrons une enfant qui, il y a un instant, n'était pas. Elle s'éveille pour la première fois. Ecoutons-la:

"Je suis bien, si bien. On est au chaud ici. Merci maman de me recevoir comme cela chez toi. Je frémis à la pensée de ce que je souffrirais dans le monde extérieur, dans le monde difficile. Tu y vis depuis longtemps, maman. Mais tu es une grande personne. Tu es si grande, si belle, si gentille. Tu n'as pas à avoir peur. Mais moi, je suis si petite, si informe, si incapable; je mourrais sans toi. C'est pourquoi je t'aime, maman. Tu m'as invitée. Tu me gardes en toi; tu me nourris. Tu me donnes tout ce qu'il me faut pour que je vive. Merci maman."

Et après un tel effort, la fillette s'endormit pour la première fois de sa vie.

Mais la maman n'avait pas entendu ce discours de son enfant. Elle ignorait encore qu'en elle une vie nouvelle venait d'apparaitre. Elle ignorait tout de ce nouvel espoir qui naissait. Elle ignorait le début d'amour qu'elle portait.

Et les jours passaient.

"Je ris en songeant, maman, que tu ne sais même pas encore que je suis une petite fille. Tu es vraiment merveilleuse. Tu es une GRANDE personne. Mais tu ne sais même pas que je suis une petite fille. Oh, je sais que si tu me voyais, tu serais même alors bien embêtée de me reconnaitre. Je suis toute petite. Et j'ai très peu de développé. Tu ne saurais voir la couleur de mes yeux parce que mes yeux sont encore à l'usine. Tu sais, c'est long de devenir grande quand on est d'abord si petite. Il faut travailler très longtemps et très durement. Je suis si chanceuse que tu m'héberges et que tu m'aides.

"J'ai hâte de te voir enfin. Je ne sais pas si tes cheveux sont blonds ou bruns ou noirs. Je ne sais pas si tes yeux sont bleus ou gris ou verts. Mais je sais que tu as le sourire. Je sais que tu m'aimes. Nous nous connaissons si peu. Mais nous sommes si près l'une de l'autre. Comment ne pas être heureuses, comment ne pas s'aimer?"

La maman soupçonnait maintenant la présence du petit être. Elle devait bien sourire. Elle devait en effet être joyeuse d'être mère. Il y a des gens qui construisent des télévisions ou des automobiles. Il y en a d'autres qui échangent des morceaux de papier ou de métal, qui travaillent donc dans l'argent. Mais la maman, elle, produit une vie. Elle produit un coeur et une intelligence. Et le nouveau coeur prend forme en elle; il commence à battre une nouvelle vie. C'est plus beau, c'est plus riche que tous les téléviseurs, que toutes les voitures. Cela a tellement plus de sens que toutes les liasses de dollars, que tous les sacs d'argent, que tous les lingots d'or. Comment une maman ne pourrait-elle pas être fière, être heureuse, être rayonnante?

Et les jours passaient.

"Ma maman semble être nerveuse ces derniers temps. Je le sens. J'espère qu'elle ne se fait pas trop de soucis pour moi. Je sais que je lui prends bien des forces. Mais je fais tout mon possible pour me développer correctement et lui éviter des ennuis. Je ne doute pas que tout ira pour le mieux, maman. Repose-toi seulement un peu."

Et les jours passaient.

"Aujourd'hui ma maman et moi sommes parties en voyage. Quel remue-ménage. Mais j'aime me promener. C'est plaisant d'être à deux et de prendre une marche ou une promenade en voiture. Quand je serai plus grande, je pourrai admirer le paysage avec ma maman. Je pourrais rire avec elle. Je pourrai alors contempler ses yeux, son visage, et jouir de sa présence auprès de moi. Et j'essaierai moi-même de la rendre heureuse, de l'aider quand je pourrai. Quand elle sera fatiguée, je l'enverrai au lit et je serai la grande dame de la maison. Je prendrai tout en main. Attendez que j'aie mes trois ans. ... Mais! Oh, j'ai mal. Maman! J'ai mal, maman! Maman! MAMAN!

Quelques minutes après le médecin enleva son masque et, se tournant vers la garde, lui dit:

"Voilà. L'opération est réussie. Jetez le foetus aux déchets et amenez la patiente à la salle de récupération."

Sera-ce une histoire de toujours?

Georges Allaire

Le saviez-vous?

Une nouvelle technique de fabrication permet maintenant d'utiliser, pour les fenêtres des écoles, du verre de sécurité cinq fois plus résistant que les vitres normales. En outre, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de mars, ce verre a la qualité essentielle de ne présenter aucun danger lorsqu'il lui arrive de se briser, car les éclats ne sont pas coupants.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

"Echos du passé"

Il y a 150 ans cette année que sont arrivés dans l'Ouest canadien les deux premiers missionnaires. La Ligue des Femmes Catholiques fêtera cet événement par un pageant mimé les "Echos du passé". En plus de tous ces costumes authentiques sur la scène, vous aurez l'occasion de voir des artistes de chez nous. Trois jeunes gens qui ont concouru au Festival de musique cette année. Une élève de Mme Grandpierre nous donnera une démonstration de ballet et tous mignons seront les petits élèves des "Heures Claires" de Mme Ragot. Enfin, un couple octogénaire de la paroisse terminera la représentation.

Le tout se déroulera le dimanche, à 8 h. p.m., au Centre Culturel de St-Boniface. Les billets sont en vente chez Huot, boulevard Provencher, à la Librairie Lumen, Centre Culturel.

Comité du pageant

Les conditions d'admission à l'Université de Manitoba rendues plus flexibles

Quoiqu'un certificat d'immatriculation de 12e année résultant de l'étude du Français, de l'Anglais, des Mathématiques, de la Physique et de la Chimie satisfasse aux conditions d'entrée à presque n'importe quel département de l'Université de Manitoba, elles sont plus flexibles qu'on ne le croit. Les élèves peuvent profiter de la plus grande variété de cours donnés dans les grands Instituts collégiaux de cette province.

Sur les 24 facultés et écoles de l'université, six exigent des études avancées au niveau universitaire, alors que les 18 autres acceptent les étudiants directement de la 12e année. Un élève, ayant réussi la 12e année en étudiant les sujets déjà mentionnés dans cet article, serait admis à 17 des facultés ou écoles et, avec un cours de musique substitué à une science ou suivi après les heures de classes, il pourrait être admis à la dix-huitième.

L'Université de Manitoba offre un nombre de brochures et de tracts, donnant aux futurs étudiants le moyen de se renseigner précisément sur les conditions d'admission et sur ce que chaque faculté représente. Aussi, les étudiants de la région métropolitaine de Winnipeg sont invités à se rendre à l'université les samedis matins pour des séances d'orientation où ils apprendront ce que comporte, par exemple, le travail d'un anthropologiste ou d'un zoologiste, etc. L'université invite tous les étudiants des écoles secondaires de la province à un "Open-house" afin d'obtenir les mêmes informations. Il a généralement lieu en octobre.

Pour plus de détails, on peut s'adresser à M. James Cameron, 474-9510 ou 334-5344 (résidence).



La "Renault" 10 Major que l'on voit ci-dessus est un des nombreux modèles que l'on peut voir chez Hildebrand's Sales & Service à Steinbach. Une visite vous convaincra de l'élégance et de la solidité de cette voiture fabriquée au Canada. Bienvenue à tous.

Le Carnaval de St-Laurent remporte un succès éclatant

ST-LAURENT — Personne n'oubliera de sitôt le Carnaval local qui débuta cette année par un long défilé ayant en tête un char allégorique représentant l'hiver et conduisant les candidates, suivi de ski-doos conduits par des bouffons. Le tout fit le tour de la paroisse à la grande joie des gardiennes d'enfants.

Il y eut courses de ski-doos, de raquettes (hommes et femmes), lapins éviscérés en vitesse, cuisson de banaks (sorte de crêpe) sur des bâtons, grimpeurs de poteau, joutes de ballon-panier et de balon-balai, sans oublier les joutes de gouret par les anciens et les jeunes. Au dire des connaisseurs, il y a de véritables talents parmi la jeunesse; à tous de les encourager.

Le soir eut lieu le couronnement de la Reine du carnaval et l'heureuse élue fut Mlle Jeannette Perrault, escortée de ses gracieuses princesses, Miles Barbara Bruce et Andréa DeLaronde. Sincères félicitations!

Les heureux spectateurs tiennent à remercier et à féliciter chaleureusement tous les organisateurs, tous ceux qui ont fourni des dons et ceux et celles qui se sont dévoués sans compter pour faire de ce joyeux carnaval un succès sans précédent.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ile-des-Chênes no 5979

A l'assemblée régulière du Conseil tenue le mardi 27 février, il y eut réception en l'honneur des Chevaliers initiés le dimanche 11 février au Club St-Vincent. Ces nouveaux frères surent mettre à profit les leçons de fraternité et de charité qu'ils apprirent en cette journée mémorable. Le frère Arthur est un de ceux qui n'oublie pas facilement. Malgré la mauvaise température, 38 membres étaient présents pour les féliciter.

Nos officiers

Le Conseil est formé des officiers suivants: aumônier, M. l'abbé Marcel Dacquay; Grand Chevalier, Alex. Arnould; député Grand Chevalier, Dollard Ritchot; secrétaire-archiviste, Athanase d'Auteuil; finances, Adrien Bérard; trésorier, Alain Dufault; conférencier, Jérôme Brûlé; conseiller juridique, Paul Trudeau; chancelier, Aimé Dumaine; gardes, Roméo Lacroix et Adelmare Moquin; gardes suppléants, Ernest Petit et Fernand Brûlé; syndics, Xavier Philippe, Joseph Moquin et Bernard Trudeau.

Affaires nouvelles

Présentation au frère Dumaine, pour ses 25 ans dans la Chevalerie, d'une carte d'honneur et de félicitations reçue du Conseil Suprême. Le Grand Chevalier remercia aussi le frère Dumaine pour la bibliothèque construite gratuitement. On aura de l'espace pour ranger nos livres, documents et futurs trophées.

Le frère Léo Dumaine est en charge du déjeuner-communion qui aura lieu à la Trappe de St-Norbert. A date, 37 membres se sont inscrits, mais il y a de l'espace pour un plus grand nombre. Les arrangements sont en cours, nous dit notre aumônier.

Qu'est-il devenu de la Charte du Conseil; à date nous n'avons que le no "5979". Notre député de District avait laissé entendre que ce document nous parviendrait en décembre.

Une soirée récréative sera organisée pour nos oeuvres paroissiales. Tous nous apprécions le beau travail fait à l'intérieur de notre église. Félicitations aux menuisiers de notre localité pour leur savoir-faire.

Cordiale invitation dans la Chevalerie à ces menuisiers-architectes et à leurs amis. La prochaine initiation aura lieu dans quelques mois. Avis aux intéressés.

J'y étais

La Great-West a connu la meilleure année de son histoire

Dans sa récente présentation du rapport annuel de la Great-West, M. D. E. Kilgour, le président, a révélé que ce rapport indiquait que les ventes, les profits, l'augmentation de l'actif et les assurances en vigueur ont atteint de nouveaux sommets.

L'actif de compagnie a presque doublé depuis dix ans et se chiffre maintenant à $1,310,313,000, soit à $87,868,000 de plus qu'en 1966.

Les dividendes aux assurés se sont chiffrés par $15,521,000 et furent les plus élevés dans l'histoire de la compagnie. Les actionnaires reçurent $1 million comparativement à $880,000 en 1966.

Les versements aux assurés et aux bénéficiaires ont augmenté à $7.7 millions pour atteindre $160,089,000.

Le rapport conclut en disant que 1968 verra probablement une demande soutenue des services de la compagnie et apportera de nouveaux défis.

NOTES AGRICOLES

L'hon. H. J. Enns exhorte les cultivateurs à faire preuve d'habileté dans leur production

Souligne l'importance du "travail total en équipe"

Les cultivateurs soucieux d'obtenir de plus gros revenus devraient tenir compte des besoins de l'industrie alimentaire tout entière et produire les denrées de qualité que le public désire acheter. Telle fut la thèse avancée par l'hon. H. J. Enns, ministre de l'Agriculture du Manitoba, au cours de la réunion annuelle des agents d'assurance des récoltes de cette province.

"Quand nous envisageons l'industrie alimentaire au Manitoba et pensons à tous ceux qui y participent, nous, cultivateurs, hommes d'affaires et membres du gouvernement, devrions nous considérer tous comme les membres d'une équipe homogène. Nous devons tous jouer un rôle qui sera bien plus significatif si nous nous appuyons les uns les autres."

Le ministre souligna la nécessité d'un programme continu pour évaluer les demandes des consommateurs. Il cita comme exemple la production porcine: les producteurs canadiens comprirent bien vite que les consommateurs voulaient de la viande et non de la graisse. Les cultivateurs américains furent plus lents à se pénétrer de cette idée si bien que, pendant un certain temps, la viande du porc canadien primait toute autre.

"La seule façon d'augmenter le revenu de nos fermes, c'est de produire avec plus de soin et en plus grande quantité des produits assurés de débouchés faciles."

M. Enns a reconnu que les efforts combinés des cultivateurs, des compagnies de machines agricoles, des agences de marketing et du gouvernement avaient déjà produit des résultats surprenants. Par exemple, le programme d'analyse du sol avait fait doubler l'usage d'engrais chimiques entre 1965 et 1966. Celui de la production constante avait diminué les jachères d'été de 300,000 acres entre 1965 et 1966.

"Les achats d'engrais", dit-il, "sont devenus aussi communs que ceux, jadis, de ficelle à lieuse."

Durant les deux dernières années, les produits agricoles de toutes sortes récoltés dans les fermes du Manitoba ont représenté une valeur de près d'un demi-milliard de dollars. D'après lui, une coopération plus étroite entre les différents secteurs de production entraînerait un appoint d'un milliard à notre économie nationale.

M. Enns a suggéré que l'on étudie sérieusement tout le climat économique de la production agricole du Manitoba en rapport avec le revenu des fermes; il a ajouté que le gouvernement et l'entreprise privée devaient mettre en commun leurs connaissances et leurs efforts: "Le gouvernement du Manitoba, a-t-il déclaré, est tout disposé à continuer sa coopération. Des programmes, tels que l'assurance des récoltes et l'analyse des sols, ont produit des fruits excellents et nous n'avons nullement l'intention de relâcher nos efforts".

Il souligna aussi le fait que le régime d'assurance des récoltes du Manitoba était l'un des meilleurs au Canada et il annonça qu'il serait étendu aux récoltes de graine de colza et de moutarde.

12,751 morts sur les routes de France en 1967

12,751 personnes ont trouvé la mort et 305,775 ont été blessées sur les routes en France, au cours de l'année 1967. La gendarmerie nationale, qui cite ces chiffres, a constaté 221,178 accidents.

En 1966, les chiffres correspondants étaient de 12,241 tués, 287,184 blessés et 209,555 accidents.



Bobby Hull était à Edmonton récemment pour participer à une exposition de machines agricoles et industrielles de la Société Ford du Canada. On sait que l'étoile de Chicago Black Hawks est aussi cultivateur et éleveur à Picton, Ont. Il est évident que son outillage de ferme est de marque Ford.

Sauterelles plus nombreuses en '68

L'invasion de sauterelles sera plus considérable et plus étendue en 1968 qu'elle ne l'a été en 1967, selon les entomologistes de la station de recherche de Winnipeg, du Département de l'agriculture du Canada.

Selon les prévisions du Département de l'agriculture du Canada pour le Manitoba, il y aurait cinq fois plus de sauterelles et elles infesteront un territoire trois fois plus grand.

La région affectée s'étendra entre Neepawa vers Douglas au sud-ouest et de Gladstone jusqu'à MacGregor au sud-est jusqu'à Stephenfield. Environ les deux tiers de ce territoire est déjà modérément infesté et il existe deux pochettes, l'une au sud d'Austin et l'autre au sud de St-Claude, qui sont très sérieusement atteintes.

On trouve des traces de sauterelles entre Treesbank et Glenboro. Les pâturages, les champs de foin et les bords des routes sont des centres d'infestation.

Dans les nombreux endroits où l'on a compté des oeufs, leur nombre fut moins élevé. On croit que le manque de nourriture et la sécheresse sont responsables de cette situation, car l'an dernier, environ 80 pour cent de cette région fut modérément infesté et les dommages aux céréales furent légers.

Colloque université et bureau de la Ferme

Les chefs de départements de l'Ecole d'Agriculture et des Sciences ménagères de l'Université de Manitoba se rencontrèrent il y a peu de temps avec 10 membres du Bureau de la Ferme pour étudier divers problèmes de recherches, d'instruction et de communications agricoles.

Les représentants de l'université exposèrent divers projets de recherches allant des turbocompresseurs au programming linéaire, du blé hybride aux abeilles. Les représentants du bureau se déclarèrent en faveur de ces recherches, mais ils insistèrent sur le besoin de les coordonner au niveau national. L'université admit que c'était désirable à un certain degré, mais qu'en pratique la pénurie de ressources et de facilités empêche trop souvent d'établir une liste de priorités en matière de recherches.

Pour soutenir la concurrence, les cultivateurs doivent diminuer leurs frais de production et trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits et, dans ce but, employer tous les moyens que des recherches font découvrir. Les membres du Bureau de la Ferme exhortèrent donc instamment les experts de l'université à intensifier leurs efforts dans cette voie.

On convint aussi des deux côtés qu'il fallait élargir les cours d'instruction agricole afin de subvenir aux besoins de l'industrie. Manquant des facilités voulues à l'heure actuelle, l'école devra trouver de nouveaux professeurs, ouvrir de nouvelles classes, de nouveaux laboratoires; les représentants du bureau promirent d'obtenir l'appui des cultivateurs en faveur de l'instruction universitaire.

Le problème des communications entre l'université et les cultivateurs fut aussi étudié, car si elles sont insuffisantes, celui des recherches et de l'instruction spécialisée ne produira pas les effets attendus. D'autres réunions de ce genre sont projetées dans un avenir rapproché, car la dernière s'était tenue il y a deux ans!

Huit hôpitaux en dehors de Métro reçoivent des nécessaires de prises de sang

Huit hôpitaux ruraux seront équipés ce mois-ci de nécessaires pour prises de sang pour fins de transfusions. Chacun de ces nécessaires peut prendre du sang de 100 personnes.

La banque centrale de sang de la Croix-Rouge de Winnipeg continuera à fournir le sang dans des circonstances ordinaires, au dire de M. Douglas Stewart, administrateur du Centre de transfusion de sang de la Croix-Rouge de Winnipeg. On ne se servira des nécessaires qu'en cas d'urgence ou lorsque les intempéries en empêcheraient l'expédition de Winnipeg.

Ces petites unités procureraient aussi une source alternative de sang si la banque de Winnipeg venait à être la proie des flammes ou démolie par une explosion. Cette banque de la Métropole fournit 1,200 bouteilles de sang par semaine aux hôpitaux du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario.

Les hôpitaux recevant ces nécessaires d'urgence, expédiés par les Services d'urgence de santé fédéraux, sont ceux de: Dauphin, Portage-la-Prairie, Le Pas, Steinbach, Winkler, Morden, Selkirk et Brandon. Trois organisations ont coopéré à l'installation des nécessaires: la Commission des hôpitaux du Manitoba, le Service d'urgence de santé du Manitoba et la Croix-Rouge du Manitoba. Tous les hôpitaux ont à leur service les techniciens nécessaires et les fiches de la Croix-Rouge contiennent les noms des donneurs de sang de ces régions.

Chaque nécessaire contient ce qu'il faut pour analyser et grouper les types de sang.

Baisse de la natalité en France

Au 1er janvier 1968, la population totale de la France s'élevait à 50,662,000 habitants, soit un accroissement de 432,000 (un peu moins de un pour cent) par rapport au 1er janvier 1967.

Les deux tiers de l'accroissement de population pour 1967 proviennent de l'excédent des naissances sur les décès. Les baisses de la natalité et de la nuptialité enregistrées en 1966 se sont accentuées en 1967, en dépit de l'arrivée à l'âge du mariage des générations nombreuses nées après la dernière guerre. C'est ainsi que le nombre des mariages s'est élevé en 1967 à 340,000, ce qui représente un taux de nuptialité de 13.6 mariages pour 1,000 habitants, soit 5% de moins que pour les années 1963 à 1965.

Le nombre des naissances enregistrées en 1967 (835,000) est nettement inférieur à celui des années précédentes (3% de moins qu'en 1966 et 4.5% de moins qu'en 1964). Le taux brut de natalité s'élève à 16.8 pour 1,000 habitants contre 17.4 pour 1,000 en 1966 et 18.1 en 1964.

La mortalité a été légèrement plus forte en 1967 qu'en 1966. 538,000 décès contre 525,500 l'année précédente. Le taux brut de la mortalité s'élève pour 1967 à 10.8 pour 1,000 contre 10.6 en 1966. Enfin le taux d'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) n'est que de 6 pour 1,000 en 1967 contre 6.8 en 1966 et 7.4 en 1964.

Quel est le géant des arbres?

C'est le séquoia, répond le Nouveau Petit Larousse.

Ce conifère américain atteint 140 mètres de hauteur en Californie, et 40 mètres en un siècle dans un pays comme le nôtre.

Certains spécimens ont plus de 2,000 ans!

Remous d'insatisfaction chez les enseignants du Manitoba

(Suite de la première page)

nouveaux modes de présentation des sujets à enseigner. Les examens ont été remplacés par des tests plus fréquents. Les cours ont été télescopés afin de faire apprendre aux élèves en un an ce que leurs devanciers apprenaient en deux ou trois ans.

Il va se produire une crise parce que la Commission, pour des raisons connues d'elle seule, n'a pas essayé de résoudre ces problèmes. Naturellement, continue M. Loewen, les enseignants n'ont pas la naïveté de croire que la Commission peut résoudre ces problèmes du jour au lendemain. Ce qui les mécontente par-dessus tout, c'est que les commissaires se contentent de leur répondre que leurs propositions sont encore à l'étude. C'est pourquoi elles sont devenues une partie extrêmement importante des négociations de cette année. La Commission et le public devraient comprendre que les enseignants s'attendent à des améliorations significatives.

Ce qui s'impose, a encore affirmé M. Loewen, c'est que la Commission adopte un plan d'action pratique et se montre résolue à le mettre à exécution durant les deux ou trois années qui viennent. Il faut aussi qu'elle reconnaisse formellement l'existence de ces problèmes urgents et qu'elle s'engage à les résoudre méthodiquement.

Le budget de 1968 fait entrevoir une lueur d'espoir: 15 employés pour aider les enseignants; sept instituteurs pour laisser plus de temps à la préparation; dix instituteurs pour réduire le nombre d'élèves par classe. Ce ne sont là, de conclure M. Loewen, que des demi-mesures pour un organisme qui emploie 2,000 enseignants et compte 49,000 élèves dans ses écoles. Naturellement, il n'y a aucune assurance ni aucune indication que d'autres remèdes seront adoptés l'an prochain.

Donner à l'instituteur la chance d'enseigner

Un comité provincial étudiant les conditions de travail des instituteurs a conclu qu'un certain nombre d'entre elles laissaient beaucoup à désirer et qu'il y avait lieu d'effectuer certaines réformes.

Voici quelques-unes de ses recommandations: 1) Pas plus de 20 à 25 élèves par classe; 2) Pas plus de 20 élèves par classe pour les arts ménagers et les arts industriels; 3) Laisser aux instituteurs un minimum de 12 à 25 pour cent des heures scolaires pour la préparation de leurs classes; 4) Employer des spécialistes au niveau élémentaire pour enseigner la musique, les beaux-arts et l'éducation physique; 5) Répartir plus équitablement la somme totale de travail entre tous les membres du personnel d'une école; 6) Engager un nombre suffisant d'employés et de secrétaires pour alléger la tâche des enseignants; 7) Là où le personnel enseignant doit faire trop de surveillance, étudier la possibilité d'engager les services de surveillants supplémentaires.

L'enquête révéla en effet de sérieuses lacunes. Par exemple, au niveau élémentaire, les instituteurs n'ont pour ainsi dire aucun temps disponible pour la préparation de leurs classes tandis qu'aux niveaux supérieurs ils ne disposent que de quelques périodes par cycle scolaire. Il semble aussi qu'on s'attende à ce que le personnel enseignant fasse beaucoup de travail de bureau ou de surveillance ou remplisse certaines fonctions qui ne sont pas de son domaine telles que ramasser de l'argent pour quelque bonne cause, vérifier l'acuité visuelle des élèves, etc.

Le rapport conclut qu'on ne peut s'attendre à ce que des instituteurs surchargés de fonctions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement puissent remplir comme ils le devraient toutes leurs obligations professionnelles.

Le Comité souligne aussi dans son rapport qu'il n'entendait nullement faire du travail des instituteurs une tâche "facile"; son seul désir était de les rendre capables de se consacrer uniquement à la tâche importante qu'ils veulent remplir et à laquelle ils se sont voués. Le Comité en est arrivé à ces conclusions après avoir consulté plus de 500 instituteurs à tous les niveaux d'enseignement dans diverses parties de la province. Il mentionne enfin que les rapports entre instituteurs et commissaires d'écoles varient beaucoup d'un endroit à l'autre et que, dans certaines divisions, des discussions collectives seraient chose désirable.

Le Comité cite à un endroit la remarque d'une institutrice de 1ère année dans une école élémentaire de 8 classes: "Avec 31 élèves dans ma classe, il m'est absolument impossible d'instruire un groupe comme je le devrais alors qu'en même temps je dois tenir les autres occupés ou les empêcher de bavarder".



Le vendredi 7 mars, des jeunes de partout avaient envahi la Boite à chansons organisée à St-Jean-Baptiste par les étudiants de la Division scolaire de la Rivière-Rouge. Il y avait plus de 20 participants sans compter l'orchestre. A gauche on voit "Noëlla et Gisèle", chantant sur les ondes de CKSB qui avait accepté de diffuser la deuxième partie du programme.

☆ ☆ ☆

Plus de 500 jeunes ont inondé la boîte à chanson de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Un événement comme celui qui s'est passé à St-Jean-Baptiste le soir du 8 mars ne peut passer inaperçu dans la vie franco-manitobaine.

On est tellement habitué à l'exagération comme truc publicitaire qu'on a pu croire pendant un certain temps que les jeunes de la Rivière Rouge voulaient jeter de la poudre aux yeux avec leur "Inondation de vedettes".

Non seulement l'inondation servait de thème à la décoration des mieux réussies, mais le nombre des participants était fantastique. Pendant quatre heures, des chansons françaises très variées se sont succédé à un rythme ininterrompu, interprétées par des jeunes qui, non seulement savaient comment faire les choses, mais rayonnaient de bonheur dans cette atmosphère qui leur est propre.

En faisant une petite rétrospective, on se rappellera combien de gens ne croyaient pas que les chansons françaises puissent susciter de l'intérêt chez la jeunesse qu'on disait irrémédiablement anglicisée. Après le premier succès, on se plaisait presque à répéter que cela s'éteindrait comme un feu de paille et pourtant, comme par une traînée de poudre, tous les centres français ont reçu l'étincelle nécessaire au départ.

Après deux ans, si on examine attentivement la liste de ceux et celles qui n'ont pas diminué d'ardeur depuis le premier jour, on constate que la proportion est concluante. Qu'il nous suffise de mentionner quelques noms comme Gérald Paquin, Jeannine Fillion, Michelle Pelletier, Gisèle Clément, Gérard Curé, Pauline Pineau, Joanne Gosselin et Suzanne Jeanson qui ont ouvert la voie et qui s'épanouissent au grand soleil.

Les Boites à chansons se perfectionnent et se développent à un rythme accéléré. C'est maintenant autour de ces noyaux bien vivants que se groupent les Jeunes Franco-Manitobains pour manifester leur existence et s'affirmer de plus en plus.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Le problème racial . . .

(Suite de la première page)

des crédits de 10 milliards 300 millions de dollars pour créer des emplois pour deux millions quatre cent mille chômeurs permanents, pour la plupart des Noirs.

Mais un représentant d'un Etat du Sud, M. Edward Tebert, démocrate de la Louisiane, a qualifié le rapport de "propagande écoeurante".

A la suite du rapport, la Maison-Blanche a déclaré que le président Johnson et tous les responsables du gouvernement étudieront soigneusement les conclusions de la commission.

Le porte-parole a toutefois déclaré qu'il n'était pas encore en mesure de dire si M. Johnson jugera opportun de soumettre de nouveaux projets de loi au Congrès, en réponse aux recommandations de la commission.

Il n'a pas caché cependant que le chef de l'exécutif continue de partager les préoccupations des membres de la commission à l'égard de la perspective d'une nouvelle flambée de violence raciale aux Etats-Unis cette année.

Policiers mécontents

Par ailleurs, plusieurs chefs de police urbaines se sont élevés contre les vues de la commission condamnant l'équipement de la police en "armes offensives". Ainsi, un commandant de police d'une banlieue de Détroit, ensanglantée l'été dernier par la plus violente émeute de l'histoire des Etats-Unis, a affirmé que ses hommes devaient avoir des armes pour leur propre protection, et doivent être équipés pour appliquer immédiatement la force nécessaire".

Un avenir sombre

"Dans les conditions actuelles, dit encore le document, une proposition croissante de Noirs peuvent arriver à trouver dans le déni des droits et la ségrégation qu'ils subissent une justification à la violence." Celle-ci pourrait à son tour provoquer "des représailles de la part des Blancs et en fin de compte la séparation des deux communautés dans un Etat transformé en camps retranchés".

Pour sa part, un professeur d'histoire de l'université Sir George Williams de Montréal, M. Eugene Genovese, a déclaré au cours d'une conférence:

"On est, au Etats-Unis, sur les bords de la guerre civile et les résultats en seront horribles, car il n'y a aucun signe que la société américaine soit prête à affronter le problème racial autrement que par la force: il y a un trop long passé de racisme en elle et sa diplomatie récente est trop engagée contre les peuples de couleur, pour qu'elle soit capable d'imaginer autre chose qu'une confrontation sanglante . . . Le seul espoir serait qu'une véritable "Gauche" américaine élabore une refonte de l'économie américaine permettant l'intégration des communautés noires. Mais une telle "Gauche" n'existe pas. J'aimerais pouvoir vous donner des motifs d'optimisme mais je n'en ai pas à vous en fournir d'autre que celui-ci: au fond, culturellement, les Américains noirs et blancs ne sont pas si différents . . ."

Billet du jeudi

La pensée politique de Marcel Faribault

Marcel Faribault, qui débute dans le monde politique après avoir surtout fréquenté celui des affaires, est ensemble nationaliste et fédéraliste.

D'aucuns diront que les deux termes s'opposent, venant en contradiction, ce qui reste à démontrer.

On peut être nationaliste, dans le sens le plus élevé du mot, sans pour cela désirer la dislocation de la Confédération canadienne.

Celle-ci est loin d'avoir tenu, en cent ans, les promesses auxquelles l'engageait la constitution du Canada, ou plutôt l'Acte britannique de l'Amérique du Nord, car cette constitution canadienne dont on parle tant, dont on réclame la revision ou le remplacement, n'existe pas.

L'Acte mentionné en tient lieu, qui offre dans l'ensemble les qualités d'une constitution, comme ses faiblesses et déficiences, lesquelles s'accentuent ou s'aggravent avec les années, compte tenu de l'évolution des idées, des institutions, des hommes.

C'est ce que reconnait Marcel Faribault, comme beaucoup d'autres, mais ne l'amène pas à croire que les Canadiens français ses frères n'eurent qu'à se louer de leurs compatriotes de langue anglaise, au cours du dernier siècle.

Ses griefs à l'endroit de la majorité anglo-saxonne sont nombreux, mais pas assez graves, à son sens, pour justifier une révolution politique entrainant la séparation du Québec du reste du Canada.

• • •

Il vaut mieux, estime-t-il, corriger ce que nous avons, améliorer et bonifier, plutôt que de sabrer à droite et à gauche, démolir et détruire.

Il pense sur ce point comme le premier ministre du Québec, Me Daniel Johnson, qui l'a d'ailleurs invité à collaborer avec lui sur le plan politique.

Il hésita longtemps, à cause des complications à prévoir dans sa vie professionnelle et privée, mais il finit par accepter, accordant priorité, selon le langage d'aujourd'hui, à l'intérêt public et au bien général.

Me Johnson trouve en lui un appui précieux, à cause de sa volonté de changement, n'impliquant toutefois aucune envie de casser des vitres, renverser l'ordre établi, chambarder dans le tapage et la violence l'état de choses existant.

Il croit donc, les Anglo-Canadiens le voulant avec leurs associés de sang français, qu'il est possible de faire du Canada un pays aussi vaste que progressif et puissant, prenant le temps qu'il faut et partant, pour y arriver, de données généreuses et justes, plus justes et généreuses que celles qui provoquèrent la discrimination dont souffrirent les Français conquis en 1760, pendant cent ans.

C'est là l'idéal vers lequel on a le droit de tendre, mais qui n'est pas atteint.

• • •

Comme son ami et collègue Johnson, Me Faribault s'accommoderait d'une constitution (ABAN) qu'on n'aurait pas besoin de reprendre de la première à la dernière ligne, mais que l'on modifierait dans ses parties vitales, de telle façon qu'elle accordât aux intéressés un traitement aussi juste qu'éclairé.

C'est ce qu'il soutient et exprime, sous diverses formes, dans l'ouvrage qu'il confie aux **Editions Fides: Vers une nouvelle constitution.** (1)

Le livre se compose d'études et conférences que l'on connait dans leurs grandes lignes, et que Faribault publia ou prononça ces dernières années.

Un seul de ses textes, la fameuse **Lettre au Père Arès**, remonte à 1954, mais les autres s'échelonnèrent de 1962 à 1967.

On y trouve l'essentiel de la pensée de l'auteur, avec les nuances autorisées par la marche des événements, la maturité qu'apportent les années, l'évolution qui est la marque d'un monde où changement et bouleversement sont presque synonymes.

Il n'est pas besoin d'insister sur les qualités légales et juridiques de l'auteur, son expérience de la vie canadienne et de l'économique, pour dire jusqu'à quel point son livre peut être utile aux hommes qui cherchent la vérité dans le bouillonnement des idées autour de nous, aussi lourd de mauvais risques que générateur d'espoirs.

L'Illettré

(1) Montréal, 1967.

La Broquerie

Réunion annuelle

La 30e réunion annuelle de la Caisse populaire de La Broquerie eut lieu le 28 février à l'école élémentaire, sous la présidence de M. Louis Laurencelle.

M. Alphonse Boily donna le rapport des directeurs et encouragea la propagande en faveur de la Caisse. M. Narcisse Fournier, président du comité de crédit, fit remarquer que la Caisse est en meilleur état que l'année dernière. M. Aimé Vielfaure, président du comité de surveillance, semble très satisfait du travail des directeurs.

M. Eloi Gagnon procéda ensuite au rapport financier, puis M. Louis Laurencelle donna un compte rendu de la Caisse scolaire élémentaire.

Au cours de l'année écoulée les directeurs se sont réunis 17 fois, le comité de crédit 27 fois et celui de surveillance 7 fois.

M. René Toupin, représentant du Conseil de la Coopération à la Centrale des Caisses populaires et invité d'honneur, adressa quelques mots pour féliciter les directeurs de leur beau travail, remercier les sociétaires pour leur coopération et encourager les jeunes à épargner davantage.

Voici la liste des officiers pour l'année 68: bureau de direction, M. L. Laurencelle, président, M. E. Verrier, M. J. Mireault (réélu), M. A. Boily et M. G. Kirouac; comité de crédit, M. N. Fournier, président (réélu), M. E. Gauthier et M. G. Tétrault; comité de surveillance, M. A. Brodeur (élu), Mme Madeleine Balcaen et M. A. Fréchette; secrétaire-gérant, M. Eloi Gagnon.

M. Georges Choiselat fut l'heureux gagnant du prix d'entrée. Un délicieux goûter fut servi.

Institut collégial St-Claude

Inondation

Les inondations à St-Jean-Baptiste sont assez spectaculaires. Celle des vedettes, vendredi le 8 mars, n'a pas fait exception, et des jeunes de tous les endroits ont été attirés par le phénomène qui, pour une fois, n'avait rien de désastreux.

Cinq étudiantes de l'Institut Collégial St-Claude faisaient partie des 700 personnes accourues sur les lieux pour jouir pendant quatre heures des chansons françaises les plus populaires. Une réception chez l'une des organisatrices a bien terminé la soirée et bien commencé la journée suivante. Un merci spécial à Jeanne Dupuis.

Bouleversement

La température printanière qui nous a permis dernièrement de nous hisser au rang du deuxième endroit au Canada à jouir d'une chaleur si bienfaisante a cependant bouleversé bien des plans dans l'organisation sportive. Combien de parties de hockey ont été remises à cause de la glace fondante! Comme toujours, cet état de chose plait à plusieurs qui souhaitent que le printemps se soit implanté pour de bon, alors que d'autres maugréent devant le fait que leurs parties sont "à l'eau". Décidément, on ne peut jamais plaire à tout le monde.

Ballon-balai

Dans la ligue masculine organisé à St-Claude, l'équipe de Roland Rey, dont fait partie le principal, n'a pas encore perdu une seule partie. Encore deux parties et c'est le championnat.

Hootenanny

Evelyne Martel, avec l'aide précieuse de M. Guy Boulianne et Leslie Demas et leurs guitares, a fait chanter un bon groupe de jeunes réunis dans le gymnase de l'école pendant deux heures, samedi soir.

Nous tenons à la féliciter du succès obtenu dû en grande partie au travail préparatoire qu'elle y a mis et à sa personnalité.

Une heure de danse aux accords des disques les plus récents a complété un programme bien élaboré.

Boite à chansons

On annonce la troisième boite à chansons à St-Claude pour le 29 mars. Même si elle est déjà en pleine préparation depuis un bon moment, on n'en peut pas dire plus long aujourd'hui.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Sr M.-Agnès-Emilie

A la Maison-mère des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, le mercredi 6 mars, est décédée, dans la 77e année de son âge et la 53e de sa vie religieuse, Soeur M.-Agnès-Emilie, née Mabel Ramsay, originaire de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Les funérailles eurent lieu le samedi 9 mars en la chapelle de la Maison-mère. La messe fut célébrée par le R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I. Assistaient au choeur: M. l'abbé Henri LeMaitre, les RR. PP. Albert Joyal, O.M.I., aumônier de la communauté, et Martial Caron, S.J. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse cathédrale.

• • •

En Saskatchewan

ST-LOUIS —

Soeur St-Victor

Soeur St-Victor, Fille de la Providence, est décédée le vendredi 1er mars au couvent St-Joseph.

Née Emma Henri, en France, le 11 février 1881, elle entra dans la congrégation des Filles de la Providence et vint enseigner à St-Louis en 1903. Elle enseigna aussi à Prud'homme, Sask., et à Vegreville, Alta. Elle fut supérieure à Vegreville pendant 15 ans, maîtresse des novices à Prud'homme pendant 15 ans et mère provinciale pendant encore 15 ans. Elle se retira de la vie active en 1954 et demeura au couvent de St-Louis jusqu'à sa mort, à l'âge de 87 ans.

La défunte laisse dans le deuil des neveux et nièces en France.

Une messe et des prières eurent lieu le vendredi soir en l'église de St-Louis. M. l'abbé G. Pouliot officiait. La messe de Requiem fut concélébrée le samedi 2 mars par M. l'abbé Pouliot et M. l'abbé J. Loranger. Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, chanta l'absoute, assisté de M. l'abbé L. Meehan.

Un bon nombre de membres du clergé, dont Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, ainsi que des religieuses de différentes communautés, assistaient aux funérailles.

L'enterrement se fit dans le lot des religieuses du cimetière paroissial. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

Naissances

Au Manitoba

DUFROST —

Le 13 février: Danielle-Marie, fille de Donald Comeau et de Gisèle Morin, baptisée le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Marion, de Dufrost.

• • •

LA ROCHELLE —

Le 26 février: Normand-Germain, fils de Martial Gosselin et d'Angèle Sabourin, baptisé le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Gosselin, de La Rochelle.

• • •

ST-MALO —

Le 14 février: Michelle-Carole-Marie, fille de Robert Fréchette et de Rita Côté, baptisée le 25 février. Parrain et marraine, Léo et Béatrice Côté, de St-Malo.

• • •

En Saskatchewan

FRIP —

Mary Alison, fille de M. et Mme Kenneth Annetts, baptisée le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Garnier.

Si les tissus qui sont utilisés chaque jour à l'usine de garnitures de Windsor de General Motors étaient posés bout à bout, ils atteindraient une longueur de 28 milles.

Les évêques du Canada . . .

(Suite de la première page)

L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement de la Paix

"Nous aimerions à faire comprendre aux Canadiens que les obstacles au développement se trouvent souvent dans nos propres structures mentales, sociales, économiques, industrielles et politiques et qu'il faut d'abord accepter de les transformer.

"Un fonds de développement, alimenté par les contributions libres de tous les Canadiens désireux de collaborer à la réalisation des objectifs suggérés dans la présente lettre, permettra à l'Organisation de se mettre au service de tous les hommes, sans distinction de race, de croyance ou d'idéologie. L'aide sera accordée selon les besoins et en fonction de la valeur intrinsèque des projets. On tiendra compte des critères de priorité, d'efficacité et de valorisation humaine et sociale.

"Voilà les considérations qui ont amené l'Episcopat canadien à lancer l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. Administré par dix-neuf laïcs venant de tous les coins du pays et par deux représentants des Evêques canadiens, elle veut refléter l'image d'une Eglise plus consciente des richesses de sa diversité et où les laïcs travaillent en étroite collaboration avec les Evêques et les prêtres.

"Notez que nous vous adressons cet appel en faveur des peuples pauvres durant la période du Carême. A ce moment de l'année nous tournons nos pensées vers le Christ souffrant qui versa son sang par amour pour tous les hommes. Nous sommes convaincus que nous, qui voulons nous appeler Ses disciples, devons partager Son amour et Sa compassion en faisant généreusement les sacrifices que cet amour requiert de nous. 'Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive'.

"Que ce carême soit donc pour nous l'occasion d'épouser davantage, par le coeur et par les gestes, la cause du monde sous-développé."

Mariage

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Pantel-Guay

Le 2 mars au soir, en l'église du Précieux-Sang, Mlle Claudette Guay, fille de M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, et de Mme Guay, unissait sa destinée à celle de M. Gérald Pantel, fils de M. et Mme Victor Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, en présence d'un grand concours de parents et d'amis.

Le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., cousin du marié, officia à la cérémonie. Dans l'homélie il présenta le mariage comme un événement où tous les aspects de la vie humaine, personnelle comm sociale, semblent être en vedette: amour humain et divin, joie et sacrifice, élan, jeunesse et engagement à vie.

M. Bertrand Hague et Mlle Danielle Collette, garçon et demoiselle d'honneur, furent les témoins officiels de l'échange des voeux.

Après la cérémonie religieuse, une réception fut offerte au Club Traverse par les parents de la mariée. M. B. Hague agit comme maitre de cérémonies. M. Jean-Louis Jubinville présenta le toast à la mariée, en rappelant les souvenirs d'amitié avec la famille Guay. Les deux nouveaux époux exprimèrent leurs remerciements aux nombreux invités pour les gestes variés de bons souhaits et de cadeaux.

Les nouveaux époux ont élu domicile à St-Boniface, M. Pantel étant professeur à Ste-Anne et Mme Pantel, garde-malade à l'hôpital.

St-Norbert

Carnaval d'hiver

Le 2 mars avait lieu le Carnaval d'hiver de St-Norbert tant anticipé. La journée débuta par une partie de hockey durant laquelle les Canadiens ont gagné contre les All Stars, 4 à 0. Félicitations aux Canadiens et à leur entraineur, M. Claude Grouette. Suivit une partie de ballon-balai pères contre fils qui fut partie nulle. Les deux points furent comptés par Henry Lodewyks, assisté de Gilles Pelland pour les fils, et M. Barber pour les pères.

Une foule nombreuse se réunit pour les courses de ski-doo. La première course fut gagnée par Lucien Laurendeau. Chez les dames, Henriette (Laurendeau) Verrier se classa première, Laurette Champagne deuxième et Mme Lucien Laurendeau troisième. La dernière et plus longue course fut gagnée par Rick Westendorf. En deuxième place fut Jean Verrier et en troisième Aurèle Campeau.

Le soir, les jeunes se délassèrent par une danse en mocassins. A 8 h., on annonça la gagnante comme Reine du carnaval: Mlle Claire Dowbiggin, fille de M. et Mme Wilf Dowbiggin. Ses deux princesses furent Diane Turcotte, fille de M. et Mme Roland Prévost, et Marguerite Savoie, fille de M. et Mme G. Savoie. On remercie M. Paul Perreault, vice-président du Club sportif, pour son dévouement.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Louis Manaigre à l'occasion du décès de sa mère, Mme Ernest Manaigre, anciennement de Lorette; à Mme F. Bernardin à l'occasion du décès de son père, M. Arthur Lapointe, anciennement de St-Pierre.

Ballon-panier

Félicitations aux filles de St-Norbert qui ont remporté le trophée pour ballon-panier dans la Division scolaire Rivière-Seine. Ce sont: Diane L'Heureux, Suzanne Pelland, Cheryl Loeppky, Louise Provost, Florence Fiola, Janine Dubé, Irène L'Heureux, Louise Beaumont, Anita L'Heureux, Mariette Joyal et Jeanine Lapointe. Leur professeur est M. Jean Beaumont.

Réunion annuelle de la Caisse populaire, tenue à Ste-Anne-des-Chênes le 5 mars

STE-ANNE-DES-CHENES — Le mardi 5 mars, à 8 h. 30, à l'école élémentaire, se tenait la 29e réunion annuelle de la Caisse populaire de Ste-Anne-des-Chênes. Un bon nombre de personnes assistèrent malgré toutes les activités qui se tenaient ce soir-là. Le président, M. Louis Champagne, souhaita la bienvenue à l'assistance et lut ensuite l'avis de convocation.

M. Léo-R. Trudeau lut le procès-verbal de la dernière réunion annuelle. Le président du bureau de direction, M. L. Champagne, présenta le rapport des directeurs. Le président du comité de crédit, M. Emile Champagne, donna un rapport des activités de son comité, qui fut suivi du rapport du comité de surveillance par M. Gérard Freynet.

Le rapport financier fut présenté par le gérant, M. L. George. La Caisse a terminé l'année 1967 avec un actif de $559,489.43 et avec des prêts en cours au montant de $502,977.85. Un boni de 5 pour cent fut suggéré à l'assemblée par les directeurs.

Deux nouveaux directeurs furent élus: MM. Tobie Perrin et Eugène Perron, remplaçant MM. Léo-R. Trudeau et Solas Michaud, tous deux sortant de charge. M. Joachim Paillé fut réélu pour un autre terme de 3 ans. Au comité de surveillance, M. Lionel Théberge, sortant de charge, fut remplacé par M. Gérald Blanchette. M. J.-P. Trudeau fut réélu pour un autre terme de 3 ans.

Les gagnants du prix d'entrée furent Mme Eugène Perron et M. L. George.

Le R. P. M. Dionne, C.Ss.R., curé, adressa quelques mots, faisant ressortir l'importance d'une Caisse populaire dans une paroisse, dans un village, en encourageant les jeunes à y déposer leurs petites économies dès le bas âge, car eux seront les sociétaires de demain.

M. René Toupin, visiteur invité, félicita les personnes présentes qui ont préféré assister à la réunion de leur Caisse, plutôt que de se rendre à d'autres activités peut-être plus intéressantes, mais moins importantes. Il fit savoir que les taux d'intérêt des banques montent continuellement, et qu'il va falloir que les Caisses songent avant longtemps à considérer leurs taux d'intérêt sur prêts pour faire face aux problèmes financiers. Il félicita la Caisse de Ste-Anne qui a toujours contribué au C.C.M. par sa cotisation, ce qui est là une vraie marque de coopération et de conviction française.

Il recommanda fortement de réorganiser la Caisse scolaire dans la paroisse, car d'elle dépend l'avenir de la Caisse.

M. L. Champagne remercia le Père Dionne et M. Toupin pour leurs mots d'encouragement. Il remercia aussi les officiers sortant de charge et souhaita la bienvenue aux nouveaux élus. Le tout se termina par un goûter dont M. L. Théberge était en charge.

La direction

St-Laurent

Çà et là

Lors d'un voyage jusqu'au Mexique, M. Gabriel Chartrand a visité ses fille et gendre, M. et Mme Laurie Bruce (Gabrielle), et ses fils et bru, M. et Mme Patrice Chartrand, à Calgary, et ses autres fille et gendre, M. et Mme Theodorus Koolmes (Jeanne), à Los Angeles. Il est revenu enchanté de son voyage.

Quelques fervents du hockey, dont MM. Adrian Chartrand, fils, Tom Lambert, fils, Clarence Carrière et Normand Chartrand, se rendaient dernièrement à St-Paul pour assister à la partie de hockey entre les Canadiens de Montréal et les North Stars du Minnesota.

M. P. Pelletier, de St-Jean-Baptiste, est venu visiter MM. et Mmes François Gratton et Armand Combot.

M. et Mme Marcel Combot, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, Mme Hélène Combot et M. et Mme Adrian Mongin.

M. et Mme Raymond Doiron et leurs enfants, de St-Boniface, ont visité leur père et beau-père, M. Joseph Boucher.

M. Ronald Buors, de St-Boniface, a passé une fin de semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme Adrian Chartrand.

M. et Mme Georges Abgrall et leurs enfants, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Louis Abgrall, Yves Kerbrat, Albert Combot et Jos. Fontaine.

MM. et Mmes Charles Fontaine, de Ste-Agathe, et C. Bérard, de St-Boniface, ont rendu visite à leur mère et belle-mère, Mme A. Fontaine, et à M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme Léo Flamand et leur fille, Norma, visitaient leurs parents, dernièrement.

MM. et Mmes Denis, Robert, Clément, Jean et Hervé Chartrand, ainsi que Mlles Maybel et Edith Chartrand, de Winnipeg, ont rendu visite à Mme Eva Chartrand.

M. et Mme Robert Chartrand ont visité leurs parents, M. et Mme Louis Boudreau.

M. et Mme Jean Chartrand étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Buors, dernièrement.

M. et Mme Neil Gaudry, de St-Boniface, Mme Berry Dally et son fils, de St-Vital, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gaudry, ainsi que chez MM. et Mmes Roland et G. Gaudry.

M. et Mme Omer Rainville, de St-Boniface, sont venus chez leurs parents, MM. et Mmes Alexis et Joseph Coulliou, dernièrement.

M. et Mme Lin Lampman et leurs enfants, de Stony Mountain, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Prairie.

M. et Mme Jean Leost, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme Cliff Leost, récemment.

M. et Mme Louis Lamirande, de St-Ambroise, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme G. Gaudry.

M. et Mme Alex. DeLaronde recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme O. Gulay, et leurs enfants, de Winnipeg, ainsi que celle de leurs fils et bru, M. et Mme Archie DeLaronde, de Winnipeg, et de leur fils, Noël.

Parmi ces visiteurs, plusieurs en ont profité pour assister au Carnaval d'hiver qui eut lieu pour la première fois à St-Laurent et qui fut un grand succès.

M. et Mme Laurent Lambert, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, MM. et Mmes Arthur Bruce et Yves Lambert.

Mlle Donalda Chartrand et M. Norman Chartrand ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Ludovic Chartrand.

Mme Rita Lauzon et M. et Mme Millard, tous de Winnipeg, ont visité MM. et Mmes Ludovic Chartrand, Cyrille Lavallée et Donat Chartrand.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Alex. DeLaronde, qui a été transportée d'urgence à l'hôpital général Victoria de Winnipeg, ainsi qu'à M. Etienne Boyer, qui a subi une opération à l'hôpital général de Winnipeg.

Diner "Boss 'n Slave" du Women's Advertising & Sales Club

Plus de 100 personnes joyeuses assistaient, le lundi 4 mars dernier, au diner annuel "Boss 'n Slave" du Women's Advertising & Sales Club de Winnipeg. La plus heureuse fut certainement Mme Inez Trueman qui se vit décerner le titre de "Woman of the Year". On lui présenta aussi un souvenir de l'occasion.

Mme Trueman est échevin de la ville de Winnipeg et, au cours d'une courte allocution, révéla qu'elle relève toujours un défi lorsque des principes auxquels elle croit sont en jeu.

C'est afin de stimuler l'intérêt des femmes à la chose publique que le Women's Advertising and Sales Club choisit chaque année celle qui, de l'avis de ses membres, a le plus mérité de la communauté.

Mlle Betty Sparling proposa la santé des patrons et M. Roland Couture celle des "esclaves".

L'orateur invité était l'hon. Sidney Spivak, ministre de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, et son sujet, ainsi qu'un film qui fut présenté, portaient sur la province, son progrès et l'esprit de '70.

L'Organisme de survivance dit:

La nourriture en boites ou en bocaux ne peut être contaminée par les retombées. Lavez les contenants avant de les ouvrir, et vous pourrez absorber le contenu sans aucun danger.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Teléphone: 888-2351



Les courses de "ski-doo" du Carnaval d'hiver de Lorette ont attiré de nombreux participants dont voici les heureux gagnants (de gauche à droite): Lionel Tétreault (Lorette), Jim Ashton (Charleswood), Lou Kennedy (Charleswood), Roger Taillieu (Headingley), Allen Fanset (Charleswood), Norman Tétreault (Lorette), Chic Haywood (Lorette), Valence Ross (Lorette). Norman Beck (Charleswood) et Marie Mallette (St-Vital) sont absents de la photo. (Photo Perrin du Manitoba)

Le Carnaval annuel de Lorette remporte encore un grand succès

LORETTE — Trois jours d'animation se déroulèrent les 8, 9 et 10 mars à l'occasion du Carnaval d'hiver à Lorette. Quoique la température s'annonçait peu favorable au début, l'enthousiasme des participants comme des spectateurs contribua à faire de ce carnaval un vrai succès.

L'ouverture officielle se fit le vendredi soir à 7 h. Le préfet, M. Louis Maroux, souhaita la bienvenue à toute la population. On remarquait aussi sur la glace le maître de cérémonies, M. Denis Dorge, un défilé de guides et scouts vêtus de leurs uniformes, drapeau en main et chantant l'hymne national avec entrain et gaieté.

Pendant les quelques heures qui suivirent, il y eut partie de hockey entre les anciens de Lorette et Ste-Anne. Le résultat fut de 8 à 6 pour Lorette. Ce fut ensuite le tour des amateurs de Lorette contre les joueurs de Modern Dairies de St-Boniface. Les amateurs remportèrent la victoire au compte de 9 à 2.

Pendant les parties de hockey, les jeunes, au son de l'orchestre B-rites de Lorette, dansaient et chantaient à la cantine de l'aréna.

Le samedi 9 mars, il y eut parties de hockey des jeunes de 8 à 10 ans, de 11 à 12 ans, de 13 à 14 ans et des midgets. Les résultats respectifs furent comme suit: Lorette 1, Ste-Anne 0; Lorette 3, Ste-Anne 0; Lorette 6, La Salle 5; Lorette 3, La Broquerie 2. Félicitations aux jeunes de Lorette.

Il y eut aussi défilé d'enfants costumés représentant une variété de légumes et d'anciens. La gagnante chez les filles fut Sylvie Sarrasin, représentant une carotte; chez les garçons, D. Miszga. Une soirée dansante à la salle paroissiale où se réunit une foule nombreuse termina la journée.

Le dimanche, à 1 h. p.m., commencèrent les courses de toboggans motorisés. Le trophée pour hockey intermédiaire fut présenté par M. l'abbé H. Perron à Lionel Tétreault, de Lorette; celui pour hockey midget fut présenté par M. l'abbé J. Lévesque à André Manaigre, de Lorette.

A 2 h. 30, 40 élèves de Lorette donnèrent une démonstration de patinage de fantaisie et s'attirèrent les applaudissements de la foule. M. Louis Jeanson présenta l'instructeur, Mlle C. Rogan, et fit connaître les noms des participants, aidé de M. Gabriel Lagimodière. Celui-ci remercia les élèves, l'instructeur et la présidente en charge, Mme L. Jeanson. Les élèves présentèrent ensuite un souvenir à Mlle Rogan en reconnaissance de son grand dévouement à leur égard.

Il ne faut pas oublier de mentionner les quatre bouffons, Claude et Roméo Jeanson, Gilles Grégoire et René Dorge, qui dirigèrent les patineuses pour recevoir les écussons distribués par Mlle Rogan, amusèrent tout le monde par leurs bouffonneries et distribuèrent ballons et bonbons aux enfants.

A la partie de hockey des filles, Lorette remporta la victoire contre Ile-des-Chênes au compte de 10 à 1. La partie qui suivit, Lorette contre Ste-Anne, se termina par un pointage de 8 à 5 pour Lorette.

MM. Cyprien Bohémier, Eugène Nolette, Rhéal Roy et John McDarmid agirent comme bouffons au cours de la soirée et remplir leur rôle à merveille.

Immédiatement après la dernière joute de hockey, on proclama Mlle Monique Désorcy, de l'école élémentaire, Reine du carnaval 1968. Mme Jeannine Porteus, Reine de 1967, déposa la couronne sur la tête de la gagnante. La princesse, Mlle Eldya Wright, élève de l'école secondaire, fut couronnée par Mme L. Marcoux.

M. D. Dorge, au nom du Centre sportif, remercia les candidates qui méritent des félicitations pour leur dévouement et leur bel esprit sportif.

Remerciements

Le Centre sportif désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au beau succès du Carnaval. Un merci spécial à la Reine et sa princesse, à leurs parents, ainsi qu'aux organisateurs, parents et amis, qui ont secondé leurs efforts.

☆ ☆ ☆



Monique Désorcy (à gauche), de l'école élémentaire de Lorette, a été couronnée Reine du Carnaval 1968 de Lorette et Eldya Wright fut déclarée princesse. (Photo Perrin du Manitoba)

Une semaine de cérémonies inaugurera la salle de concert du Centenaire du Manitoba

C'est le 25 mars prochain que commenceront les cérémonies de l'inauguration de la salle de concert du Centenaire du Manitoba.

C'est ce que vient d'annoncer la Commission du Centenaire du Manitoba, par la voix de son président, M. Maitland B. Steinkopf. Il a ajouté qu'on tentera par tous les moyens de reconnaître les nombreuses personnes qui ont contribué, soit financièrement, ou comme aides bénévoles à rendre possible la construction de ce magnifique édifice.

Lundi, un concert d'avant-première est destiné à tous ceux qui ont travaillé à la construction de la salle et leur fera entendre la grande variété de présentations musicales qu'il sera possible de réaliser dans cette nouvelle salle de musique du Manitoba.

Un autre concert d'avant-première sera donné le mardi 26 mars. Les billets seront de $1.50, premiers arrivés, premiers servis. On annoncera bientôt la date de leur mise en vente.

Le mercredi soir 27 mars, le gouverneur général et Mme Roland S. Michener seront présents pour l'ouverture officiel. Des hauts dignitaires des différents niveaux du gouvernement seront présents, ainsi que ceux qui ont coopéré à la construction et à l'aménagement de la salle de concert et les principaux donateurs à la campagne pour le Centre du Centenaire du Manitoba. L'Orchestre symphonique de Winnipeg offrira un programme spécial.

Le lendemain soir, il y aura un autre concert et les billets seront de $12.50 chacun. Les premiers arrivés seront les premiers servis et on peut se procurer les billets aux endroits ordinaires, ainsi qu'aux bureaux de la Corporation du Centenaire, 55, rue Princess.

Un concert pour les jeunes est au programme pour le vendredi soir. Les billets seront distribués selon la population, à toutes les écoles secondaires de la province qui demanderont leur part. A tous ces programmes figureront les plus grands talents manitobains, tant professionnels qu'amateurs.

☆ ☆ ☆



Lorette a remporté le gros lot dans le tournoi de hockey de son Carnaval. Ci-dessus, de gauche à droite, Conrad Simard, Jimmy McMurray et Lionel Tétreault, respectivement entraineur adjoint, entraineur et capitaine de l'équipe "Intermediate"; André Manaigre, Claude Bohémier et Florent Sarrasin, capitaine, instructeur et gérant de l'équipe "Midget". (Photo Perrin du Manitoba)

Ste-Agathe

Shower

Le dimanche 3 mars, à la résidence de M. et Mme René Pilon, avait lieu un shower en l'honneur de leur fille, Louise, à l'occasion de son prochain mariage à M. Richard Wilford, le 20 avril. La future mariée a été comblée de beaux et utiles cadeaux et est très reconnaissante envers ses parents et amies.

Va-et-vient

MM. Albert et Edmond Courcelles ont fait un voyage à Chatham, Ont., et ont ramené trois camions neufs.

Mlle Alice Baudry et ses quatre amies revenaient samedi dernier d'un voyage de dix semaines en Amérique latine où elles ont visité quelque 12 pays et plusieurs missionnaires canadiens.

Malades

M. Rhéal Bilodeau est de retour de l'hôpital général St-Boniface où il a passé quelque temps à la suite d'une blessure à l'oeil lors d'une joute de hockey.

Mme Arthur Péloquin est revenue de l'hôpital de Morris le mardi 5 mars. M. Emilien Fenez et Joanne Lemoine y entraient ce même jour.

Mme Albert Brisson est revenue de l'hôpital Miséricorde le samedi 9 mars.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La dernière soirée de bingo tenue le dimanche 3 mars fut un succès. Le prix de $50.00 fut gagné par Mme Agnès Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mmes Roland Brouzes, Agnès Pantel, Claudi Westcoop, d'Edwin, G. Messner, de Somerset, Ann Schreiber, de Rathwell, B. Earle, de Treherne, et M. Beckett, de Manitou, MM. Marcel Mabon, B. Stanton, de Treherne, et Fred Delf, de Rathwell; $5.00, Mmes Maurice Durand, B. Henders, de Treherne, Rita Landreville et Gérald Messner, toutes deux de Somerset, MM. Paul Rossier, Jean Mao, Louis Brouzes, Roger Rondeau, de Cardinal, et B. Stanton, de Treherne. Les prix d'entrée allèrent à Mmes Jean Brisson et Léon Jamault, toutes deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 17 mars, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500 en 56 numéros.

Bonspiel

Au bonspiel tenu récemment à Cypress River, l'équipe d'Alain Durand avec Auguste Pantel, Gabriel Coutant et Pierre Mabon y participa et remporta le 2e prix dans la 2e compétition. Au bonspiel de Mariapolis, l'équipe de la crémerie Notre-Dame, composée de M. Roch, Bernard Comte, Firmin Bérard et Raymond Delaquis, y participa.

Assemblée annuelle

Le mercredi 6 mars eut lieu l'assemblée annuelle du Foyer Notre-Dame Inc., tenue sous la présidence de M. Jean Mabon. Un bon nombre de personnes y assistaient. Le secrétaire, M. Marcel Roch, fit la lecture de la dernière assemblée annuelle. Le rapport financier fut donné par M. Gabriel Forest. Le tout reçut l'approbation de l'assemblée avec enthousiasme.

Les membres de l'exécutif se compose comme suit: président, M. Jean Mabon; vice-président, M. Meinrad Roch; trésorier, M. Firmin Bérard; secrétaire, M. Marcel Roch; directeurs, M. le Dr Hubert Delaquis, MM. Albert Augert et Frank Lesage; administrateur, M. Marcel Beaudry. Les vérificateurs sont Forest, Guénette et Cie.

Incendie

Le 5 mars, à 1 h. 30 a.m., il y eut appel au service des incendies lorsque le feu se déclara à la ferme de Gabriel Durand. Les premiers rendus au poste d'incendie furent MM. Raymond Badiou et Normand LeFloch qui sonnèrent l'alarme et, en quelques minutes, un grand nombre de volontaires arrivèrent sur les lieux. Malgré les efforts des pompiers, une grande étable et une énorme quantité de bottes de foin fut la proie des flammes. Des gens demeurant à une grande distance de la ferme Durand avaient remarquer des lueurs et se rendirent en toute hâte avertir les propriétaires.

Dans les usines, les bureaux et les entrepôts de la société General Motors du Canada, on emploie actuellement 20,000 personnes. Le chiffre annuel des salaires dépasse $130,000,000.

BULLETIN D'ABONNEMENT
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $........... pour un abonnement de .... an (s)

Nom ....
(Ecrire prénom au long)

Adresse ....

....

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

La date qui sera inscrite sur l'étiquette-adresse de votre journal indiquera l'échéance de votre abonnement et attestera la réception de votre remise. Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Les accidents mortels aux foyer sont souvent évitables

L'enseignement de la prudence

Les dangers se multiplient à mesure que l'enfant apprend à ramper, à marcher et à grimper. Il se lance alors dans une exploration effrénée d'un monde tout nouveau pour lui. Il goûte, tire, touche et essaie tout ce qui lui tombe sous la main. Il a besoin de liberté, mais aussi de restrictions. Il faut assurer une protection absolue contre les accidents qui peuvent entrainer la mort ou des infirmités, mais l'enfant qui court partout doit commencer à se constituer une réserve d'expérience contre les légers mécomptes et acquérir ainsi des notions pratiques de la douleur, de la chaleur, de la pesanteur et de ce qui ne se mange pas.

A mesure que les enfants franchissent le stade de leurs premières années, il convient de leur enseigner graduellement à se protéger eux-mêmes. Laissez-les explorer et expérimenter à leur guise dans un cercle que vous délimiterez avec fermeté et leur expliquerez avec simplicité.

La discipline est un facteur de sécurité et une excellente initiation à la maitrise de soi. Elle peut s'exprimer par la sévérité de la voix, la privation d'un privilège et très souvent, dans les jeunes années, par une tape bien administrée. Une condition essentiel est que la discipline soit raisonnable, logique et compréhensible. Les parents doivent montrer qu'elle procède de l'affection.

Mais pour remplacer le fruit défendu de ce qui est dangereux pour l'enfant, il faut proposer quelque chose de sûr. En matière de sécurité, apprendre ce qu'il convient de faire est tout aussi important que d'apprendre ce qu'il ne faut pas faire. En interdisant à un garçonnet de monter sur une clôture où il y a de l'herbe à la puce ou du fil barbelé, ou de grimper à un arbre dont les branches ne sont pas assez fortes, un père doit lui montrer une clôture ou un arbre où il peut grimper en toute sécurité. Il n'y a rien de mal à grimper, dit le proverbe, mais encore faut-il choisir les endroits où l'on grimpe.

Les parents doivent transmettre leurs consignes de sécurité aux gardiens d'enfants. Ceux-ci doivent toujours savoir où joindre les parents en cas de nécessité, connaitre les numéros d'appel au secours et être renseignés sur ce qu'il faudrait faire en cas d'accident.

(à suivre)

Beauté au masculin

Les dix commandements de la beauté au masculin:

1. matin et soir, mes dents brosserai;
2. tous les jours, ma barbe raserai;
3. l'occasion de me laver les mains, jamais ne manquerai;
4. mes ongles toujours nets et courts garderai;
5. avant de m'habiller, mon col de chemise, sans indulgence, inspecterai;
6. avant de me coucher, sous le matelas, mon pantalon plierai;
7. chaque matin, mes chaussures cirerai;
8. au moins deux fois par semaine, sous ma douche, en chantant me frotterai;
9. au moins une fois par semaine, mes cheveux "shampooinerai";
10. tous les mois mon coiffeur visiterai.



Parmi les visiteurs de marque au récent congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert, Sask., se trouvaient (deuxième à gauche) M. Georges-Henri Dagneau, du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, Nosseigneurs Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, et (à l'extrême droite) Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. On voit aussi, à l'extrême gauche, M. Rolland Pinsonneault, président sortant de charge. (Photo Prince Albert Herald)

Aide médicale au Kenya

OTTAWA — Environ $1,627,900 seront fournis par l'intermédiaire du programme d'aide extérieure du gouvernement du Canada, au cours des cinq prochaines années, pour l'établissement d'un service de formation clinique à l'hôpital national Kenyatta de Nairobi.

Une grande partie du projet sera menée à exécution par l'Université McGill d'après un contrat octroyé par le Bureau de l'aide extérieure. Le Dr D. G. Cameron, président du département de médecine et directeur de la clinique universitaire à l'hôpital général de Montréal, a été nommé directeur du projet.

L'Université recrutera deux équipes de médecins pour fournir l'instruction aux étudiants avancés en médecine et pour créer les départements de pédiatrie et de médecine interne. Chacune des équipes s'occupera d'une classe de 40 à 50 lits à l'hôpital et sera formée d'un professeur associé, d'un professeur adjoint et de deux chargés de cours. Les diplômés suivront un cours de deux ans au Canada et pourront plus tard remplacer leurs confrères canadiens.

De plus, le Dr Allan Ross, directeur du département de pédiatrie à McGill, occupera la chaire de pédiatrie à la nouvelle école de médecine. A ce titre, le Dr Ross aura sous sa direction non seulement les médecins canadiens, mais aussi les équipes médicales des autres pays qui appuient ce projet.

Jusqu'à maintenant, la seule école de médecine de l'Afrique orientale était le Collège Makerere, dans l'Ouganda, qui a fourni des médecins au Kenya, à l'Ouganda et à la Tanzanie. Une partie de l'enseignement clinique a été transférée à l'hôpital national Kenyatta et c'est là la première étape vers l'établissement de la nouvelle école.

Le Kenya attache une importance prioritaire à l'expansion des services de formation médicale. Dans toute l'Afrique orientale, une population de quelque 27 millions est desservie par moins de 2,000 médecins.

CANADIANA

Livres et revues

Les lettres nouvelles consacrent un numéro spécial aux écrivains canadiens. Recueil de 250 pages contenant des textes inédits ainsi que des extraits d'oeuvres déjà parues de trente écrivains, soit 23 de langue française et 7 de langue anglaise.

Paul Sauriol, dans **Le Devoir** du 15 décembre, rend compte du volume qui vient d'être consacré à Henri Bourassa et à son oeuvre. Fruit d'une collaboration, cet ouvrage apporte une contribution indispensable à l'étude d'une importante période de l'histoire du pays.

André Lachance, professeur d'histoire, est l'auteur du livre intitulé: **Le bourreau au Canada sous le régime français.** Il forme le dix-huitième cahier de la Société d'Histoire de Québec.

Roger Frison-Roche a publié chez Arthaud, à Paris, **Peuple de chasseurs de l'Arctique,** dans lequel il raconte sa randonnée de deux mille milles dans le grand nord canadien.

Robert Lacourgayet publie dans la collection Les Grandes Etudes Historiques — Librairie Fayard — un volume de 600 pages intitulé: **Histoire du Canada.** Elle va des premières découvertes du XVe siècle jusqu'à l'arrivée de M. Daniel Johnson au pouvoir.

Rosaire Morin: **L'immigration au Canada,** Edition de l'Action nationale, C.P. 189, Station N. Montréal, 1966, 172 pages. L'historique de notre immigration. La situation actuelle. La politique d'immigration au Québec. Nombreux tableaux. "Nous abordons l'étude de l'immigration avec une vision canadienne-française" (l'auteur).

Le juge Georges Hébert: **Les débuts de Gravelbourg,** Droits réservés par l'auteur, Gravelbourg, Saskatchewan, 1965, 162 pages. Gravelbourg, son fondateur, ses pionniers, ses institutions, 1905-1965. En page liminaire, témoignage d'appréciation de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec.

Meta — Journal des traducteurs (Translators' Journal), Les Presses de l'Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal (3e). Revue trimestrielle consacrée aux problèmes de traduction et d'interprétation. Elle intéresse tous les usagers du français et de l'anglais, particulièrement dans le contexte d'un pays bilingue.

Séraphin Marion: **Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada,** Editions Ferland, 75, rue d'Auteuil, Québec (4e), 1966, 32 pages. Un extrait du "Cahier des Dix" (no 29), de 1964, reproduit avec l'autorisation des Editions des Dix. On sait que l'auteur est membre de la Société royale du Canada.

Edmond Gaudron: **Civilisation scientifique ou humanisme nouveau?** Extrait de la revue **Culture**, no 27, 1966, 58-73. Brochure de 74 pages, Culture 733, rue de l'Alverne, Québec. "Un instrument de travail sur le Canada d'aujourd'hui".

Vie musicale — Publication trimestrielle du ministère des Affaires culturelles du Québec ($1.00 par an). Lancée au cours du 3e trimestre de 1965, cette revue en est à son septième numéro. "Les maisons d'enseignement de la musique ainsi que les professeurs, les musicologues, les pédagogues y trouveront une matière abondante de renseignements indispensables, d'articles indispensables, d'articles intéressant leur profession".

Culture vivante, une revue d'information culturelle, publiée par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le 7e numéro a paru au début de février 1968 et porte sur la langue française. On peut s'abonner au coût de $2.00 pour quatre numéros, auprès de l'Imprimeur de la Reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Lionel Groulx: **La découverte du Canada, Jacques-Cartier,** réédition, Fides Montréal, 1966, 193 pages (1ère édition: 1934). La découverte du Canada replacée dans le mouvement des grandes explorations. Les premiers Européens sur le continent nord-américain: moines irlandais et Vikings, Portugais, Espagnols, Anglais et Français. Les voyages de Cartier. L'histoire présentée sous un éclairage remarquable.

Lucie de Vienne: **Nouveau traité de diction française.** Edition Lidec Inc., 1083, avenue Van Horne, Outremont, Québec. Le but de cet ouvrage est de jeter un faisceau de remarques diverses empruntées à plusieurs domaines, sur la communication verbale en général, et française en particulier.

Fernand Ouellet: **Histoire économique et sociale du Québec de 1760 à 1850.** Les Editions Fides, 245, boulevard Dorchester est, Montréal. Nouvelle collection publiée sous la direction du Centre de Recherche en Histoire économique du Canada français.

Glossaire anglais-français des termes bancaires publié par la Banque Royale du Canada. Un vocabulaire anglais-français des termes bancaires et financiers employés universellement. Ce glossaire s'adresse principalement aux employés de banques, mais il s'avérera également utile aux vérificateurs, avocats, trésoriers de compagnies et étudiants.

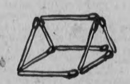
Bernard Dupriez: **Apprenez seul l'orthographe grammaticale.** Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal. Voici qu'on met à notre disposition un instrument efficace qui nous permettra de ne plus hésiter sur les questions de formes et d'accords grammaticaux.

Gilles Vigneault, François Lafortune: **Où la lumière chante.** Les Presses de l'Université Laval, Québec. Deux artistes qui ont été inspirés par le cadre historique de la Capitale du Canada français, Québec.

(Québec-Amérique, janvier 1968)

Pouvez-vous, avec neuf allumettes, former une figure géométrique contenant trois carrés et deux triangles?

Réponse



Sécurité Routière

Campagne annuelle de vérification des voitures 1968

Quatre provinces canadiennes ont maintenant une loi qui, sauf quelques variations, prévoit l'inspection obligatoire des véhicules à moteur.

L'inspection en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba et en Colombie-Britannique vise à faire en sorte que chaque véhicule immatriculé soit vérifié, même si le manque d'installations et de fonds gênent les choses, l'application de loi se généralise de plus en plus.

En Ontario, l'inspection obligatoire est sélective, étant effectuée à l'aide de postes mobiles. Les véhicules sont écartés de la route par la police et orientés vers les pistes d'inspection. Les postes fonctionnent dans toute la province entre mai et octobre.

De quoi s'agit-il donc dans tout cela? Simplement d'un effort en vue de réduire le nombre de collisions de véhicules automobiles par suite d'une défaillance mécanique due d'ordinaire à un mauvais entretien de la part du propriétaire. On estime que ces collisions répondent pour 9 pour cent de tous les accidents d'automobiles au Canada chaque année.

De l'avis du Conseil canadien de la sécurité routière, la vérification obligatoire des automobiles constitue un grand pas vers la solution du problème. Cependant, dans un pays aussi vaste que le Canada et comptant 7,500,000 véhicules immatriculés, la difficulté qu'il y a à avoir des installations suffisantes saute aux yeux.

En outre, l'obligation morale de l'entretien du véhicule incombera toujours au propriétaire, c'est-à-dire la personne qui devrait bien connaitre l'état de sa voiture.

Il faut donc insister beaucoup sur l'inspection des véhicules et c'est pour cela que le Comité de la sécurité des véhicules du CCSR mène de nouveau cette année une campagne de vérification des voitures qui commencera le 1er avril.

En collaboration avec une foule d'organismes de tout le pays, le Comité exhorte les automobilistes à faire vérifier leur voiture par un mécanicien compétent avant le gros roulage de la saison d'été.

Freins vraiment efficaces? Canalisations libres de rouille et partout robustes? Qu'en est-il des phares de ville et de campagne, des feux arrière, des feux de direction, du feu de la plaque arrière, etc.? Qu'en est-il de la direction, des extrémités des barres d'accouplement, de l'alignement et des amortisseurs? Les essuie-glace et les lave-glace fonctionnent-ils bien? L'échappement est-il en bon état? Beaucoup de stations-service feront cette vérification à titre gracieux et d'autres exigeront peut-être de légers frais. Quoi qu'il en soit, assurez-vous que votre voiture est sûre. Vous vous le devez à vous-même, à votre famille et au public.

La loi seule ne suffira pas. Chaque automobiliste doit voir lui-même à l'état et au bon fonctionnement de sa voiture.

LE SAVIEZ-VOUS ?

95

TROIS PEUVENT GARDER UN SECRET... SI L'UN DEUX EST MORT!

LES ARCHÉOLOGUES ONT DEPUIS 1938 DÉCOUVERT DANS LES JUNGLES DU MEXIQUE PLUSIEURS DE CES TÊTES HAUTES DE 3 M. TROUVÉES DANS LES RUINES DE VILLES INDIENNES. ELLES PROVIENNENT SANS DOUTE DES AZTÈQUES, À LA CIVILISATION DATANT DE 2500 ANS, À LAQUELLE HERNANDO CORTEZ ET SES CONQUISTADORES MIRENT FIN EN 1521.

LE BATTANT DE CLOCHE DU BIG BEN LONDONIEN PÈSE 303 KG.

CES MOTS À L'ARRIÈRE D'UNE AUTO ALLEMANDE N'ONT PAS BESOIN D'EXPLICATION: NOUS AVONS DES VACANCES ET LE TEMPS. DOUBLEZ S.V.P.

Wir haben Urlaub und Zeit Bitte Überholen

CET HOMME EST FAIT DE 11 TERRES TOUTES ENTOURÉES D'EAU: 9 ÎLES ET 2 CONTINENTS. POUVEZ-VOUS LES NOMMER?

RÉPONSE

A: ISLANDE - B: HAITI - C: SAKHALINE - D: AUSTRALIE - E: MADAGASCAR - F: BORNÉO - G: JAPON - H: AMÉRIQUE DU SUD - I: SUMATRA - J: SICILE - K: GRANDE-BRETAGNE

Le printemps et les guêpes

A la différence du rucher, le guêpier ne dure qu'une seule saison. Voici comment les choses se passent.

Au printemps, une grosse guêpe bourrée d'oeufs recherche un emplacement pour fonder un nid. C'est, par exemple, une anfractuosité du sol, un trou d'arbre, un terrier abandonné. La mère y construit alors quelques alvéoles où elle pond ses premiers oeufs, assiste à leur éclosion et nourrit ses larves de proies qu'elle chasse à longueur de journée. Il faut environ 15 jours pour la croissance larvaire et autant pour la nymphose, qui se fait à l'abri d'un opercule de soie. Au bout de ce temps, la mère dispose de ses premières ouvrières, qui la déchargent alors de toute besogne et lui permettent de se consacrer excusivement à l'accroissement de la société.

On peut se demander comment les oeufs et les larves peuvent tenir dans des alvéoles ouverts en bas. Pour les oeufs et les jeunes larves, l'astuce réside dans une sécrétion adhésive qui les fixe à la paroi. Les grosses larves, de leur côté, résolvent le problème en se gonflant aux dimensions de la cellule.

Les ouvrières font le travail de construction. Alternativement, elles fabriquent une pâte à papier obtenue en triturant longuement, avec de la salive, des fibres de bois mort ou vermoulu. C'est avec cette matière qu'elles réalisent des rayons parallèles, horizontaux, comprenant chacun une seule rangée d'alvéoles hexagonaux (comme ceux de l'abeille). Les ouvrières font également le travail du ravitaillement et assurent la nourriture des larves. Ce sont des chasseresses émérites et dignes, à ce point de vue, de protection. L'ouvrage Larousse, LA VIE DES ANIMAUX, nous rappelle qu'une guêpe sociale détruit, chaque jour, un grand nombre de mouches et de chenilles. Ne tuez donc pas inutilement les guêpes que vous verrez voler, et qui ne songent nullement à vous piquer si vous ne les touchez pas. Une guêpe de moins, c'est cent mouches et mille chenilles de plus.

(Informations Larousse)

Les confidences de M. Hulot

Dans un récent numéro de l'hebdomadaire "Les Nouvelles Littéraires", Michel Mourlet s'est entretenu avec Jacques Tati sur son nouveau film "Play Time"; puis il a demandé à "M. Hulot" sa conception du cinéma.

A la question: "Quatre films en vingt ans . . . Pourquoi tournez-vous si peu, Jacques Tati?, ce dernier a répondu:

— C'est déjà beaucoup, quatre films. Au fond, si nous restons fidèles à une certaine ligne de conduite, avons-nous tant de choses à raconter dans notre vie? Je déteste me répéter. C'est pourquoi je n'ai pas réalisé, comme l'auraient voulu les producteurs: **Le facteur se marie, Hulot dans la sierra Madre, Hulot chez les Martiens.**

"Je ne sais pas si je suis au bout de mon rouleau. J'ai cinquante-neuf ans. En tout cela, le jour où cela arrivera, je crois que j'aurai le courage de dire: "Bon, Tati, tu as fait ça, ça et ça. C'est fini". Il faut savoir s'arrêter à temps. Vous ne croyez pas que Chaplin aurait pu s'abstenir de tourner **La Comtesse de Hong-Kong? Play Time** sera peut-être mon dernier film.

— Vous avez eu pourtant de nombreuses propositions de contrat?

— On m'a proposé un film avec Toto: **Toto et Tati**. J'ai refusé. La raison est évidente: Toto est un bon comédien, mais nos styles sont complètement opposés. On m'a proposé de tourner **Le Brave Soldat Sveik.** Les Américains m'ont demandé de réaliser une série de Hulot pour la télévision: vingt minutes par semaine pendant trente-deux semaines. Je devais faire de la publicité pour des nouilles. Mais l'argent ne m'intéresse pas. Si j'avais accepté de faire cette série, au lieu de posséder une petite maison à Saint-Germain-en-Laye, j'aurais à moi tout un boulevard. Mais à quoi bon? Je crois que j'ai quelque chose à dire, et je le dis. Je me sens un peu seul, un peu incompris. Mais je me bats, et je suis fier et heureux de le faire. Si j'ai réussi ce film, j'aurai, je crois, l'estime des jeunes. Ils pourront dire: "Tati ne s'est pas vendu".

"Croyez-moi, cela fait plaisir de vivre aujourd'hui comme avant **Jour de fête,** d'avoir conservé l'indépendance. Les jeunes cinéastes ne sont plus libres. On leur a ôté leur enthousiasme. Pour avoir le droit d'exercer ce métier, il faut être libre. La fortune ne se plait pas en compagnie de la liberté. Le bénéfice de chacun de mes films, je l'ai investi dans le film suivant. Tout ce que je possédais, je l'ai mis dans **Play Time.**

— Quel conseil donneriez-vous aux jeunes metteurs en scène?

— Il ne faut pas qu'ils prennent l'habitude de copier. Certains d'entre eux tournent des films que l'on tournait déjà il y a trente ans. D'autres passent leur vie à la cinémathèque pour noter tous les gags de Mac Sennett ou de Harold Lloyd. D'ailleurs, je crois que cette situation n'est pas entièrement de leur faute. Les conditions de production ne sont pas favorables à une nouvelle génération de cinéastes comiques. Dans les autres arts, il existe une organisation meilleure. Je connais d'excellents jeunes musiciens. La chanson, elle aussi, est en progrès."

(Informations Larousse)

RIVETS par George Sixta

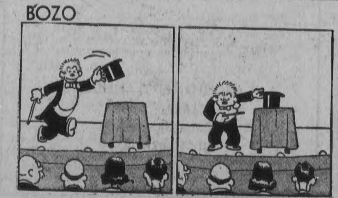








BOZO par Foxo Reardon





Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 17 mars

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	6 h 38	6 h 35	6 h 33	6 h 31	6 h 29	6 h 27	6 h 24
COUCHER	18 h 37	18 h 39	18 h 40	18 h 42	18 h 44	18 h 45	18 h 47

Phases de la lune

Dernier quartier	Nouvelle lune	Premier quartier	Pleine lune
21 mars	28 mars	5 avril	12 avril
6 h 07 a.m.	5 h 48 p.m.	10 h 28 p.m.	11 h 52 p.m.

L'ACFC face à l'avenir

Nous reproduisons ci-après, tels que préparés par notre correspondant, M. Guy Pariseau, quelques extraits du discours de M. Rolland Pinsonneault, président sortant de charge de l'ACFC, à l'occasion de l'ouverture du Congrès général de l'Association, le 2 mars dernier, à Prince-Albert.

Si le domaine de l'école, disait M. Pinsonneault, fut l'une des principales préoccupations de l'ACFC, pour ne pas dire sa raison d'être, il a surgi, surtout au cours des dernières années, des problèmes majeurs auxquels il a fallu faire face, dans des conditions d'autant plus difficiles qu'une certaine apathie — pour ne pas parler d'antipathie — s'était intégrée au sein de l'Association, au moment même où chez les Anglo-saxons, on commençait enfin à s'éveiller au fait Français.

• • •

L'ACFC et les enseignants

En décembre, j'ai assisté à une réunion du Comité Permanent d'Enseignement. J'ai constaté combien la question des examens est épineuse et difficile à résoudre. Il reste cependant que les examens provinciaux tels qu'ils sont organisés restent le seul moyen de contrôle des normes du français dans la province. Il serait bon, je crois, que vous, parents, vous vous préoccupiez efficacement de cette question.

L'A.C.F.C. a toujours continué de travailler avec l'Association. Son rôle discret fut toujours apprécié, nous remercions son exécutif d'avoir remis à plus tard son Congrès afin de faciliter le travail du Congrès actuel.

• • •

Le Secrétariat

En ce qui concerne votre Secrétariat, il a connu des périodes difficiles, tel le changement de site et l'engagement d'un nouveau secrétaire.

Je me dois de vous donner un rapport à ce sujet. Faisant suite à un voeu du congrès de 1964, soit que le secrétariat soit placé à Regina. Vers la mi-décembre, nous approchions M. René Rottiers à Montréal pour remplir la position vacante. M. Rottiers donne depuis un an une somme formidable de travail à notre Association.

Sous sa dynamique initiative, Le Bulletin de l'A.C.F.C. a repris vie donnant les nouvelles et mots d'ordre de l'Association à ses membres.

Il a entrepris une grande campagne en vue d'obtenir une aide financière accrue sur tous les fronts, au Québec aussi bien que parmi nous.

• • •

Le Plan de Sécurité familiale

Quant au Plan de Sécurité familiale, malgré le travail assidu et tenace de M. Cléas Duperreault, ce secteur très important pour la vie de notre association n'a pas eu le succès, la réponse des membres que votre Exécutif attendait. Hélas, une indifférence néfaste s'est manifesté par toute la province. Malgré toute la publicité faite par nos postes de radio, par notre bulletin et jusqu'à récemment par la Liberté et le Patriote, notre population ne coopère pas et ne soutient que fort mal le plan, ceci inquiète nos dirigeants, car sans cette aide importante et généreuse de l'A.V.D. nous serions dans une situation plus que précaire. Ce plan d'entre-aide se compare avec avantage à n'importe quel autre plan. Ce que l'on oublie c'est que c'est un plan d'entre-aide basé sur l'unité familiale et non un plan financier. Ce n'est pas un plan qui retournera des milliers au décès mais cette aide aux plus nécessiteux, aux plus faibles, tout en ne nuisant en rien aux plus fortunés.

• • •

Le Comité d'Etude du Renouveau Français

Une autre initiative de votre Exécutif fut la formation du Comité d'Etude du Renouveau Français connu sous le sigle C.E.R.F.

Constatant un déclin croissant d'intérêt envers l'A.C.-F.C., et à la suggestion d'un groupe de personnes intéressées à la présence de l'A.C.F.C. en Saskatchewan, votre Exécutif mendata quelques personnes qui se réunirent en octobre 1966 à Saskatoon. Ils soumirent une liste de noms de gens qui seraient prêts à faire cette étude. Votre Exécutif accepta ces nominations y ajoutant toutefois un représentant officiel de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

Ce comité se mit à l'oeuvre de suite et continua avec entrain son travail. Je puis vous assurer que votre Exécutif collabora sans hésitation en tout avec ce comité. Le congrès actuel en est la preuve car le programme qui vous sera soumis pour étude est presque entièrement le résultat de leurs travaux. Tous y ont mis beaucoup de temps et de travail. J'espère que nous participerons avec entrain à ces études. La vie de votre Association en dépend, sinon votre Association a-t-elle sa raison d'être?

Voici donc mesdames, messieurs un aperçu de quelques-uns des événements les plus marquants, sans doute plusieurs furent passés sous silence et auraient mérité une mention mais le temps est précieux.

• • •

L'heure des défis

Mesdames, messieurs, nous sommes à une période cruciale. Si nous voulons vivre, rayonner, notre réponse à toute une série de défis est demandée, sinon que nous reste-t-il? Est-ce que nous nous contenterons de parler un français plus ou moins efficace, plus ou moins bien sans aucune conviction quant à sa valeur culturelle et formatrice?

Des changements aux lois scolaires nous permettront sous peu l'enseignement en français en certains milieux; agissons afin qu'ils soient nombreux. Sommes-nous prêts à agir partout où cela s'avérera possible? Sommes-nous prêts à faire les démarches, à susciter les efforts, à avoir la tenacité requise pour les conduire à bien sans hésitation et avec persévérance malgré les difficultés? Oserons-nous rayer le mot impossible de notre dictionnaire?

Sommes-nous prêts à créer une mentalité française qui veut vivre et rayonner partout dans nos milieux? Sommes-nous prêts à faire valoir partout de façon calme et assuré nos droits linguistiques et culturels, non seulement à l'école mais dans nos relations, notre vie familiale et sociale dans les milieux où nous vivons?

Pour préparer une armée, un pays se donne des bases d'entraînement, où, par une discipline établie, tout converge vers la formation du soldat, qui plus tard par sa présence et sa préparation sera en mesure de protéger les droits des citoyens.

N'en serait-il pas de même pour nous Canadiens de culture française? Oui, je le crois, et ces centres d'entraînement ne sont-ils pas en plus du foyer, l'école, le collège, le couvent, l'université, où l'ambiance, l'atmosphère, la discipline culturelle forme, moule un Canadien de culture française. Si nous le préparons bien, il sera prêt à transmettre, à protéger ce legs envers n'importe qui et dans n'importe quel circonstances.

Sommes-nous prêts à travailler avec ardeur et tenacité à faire valoir avec plus de certitude les valeurs de notre culture canadienne-française, de prouver à toute la population que nous avons quelque chose de précieux à offrir à notre province, à notre pays.

Oui, c'est vrai, personne n'a besoin de parler français pour faire affaire en Saskatchewan, mais nous voulons former des Canadiens de culture canadienne-française qui vibrent, qui vivent selon cette culture tout en ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise. De plus en plus nos amis anglophones concèdent que nous devons avoir le droit à l'enseignement en français dans une plus large mesure pour demeurer canadiens d'expression et de culture française.

Pourrons-nous malgré cette apathie des nôtres créer une mentalité française avec des attitudes positives? Le défi semble insurmontable pour plusieurs. Serons-nous à la hauteur de la situation? Serons-nous prêts à créer les milieux et à poursuivre sans hésitation les démarches, les représentations, les études parmi les nôtres pour réaliser pleinement et même davantage ce qui hier était impossible.

Prince-Albert

Soirée récréative

Tous sont cordialement invités à une soirée récréative où un groupe de jeunes travailleuses présenteront le drame "CA SUIT" le vendredi 15 mars, à 8 h. p.m., à l'Institut Notre-Dame de la Providence, 1545, 17e avenue ouest. Les actrices sont: Cécile Henri (la mère), Yvette Lepage (Claire), Yolande Gaudet (Jacqueline), Louise Pagé (Rinette), Gisèle Lemire (Tante) et Denise Rivard (Lolas). La directrice est Mère St-Jean.

Le prix d'admission est de $1.00 pour les adultes et de 50c pour les étudiants. Les profits de cette soirée serviront à aider la paroisse St-Michel.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série, au profit du Jardin d'enfants français de Prince-Albert, fut un succès, même si ce même soir se tenait une assemblée de la Caisse populaire qui fut aussi un succès. Après la réunion de la Caisse, les gens se rendirent au sous-sol de la cathédrale et prirent aussi part aux jeux de cartes.

Une autre partie de cartes aura lieu au même endroit le dimanche 24 mars, à 8 h. p.m. Bienvenue à tous.

Soirée bilingue

Le dimanche soir 17 mars, à l'auditorium de l'Académie, des adultes et adolescents de Prince-Albert présenteront une soirée bilingue de chants, danses, musique, déclamations, démonstrations de gymnastique, etc. Cette soirée intitulée "Medly Pot-pourri" a pour but de recueillir de l'argent pour la "Cabane à sucre". Bienvenue à tous à cette soirée.

Festival de la chanson

Le dimanche 31 mars, à 2 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial River Side se déroulera le Festival de la chanson française. Toute personne intéressée à participer à ce festival doit donner son nom à Mme Hervé Leblanc, 874, 13e rue ouest, Prince-Albert.

A l'issue du festival, tous se rendront sur le terrain de l'exhibition afin de prendre part aux célébrations de la "Cabane à sucre" comprenant danse, chants et couronnement de la Reine, du Roi, des Princesses et des Princes.



Mlle Marie Baillargeon, de 9e année, s'est mérité le premier prix de français pour avoir obtenu la plus haute moyenne de la province, 93%, lors des examens de français de l'A.C.F.C. Elle s'est aussi vu décerner le prix provincial en littérature, ayant obtenu 97% des points.

Distribution des prix de français à Vawn

VAWN — Lors de la distribution des prix de français de l'A.C.F.C., un programme très varié fut présenté par les élèves. Soeur Yvonne remercia d'une façon bien spéciale les cercles locaux de Vawn et de Jackfish pour leur contribution généreuse aux prix de français et invita M. Desmarais, Mme Higgins et D. Esquirol à en faire la distribution aux élèves méritants suivants:

12e année: 1er prix, Claire Desmarais; 2e, Louise Baillargeon; 11e année: 1er prix, Louise Bru et Denise Cadrin (ex aequo); 2e, Claudette Casavant; 10e année: 1er prix, Irène Germain; 2e, Estelle Baillargeon; 9e année: 1er prix, Marie Baillargeon; 2e, Marianne Hamel; 3e, Denise Blanchette; Jackfish: 1er prix, Germaine Bru; 8e année: 1er prix, Marc Jullion, qui obtient aussi le trophée offert par le cercle local de l'A.C.F.C.; 2e, Annette Beaudoin; Jackfish: 1er prix, Jacqueline Bru; 2e, Claudette Bru; 7e année: 1er prix, Annette Desmarais; 2e, Anita Baillargeon et Pierre Cadrin (ex aequo); 3e, Maurice Blanchette et Yolande Casavant (ex aequo); 6e année: 1er prix, Marie Germain; 2e, Carmen Cadrin; 5e année: 1er prix, Maurice Hamel; 2e, Jean Desmarais; 4e année: 1er prix, Gérald Latendresse; 2e, Linda Weber et Marc Baillargeon (ex aequo); 3e année: 1er prix, Marthe Desmarais; 2e, Paulette Jullion; 3e, Claudette Hamel; 4e, Gérald Germain.

Soeur Yvonne prit ensuite la parole pour donner quelques points de vue sur l'enseignement du français. Nous en donnons ici un résumé.

"Comment peut-on, dit-elle, être assez naïf pour penser que le français de l'A.C.F.C. puisse s'enseigner et se parler, là où la période de français est le seul temps de la journée où les enfants entendent parler le français? Dans beaucoup de foyers canadiens-français, les parents ne parlent plus en français à leurs enfants. Mais, par contre, ils insistent pour que leurs enfants suivent les cours de l'A.C.F.C. Il faudrait que ces pauvres élèves possèdent un dictionnaire français-anglais et s'en servent à tous les deux mots pour comprendre le langage du professeur. Comment enseigner un cours valable dans de telles circonstances? Comme l'a dit si justement M. Pinsonneault dans son discours: 'Tous se rendent de plus en plus compte que la vie sociale moderne dans laquelle nous vivons, l'heure de français si difficilement acquise il y a une trentaine d'années, ne suffit plus aujourd'hui'. C'est maintenant le temps de se réveiller, avant qu'il ne soit trop tard. C'est le temps de voir les problèmes bien en face et d'essayer d'y remédier d'une façon pratique."

Çà et là

M. et Mme Walter Dion sont de retour de Californie où ils ont passé l'hiver chez leurs gendre et fille, M. et Mme Alfred Gagnon (Jeanne). Ils ont aussi visité la soeur de Mme Dion, Mme B. Baillargeon, à Vancouver, et son frère, Joseph, à Kamloop, C.-B. M. et Mme Dion visitent en ce moment leurs gendre et fille, M. et Mme John Couture (Berthe), à Debden.

Bienvenue à Mme D. Foulds, d'Edam, qui est venue résider dans la maison de M. et Mme Carl Foulds.

M. et Mme J. Christensen, de Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Higgins, le dimanche 3 mars.

M. A. Latendresse, vice-président de l'A.C.F.C. de Vawn, a assisté au congrès général de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert les 2 et 3 mars. M. Latendresse et son épouse, qui l'accompagnait, ont visité leurs filles, Mme Hubert Houle (Irène) et Dolorès.

Des religieuses de la Présentation, de Vawn, ont aussi assisté à ce congrès.

L'enseignement du français en 1ère année, approuvé par la Commission scolaire de Regina

REGINA — La Commission scolaire des écoles séparées de Regina a approuvé en principe qu'une classe de 1ère année reçoive l'enseignement complètement en français en septembre 1968.

Le 27 février, lors d'une réunion avec M. L. A. Riederer, surintendant des écoles séparées, les représentants de l'A.C.F.C. présentèrent une requête voulant que cette classe de français soit installée à l'école St. John.

Dans une lettre adressée à la commission scolaire, l'A.C.F.C. expliqua le plan général de ce projet: que l'enseignement en français en 1ère année commence en 1968 et qu'une année additionnelle soit ajoutée tous les ans jusqu'au niveau de 8e année.

L'enseignement en 1ère année se ferait totalement en français, en se servant des dernières méthodes d'instruction; puis l'anglais serait introduit en 2e année et graduellement augmenté jusqu'en 8e année. Les instituteurs seraient incorporés dans le système des écoles séparées et prendraient part aux activités de leur école.

L'école Mathieu, la seule école maternelle de langue française à Regina, a présentement 55 élèves d'inscrits pour la 1ère année en septembre, dont la moitié aux écoles séparées.

M. Riederer a fait savoir que l'A.C.F.C. aimerait voir le programme s'étendre à toute la ville, mais qu'il faudrait une garantie d'au moins 25 élèves par classe avant qu'un tel système puisse être considéré.

Partie de cartes

Le dimanche 17 mars, à 8 h. p.m., dans la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, aura lieu une partie de cartes organisée par Mme G. Paradis. On y jouera au whist et au bridge. Une excellent goûter sera servi. Tous sont invités.

Souper aux fèves

Le vendredi 22 mars, de 5 h. 30 à 7 h. p.m., dans la salle St-Jean-Baptiste, se tiendra le souper aux fèves traditionnel, organisé par les Dames de l'Autel. Les mets succulents seront servis avec goût et gracieuseté. Faites vos projets pour y assister et amenez vos amis.

Funérailles

Mme A. Platana est allé à Montréal afin d'assister aux funérailles de son beau-frère, M. Arthur Lazure, époux d'Hélène Latreille.

Chronique de CFRG

Finies les vacances sous le beau soleil d'Hawaii! M. et Mme Dumont Lepage sont rentrés la semaine dernière en pleine boue de Gravelbourg, sans transition. Remettez vos "claques", et remettez-vous au travail. C'est ce que le patron fit tête baissée, pour ne pas trop penser aux beaux jours de farniente, le climat de Gravelbourg ne se prêtant guère à ce genre de méditation cher aux Hawaiiens.

Nous attirons votre attention sur une émission que nous diffusons tous les samedis de 12 h. 15 à 1 h. p.m.: "Place publique". Les auditeurs peuvent participer à cette émission en posant des questions traitant un nombre indéfini de sujets. Cette émission est réalisée par Jacques Thibaudeau. Notez bien le numéro de téléphone qui vous est donné au cours de l'émission, notez aussi les questions que vous voudrez poser la prochaine fois, et intervenez. Les frais téléphoniques sont couverts par Radio-Canada. N'hésitez pas d'appeler Montréal et allez-y, c'est très intéressant.

Le 26e congrès général de l'A.C.F.C. a tenu ses assises à Prince-Albert, porte du nord de l'Ouest canadien. Porte ouverte sur les vastes étendues nordiques, tout comme ce congrès fut à sa manière une porte ouverte sur l'avenir de l'Association Culturelle Franco-canadienne de la Saskatchewan.

Il y fut surtout question de dialogue, de renouveau, d'ouverture sur les réalités qui nous entourent. En somme une sorte de Concile Culturel.

Si le Canadien français subit la pression du milieu, ce congrès a donné le signal d'une réaction, j'ai failli dire dépression! Cette réaction sera lente, difficile, mais j'espère qu'elle sera constante et que ce congrès n'aura pas été qu'un feu de paille.

Il sera difficile pourtant de rompre avec la routine, le laisser-aller. Les élections à la présidence et aux vice-présidences m'ont semblé confirmer cette tendance.

Les candidats furent élus par acclamations faute d'autres candidats. Les bulletins de votes ne servirent à rien. Est-ce un bien? Est-ce un mal? C'eut été bien différent, je crois, si d'autres candidats se furent présentés. En sortant vainqueurs, les élus seraient plus assurés de leur succès. Dans le cas qui nous intéresse, la valeur des résultats de ces élections par acclamations est relative.

On peut discerner deux attitudes: celle du refus des responsabilités, de non-engagement, refus de se prononcer, immobilisme de la part des congressistes, ou alors celle d'une manifestation de confiance absolue en les candidats présentés au suffrage. Je préfère croire à la seconde attitude, celle de la confiance absolue, ne serait-ce que pour les responsabilités que les nouveaux élus vont assumer, et envers lesquels nos sympathies vont tout naturellement.

Ce congrès fut un joyeux congrès, on s'y amusa ferme pendant les heures de liberté, on s'y amusa beaucoup à ce congrès qui "s'amuse", mais attention aux lendemains. Car, si l'on s'y est bien amusé, que l'on n'oublie pas que pour durer il faut être durs. Combien de temps faudra-t-il aux Canadiens français pour se durcir? C'est à eux maintenant de jouer sérieusement après s'être bien amusés.

M. M.

Gravelbourg

Trois couples à Hawaii

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy sont de retour de Honolulu, Hawaii, depuis le 17 février après y avoir séjourné depuis le 7 janvier.

M. et Mme Dumont Lepage revenaient les premiers jours de mars de Hawaii où ils étaient depuis le 21 janvier. Au retour ils s'arrêtèrent chez des amis à Victoria, C.-B., à Prince-Albert, Sask., et à Saskatoon, chez leurs fils et bru, M. et Mme D.-Pierre Lepage.

M. et Mme S.-M. Bonneau se rendirent à Honolulu le 20 janvier et revenaient de leurs vacances le 5 mars. A Regina, ils visitèrent leurs gendre et fille, M. et Mme Mathieu Wassill, et leur famille.

Ces trois couples de Gravelbourg demeurèrent à l'hôtel Reef Tower et eurent l'occasion de rencontrer plusieurs amis et connaissances de la province qui, eux aussi, profitaient du soleil chaud.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy se sont rendus à Regina à l'occasion de l'Exhibition d'hiver d'animaux (boeufs et chevaux) tenue du 11 au 16 mars.

Çà et là

A l'occasion du mercredi des Cendres, une messe folklorique eut lieu à la cathédrale de Gravelbourg.

Le 23 février, au gymnase du collège Mathieu, eut lieu une soirée de variétés organisée par Mmes Roger Pittet, Robert Cousin et Gilles Piché.

Dû à une douce température, il n'y aura pas de Carnaval de glace cette année. A l'année prochaine!

Ferland

Malades

Mme Médelger Chabot est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et le jeune Luc Couture, fils de M. et Mme Joseph Couture, est hospitalisé à Moose Jaw.

Çà et là

Mme Joseph Couture a accepté d'être assistante de Mme Lucien Beaudoin à la Ronde des Jeannettes de Ferland pendant l'absence de cheftaine Jacqueline Chabot.

Mme Louis Fournier a passé quelques jours à Gravelbourg où elle a visité ses parents.

M. Lucien Beaudoin est le nouvel agent de "United Grain Growers" qui ont fait l'acquisition de la compagnie McCabe.

M. et Mme Alfred Chabot et leurs enfants, accompagnés de M. Médelger Chabot, sont allés à Regina pour affaires et y ont visité Mme M. Chabot.

MM. et Mmes Georges et Paul-Emile Lacasse ont assisté aux funérailles de M. François Michel, d'Eastend, dernièrement.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille ont visité la famille Alcide Auger, de Frenchville, dernièrement.

Mlle Rita Beaudoin est employée à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg depuis le 7 mars.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

A la prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 qui aura lieu le lundi soir 18 mars, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, le film en couleur "Papal Challenge" sera présenté.

Prompt rétablissement

Au frère Napoléon Gilbert, patient à l'hôpital général de Regina.

Bienvenue

Au frère Théodore Théoret, récemment transféré au Conseil Langevin. Nous sommes contents de l'avoir avec nous.

Vente de trèfles

La vente de trèfles "Shamrock Sales" cette année aura lieu le dimanche 17 mars. Donnons-y notre appui.

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois, surtout durant le carême. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

Remerciements

Remerciements au R. P. Ken Greer, de Dysart, directeur du Camp Monahan, pour la projection du film en couleur du Camp Monahan avec commentaires bien intéressants à notre assemblée du 23 février, ainsi qu'aux quatre membres qui l'ont accompagné. Merci aussi à notre Député d'Etat, le frère Bill Argan, d'avoir bien voulu rehaussé de sa présence cette même assemblée.

Communiqués

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 17 mars, à 8 h. p.m., à la salle, 2517, 25e avenue, Regina.

Le souper aux fèves de la paroisse aura lieu le vendredi 22 mars, de 5 h. à 7 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste.

Le Cercle de Regina de l'A.C.F.C. annonce la tenue d'une "Journée de la Pensée Française" le dimanche 31 mars au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste. Il y aura exposition de livres et de disques français, ainsi qu'une heure d'amateurs qui commencera à 2 h. 15 p.m. Des prix seront décernés aux concurrents ayant reçu le plus grand nombre de votes, lors du concert.

P. K.

Willow-Bunch

Réunion paroissiale

Le lundi 4 mars avait lieu la première réunion générale du Conseil paroissial. Voici les noms des membres de ce Conseil: les marguilliers, Paul-Emile Piché, Bernard St-Yves, Francis Therrien, Emile Campagne et Scott Millar; MM. Léonard Bourdages, André Rondeau, Jean Champigny, Joseph Bellefleur et Roméo Martin; Mmes Juliette Martin, Marcel Durand, Alice Bonneau et Francis Therrien; Soeur Christina; les jeunes Paul Boulianne, Omer Champigny et Claire Granger.

A cette assemblée, plusieurs comités furent formés.

Va-et-vient

Mme Albert Bilodeau, de Coronach, a visité M. et Mme Alphonse Prévost, récemment.

M. Emery Bilodeau, de St-Albert, Alberta, et sa soeur, Mme Yvonne Solemko, de Saskatoon, ont visité leurs parents, dernièrement.

M. et Mme D. Bain et leurs trois enfants, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

Mlle Dianne Bourdages et son fiancé, M. B. Cator, de Saskatoon, ainsi que M. Fernand Bourdages, du collège Mathieu de Gravelbourg, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Léonard Bourdages.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, sont venus visiter les familles Dollard, Julien et Paul-Emile Piché, le 6 mars.

M. et Mme Louis Martin, Mme Germaine McDougall et son fils, Ron, de Regina, ont visité M. et Mme Edouard Dionne, récemment.

M. et Mme Lucien Couture se rendirent à Moose Jaw et Regina pour y visiter leurs filles et leur familles, ainsi que M. et Mme G. de Laforest.

M. et Mme Orphis Champigny, accompagnés de M. et Mme Marcel Mondor, allèrent à Regina le 29 février. Mme Mondor assista au congrès des agents de l'Assurance du gouvernement.

Mme Alice Bonneau est revenue récemment de Melville où elle était allée visiter son fils, Joseph, et sa famille. Elle devait se rendre en Ontario pour y visiter sa fille, Mme Ryan, mais la maladie l'en a empêchée. Elle dut faire un séjour à l'hôpital de Melville.

M. Lorenzo Mondor et Mme Eugène Boucher firent un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, récemment.

M. et Mme Jean Bourdages sont revenus récemment de Regina où Mme Bourdages passa quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises. Durant ce temps, M. Bourdages demeura chez ses filles.

Bellegarde

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne eut lieu le 6 mars avec 18 membres présents. Après une période de discussions, Mgr H. Poirier présenta deux films très intéressants: l'un sur la vie de sainte Blandine et l'autre sur la foi. Le tout se termina par un goûter servi par Mmes Wilfrid Cap et Louis Perreaux.

Çà et là

Félicitations à M. Eugène Monin qui a bien voulu accepter la charge de secrétaire de l'école de Bellegarde. Il remplace Mme Fernand Perreaux qui a accompli cette tâche pendant 17 ans.

MM. et Mmes Arthur Moreau et Louis Perreaux sont allés rendre visite à leur mère et belle-mère, Mme Emile Fourny, hospitalisée à Swift Current.

Le 7 mars, un bon nombre de parents assistèrent à une réunion ayant pour but de donner des renseignements concernant le nouveau catéchisme. Le sujet à l'étude était "L'éveil de la conscience morale chrétienne". M. l'abbé L. L'Heureux, de Redvers, était le conférencier invité. Soeur Jeanne-Thérèse, de Storthoaks, était aussi présente à cette assemblée.

Furent hospitalisés à Redvers dernièrement: MM. Alphonse, Aimé et Georges Magotiaux, ainsi que le bébé de M. Emile Magotiaux. Prompt retour à la santé à tous ces malades.

Le Rallye du Manitoba français 1968

DOCUMENTS

N.D.L.R. — Nous publions ci-joint le rapport complet préparé par le comité d'organisation du Rallye du Manitoba français qui doit se tenir en mai prochain. La première partie de ce document donne un résumé de la situation actuelle et indique brièvement le but principal du Rallye. Les sous-titres de cette première partie sont de la Rédaction.

INTRODUCTION

De 1916 à 1947

Il y a un demi-siècle, lorsque les Manitobains de langue française de tous les coins de la province se réunissaient à St-Boniface pour former une association centrale d'éducation, on ne pouvait faire erreur sur leur identité ou leur but.

Il s'agissait de droits scolaires, et les questions de l'heure concernaient la langue et la religion. C'était en 1916. L'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba prenait naissance et se donnait comme double but de combattre un milieu hostile et, en même temps, de maintenir en dépit de lois répressives une certaine mesure et qualité d'enseignement français et catholique, qui était souvent clandestin.

Bien que la tâche parût souvent insurmontable et qu'on ne vit pas toujours le progrès, le partage d'une même culture et d'une même adversité avait fait naitre au sein de la population francophone, partout dans la province, des sentiments remarquables d'unité et d'identité. Bon nombre d'institutions, d'organisations et de structures sociales, indistinctement françaises et catholiques à la fois, continuèrent de se développer, et tous travaillaient ensemble, combattant les influences ou les situations défavorables et préservant une culture tout à fait distincte.

La situation était propre à promouvoir l'établissement de communautés rurales relativement autonomes, où les dangers menaçant la langue, la religion, voire l'entité culturelle étaient diminués, et où toute la vie se concentrait autour de l'église et de la salle municipale. La ville de St-Boniface offrait une alternative urbaine.

Avenir incertain

Dans cette ambiance, en dépit de l'accent qu'on mettait à préserver le passé plutôt qu'à construire l'avenir, les Manitobains de langue française continuèrent à former dans la province un groupe ethnique assez distinct, uni, imbu de vie et d'espoir. Il y a quelque 20 ans peut-être, cette situation commença à changer sous le coup de l'évolution sociale et économique. Cette évolution s'est accélérée au cours des dernières années, de sorte qu'aujourd'hui la situation culturelle de la communauté francophone du Manitoba se trouve de beaucoup différente de ce qu'elle était auparavant.

De plus en plus, au sein du groupe, on se demande si une assimilation prochaine n'est pas inévitable et si ce n'est pas de la folie que d'essayer de préserver une culture ethnique atrophiée à l'encontre de forces économiques et sociales si puissantes. Ce ne sont pas là des questions en l'air comme le témoigne le nombre grandissant de jeunes gens qui abandonnent très tôt ce qui leur semble être une culture non essentielle, pour s'assimiler totalement à la communauté anglophone. D'autres qui sont parmi les plus talentueux et les mieux instruits, s'en vont au Québec. Quelque part entre ces deux extrêmes, il existe un troisième groupe relativement nombreux qui est incertain de l'avenir et qui ne sait quoi espérer. C'est de ce troisième groupe que dépend l'avenir de la communauté francophone.

Quoique le recensement de 1961 démontrait la présence au Manitoba de plus de 80,000 personnes d'origine française, on constate une diminution du nombre de Manitobains ayant une connaissance suffisante de la langue et ayant pris conscience de la culture au point de participer à la mise en valeur de la présence française au Manitoba.

Les temps ont changé

A vrai dire, il y a longtemps que la communauté francophone s'est bien analysée et a tenté de définir ses aspirations et de s'attribuer un rôle conformément aux réalités d'un milieu social et économique tout à fait nouveau.

Il y a longtemps qu'il y a eu une véritable communication entre les Manitobains de langue française pour discuter les questions de l'heure, celles qui les touchent vraiment par opposition à celles qui ont été dépassées par le temps et les événements.

Depuis nombre d'années, des transformations profondes se sont produites. L'isolement social et économique des petites collectivités est devenu de moins en moins possible, par suite de l'avènement des moyens modernes de communication. Des centres français, unilingues et autonomes, ne peuvent exister dans le Manitoba d'aujourd'hui. De plus en plus nombreux aussi sont les jeunes gens qui doivent choisir entre la pauvreté rurale et l'intégration dans l'économie industrielle de la grande ville, et ce choix a des effets puissants sur la langue et la culture.

On reconnait que les problèmes et les soucis de la langue ne sont pas les mêmes que ceux de la religion et, bien qu'ils se croisent souvent, on ne les considère plus comme étant équivalents. De fait, le traumatisme le plus grave qu'on retrouve dans la communauté francophone résulte de l'équivalence qu'on prêtait aux deux domaines. De par leurs structures, presque toutes les institutions et organisations de langue française étaient dépendantes des institutions et organisations de l'église catholique. Tout à coup, il se fit un vide et, comme il n'y avait pas d'organisations laïques pour le combler, une certaine confusion en résulta.

L'enseignement en français

Puis, l'an dernier, le gouvernement du Manitoba amenda la loi scolaire afin de permettre, dans les écoles publiques, l'usage du français comme langue d'enseignement durant la moitié de la journée au lieu d'une heure par jour, comme c'était le cas depuis quelques années. Jusqu'à maintenant, peu de Manitobains de langue française se sont prévalu de ce nouveau droit. En plus de certaines contraintes techniques inévitables, ceci est peut-être dû, en partie, à l'indifférence, mais c'est dû en partie aussi au fait qu'il n'existe aucun organisme qui puisse agir avec efficacité au nom de la population francophone dans la mise en application de la nouvelle loi. De fait, en enlevant à la cause patriotique traditionnelle sa raison d'être et en mettant ainsi à jour toute l'indifférence et la démoralisation qui règne au sein de la population francophone, la nouvelle loi lançait un défi aux Manitobains de langue française: celui de se prévaloir de leurs droits nouvellement acquis, ou d'accepter le coup de grâce porté à leur identité culturelle.

Indifférence et disputes intestines

Enfin, ce qui est le plus important, ces facteurs et ces événements se retrouvent dans un contexte canadien où ils sont étroitement liés à la question d'unité nationale dans notre société bilingue et biculturelle.

On ne pourra donner suite aux recommandations de la commission Laurendeau-Dunton, par exemple, que dans la mesure où les Canadiens de langue française en dehors du Québec seront prêts à se prévaloir de leurs nouveaux droits.

La communauté francophone du Manitoba est de plus en plus incertaine de son identité culturelle. Aussi, une étude récente des conditions économiques a démontré que ce groupe est en-dessous des normes de la province aux points de vue de l'éducation et des ressources économiques. Ses organisations traditionnelles se sont écroulées, et on n'en a pas établi de nouvelles pour les remplacer. L'indifférence est largement répandue, et les gens, encore très nombreux, qui sont intéressés et engagés ont tendance à se faire obstacle, souvent dans une atmosphère d'animosité mesquine et de jalousie.

Nécessité d'un dialogue

La nécessité d'engager un dialogue franc et honnête devient de plus en plus pressante. Ce dialogue doit se faire, premièrement, au sein même de la communauté francophone, ensuite au niveau de toute la communauté bilingue et biculturelle de notre province et de notre pays. Beaucoup de Franco-Manitobains sont conscients de la responsabilité qui leur incombe de bâtir une unité nationale reposant sur la compréhension et le respect mutuels et, avant tout, sur une identité et un but communs à tous les Canadiens. Ils sont conscients aussi du fait que la disparition prochaine de la présence française en dehors du Québec serait étroitement liée à un effritement de notre Confédération.

Après des années de réflexion de la part de leurs éléments dirigeants de plus en plus distants, les Franco-Manitobains ont pris peu à peu conscience du fait qu'ils ont en puissance les qualités voulues pour devenir de meilleurs citoyens, pour participer plus pleinement aux activités sociales et économiques de leur province et de leur pays et pour profiter des occasions qui leur sont offertes. Les aspects négatifs de la démoralisation actuelle sont en contraste frappant avec la contribution énorme que pourrait apporter une minorité progressiste au dialogue qui s'engage actuellement à l'échelle nationale.

Consultation et discussion

Il est clair que, si l'on veut atteindre cet idéal, toute planification concrète en ce sens doit prévoir en premier lieu la consultation et la discussion. Même avant cela, il faudra ouvrir les voies de communication ou en établir de nouvelles. Avant de pouvoir résoudre des problèmes spécifiques et établir des organisations à cette fin, il faudra une participation active du peuple pour redéfinir les idées, les aspirations et les cadres. Il n'y a aucune autre façon de procéder dans la situation donnée.

Il faut une prise de conscience générale, non pas des causes patriotiques depuis longtemps oubliées, mais des grandes possibilités d'ordre social, économique et culturel, présentes et futures.

PLAN D'ACTION

Au cours de l'année 1967, l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, de plus en plus consciente de la situation que nous venons de décrire, tenta une expérience en animation sociale au niveau des cadres actuels.

Le manque de communication avec et au sein de la masse était une source d'inquiétude grandissante, et on se rendit très tôt à l'évidence que l'animation sociale pourrait bien offrir une solution à long terme à ce problème. Ce projet d'animation sociale reçut l'appui du gouvernement fédéral sous forme d'aide financière et professionnelle par l'entremise du ministère de la Citoyenneté et A.R.D.A. Les résultats furent encourageants.

Toutefois, étant donné la limite de temps et le déroulement d'événements majeurs tant aux niveaux fédéral et provincial que local, il devint évident qu'il serait nécessaire d'entreprendre la consultation et la discussion avec tout le peuple, bien avant la fin des trois années ou plus qui seraient requises pour l'animation sociale seulement.

Par conséquent, à la fin de l'année 1967, il fut décidé de nommer une Commission indépendante qui aurait le plein pouvoir et la charge d'organiser un programme accéléré en vue de découvrir et de former des chefs de file, ce projet devant attirer la participation active du plus grand nombre possible parmi toute la population et devant se terminer par un colloque de trois jours qui réunirait quelque 300 délégués dans un grand hôtel de Winnipeg. Les principes et les techniques de l'animation sociale devaient être appliqués, autant que possible, au projet tout entier.

Aucune idéologie prédéterminée, aucune grande cause, aucune supposition de concepts ne doit dominer, sauf pour permettre un libre échange entre 300 délégués représentant vraiment toute la communauté francophone et organisés en groupes d'étude à la suite de quatre mois de préparation intense.

La Commission se composant de cinq personnes s'est réunie pour la première fois le 12 janvier 1968, et a, depuis, retenu les services d'un directeur technique, d'un animateur social et d'une secrétaire. Les autres membres du personnel seront engagés bientôt.

Jusqu'à présent, l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba a subventionné le projet, mais la situation financière est précaire. Il faudra une aide appréciable de l'extérieur si nous voulons que le travail avance selon les prévisions et si nous voulons atteindre tous nos objectifs.

Organisation:

Nom: Le Rallye du Manitoba Français.

Thème: Le Franco-Manitobain face au deuxième centenaire.

Délégués: Un minimum de 300 personnes choisies parmi les leaders actuels et spécialement parmi les leaders potentiels, représentant vraiment toute la communauté francophone du Manitoba.

Un minimum de 30 observateurs de l'extérieur, y compris de la province de Québec, du gouvernement fédéral et des autres provinces intéressées où se trouvent des groupes minoritaires francophones appréciables.

Sélection:

Les délégués du Manitoba seront choisis par rapport à la population, conformément à la règle générale suivante: 1) 70 pour cent strictement à titre de particuliers (210 personnes); 2) 30 pour cent à titre de représentants d'organisations existantes (90 personnes).

Quant aux 90 représentants d'organisations, la Commission déterminera le nombre exact de délégués qu'on allouera à chaque organisation. Ce nombre sera déterminé en fonction du nombre de membres actifs de l'organisation. Le choix des personnes sera laissé à l'organisation. Le même raisonnement s'appliquera au choix des délégués de l'extérieur.

Quant aux 210 représentants individuels, ils seront choisis, à la suite d'une étude de deux mois faite par trois animateurs sociaux, selon des critères précis approuvés par la Commission.

En règle générale, l'animateur social restera quelques jours dans un endroit donné, interviewant les dirigeants principaux, recherchant les dirigeants potentiels et, enfin, il organisera une réunion locale dans le but de faire participer la plus grande partie de la population possible. Pour découvrir les leaders mieux connus et les leaders moins connus, on appliquera la méthode dite des **"knowledgeables"** au moyen de laquelle on identifie les individus dont les noms reviennent le plus souvent lors de discussions ordonnées.

On s'attend à ce que les dirigeants qui émergent présentement seront représentés approximativement dans la même proportion que les dirigeants actuels.

Membres de la Commission:

M. Maxime Désaulniers, Directeur de la programmation française Radio-Canada, Winnipeg — Président.

M. Armand Dureault, C.R., Avocat Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine — Secrétaire.

M. Hubert Gauthier, Comptable, Coopératives Fédérées — Trésorier.

M. Fernand Paquin, Economiste agricole, Gouvernement du Manitoba — Membre.

Soeur Lorraine Préjet, Supérieure générale, Chanoinesses des Cinq Plaies — Membre.

Travail de préparation:

En plus de la recherche de dirigeants et de leur mise en valeur, le travail de préparation en vue du Rallye nécessitera une certaine recherche technique ainsi que la rédaction de documents de base et de questionnaires devant servir aux groupes d'étude. Cette documentation portera essentiellement sur les problèmes, les intérêts et les besoins mis à jour au cours des entrevues et des réunions locales, mais sera organisée par des professionnels en fonction du développement social et économique du Manitoba et du Canada d'aujourd'hui. Pour cela, il faudra faire appel aux services professionnels de spécialistes, aussi bien au Manitoba français qu'à l'extérieur.

En plus de ces documents qui seront distribués et dont on discutera bien avant l'ouverture du Rallye, on projette de faire des émissions de radio et de télévision pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de gens. Un programme publicitaire considérable sera entrepris dans la mesure où le budget le permettra.

Aussi, deux fins de semaines au commencement d'avril seront consacrées à des reunions d'étude intensive. Environ 40 chefs de groupe y assisteront pour s'assurer qu'ils comprennent bien la procédure, que les différents sujets ont été étudiés à fond avant l'ouverture du Rallye et que la discussion au Rallye sera à la fois sérieuse et libre.

Programme du Rallye:

L'ouverture du Rallye aura lieu au Collège de St-Boniface, peu après le diner, le 3 mai 1968. Il y aura une brève introduction et on transmettra certains renseignements à tout le groupe réuni. Ensuite les délégués formeront quelque 40 groupes d'étude composés de 8 personnes chacun. On se mettra immédiatement au travail, se basant sur les documents et les questionnaires pour discuter les sujets qui auront été assignés. Le travail se poursuivra vendredi soir et toute la journée du samedi, jusqu'au souper. Chaque groupe élira un président, et un secrétaire qui rédigera le procès-verbal de la séance.

Il est à souhaiter qu'on pourra présenter une pièce de théâtre ou un programme culturel quelconque pour se détendre le samedi soir.

Le samedi soir, les divers spécialistes compileront un résumé des 40 rapports, y classant les énoncés des problèmes, les hypothèses et les recommandations dans 8 catégories principales.

Dimanche avant-midi, le 5 mai, les 8 groupes correspondants, composés de quelque 40 personnes chacun, se réuniront pour discuter, approuver ou corriger ces rapports sommaires qui seront soumis à l'assemblée plénière qui se tiendra dimanche après-midi, en la salle "Skyview Ballroom" de l'hôtel Marlborough à Winnipeg. L'assemblée de trois jours sera clôturée par un banquet.

Il faut bien noter que la fin du Rallye ne sera que le commencement d'un processus d'évolution de la communauté franco-manitobaine. Le Rallye devrait être une source de nouveaux dirigeants, une source d'enthousiasme; il devrait produire une prise de conscience générale et donner une bonne idée des problèmes et des buts. Suivi de près par un programme efficace d'animation sociale, le Rallye pourrait contribuer beaucoup à faire participer plus pleinement à la vie sociale, économique et culturelle de la province et de la nation quelque 80,000 Canadiens.

Sujets de discussion:

A) Politique: 1) Aspects constitutionnels, Manitoba, Québec, Ottawa; 2) Districts bilingues et droits linguistiques.

B) Culturel: 1) Enseignement, recherche en éducation, les écoles et l'éducation des adultes; 2) Communications, culture populaire, radio et télévision, journaux.

C) Social: 1) Relations entre Manitobains francophones et avec Manitobains anglophones aux niveaux des individus, des cadres, des organisations et des institutions; 2) Urbanisation, assimilation, réorientation et adaptation, immigration.

D) Economique: 1) Développement communautaire, industries, affaires, caisses populaires, syndicats ouvriers, etc.; 2) Formation professionnelle et technique, salaires et avancement; etc.

— No 551 —



HORIZONTALEMENT

1—Art de corriger les vices de la parole (plur).
2—Caisse du trésorier-payeur. — Avancé.
3—Détruire. — Effondrai.
4—Vieillissement des tissus.
5—Terminaison. — De devoir. — Note.
6—Qui ont les pieds en forme de nageoires.
7—Ce qu'une chose coûte. — Id est. — Posséda.
8—Tableaux blancs. — Agent de Louis XV.
9—De la gamme. — Emploi fréquent du son ou de la lettre i dans une langue.
10—Possessif. — Néant. — En bas.
11—Sans inégalités. — Explorateur norvégien.
12—Grande étendue d'eau salée. — Epoque. — Brut.

VERTICALEMENT

1—Maçonnerie formée de blocs irréguliers imbriqués les uns dans les autres.
2—Couper ras le poil. — L'océan.
3—Qui est à toi. — Non altéré. — Terminaison.
4—Qui se transmet par droit de succession.
5—Métal. — Bruit. — Dispute.
6—Partisans de la musique de Puccini.
7—Doctrine condamnée par l'Eglise catholique. — Mère de la sainte Vierge.
8—Pronom. — Particule du dialecte provençal. — Premier en son genre.
9—Genre de rubiacées des tropiques. — Particule électrisée.
10—Rivière de France. — Tenues de payer. — Sort au commencement.
11—Roi d'Israël. — Etre pendant.
12—Agents des crimes des autres. — Rien.

SOLUTION DU PROBLEME No 550

■ **Horizontalement:** 1. Ethéromanies; 2. Abominer; 3. As — Emaner — Mi; 4. Cannera — Ij; 5. Elies — Urne; 6. Rat — Tudieu; 7. Burne — Efendi; 8. Adoucir — Ai; 9. Quiddité; 10. Issu — Leur; 11. Où — Née — Iules; 12. Nécessité — Té.

■ **Verticalement:** 1. Exacerbation; 2. Salaud — Sue; 3. Ha — Nitrons; 4. Ebène — Nu — Une; 5. Romestecq — Es; 6. Omar — Iules; 7. Minauderie; 8. Ane — Rif — Duit; 9. Nériée — Drue; 10. Ir — Jeûnai; 11. Dit — Et; 12. Saimiri — Esse.

Cinq escroqueries très répandues au Canada

Savez-vous que le citoyen moyen qui possède sa maison a environ une chance sur deux de faire l'objet, en l'espace d'un mois, de quelque tentative de filouterie? C'est du moins ce qu'affirme un spécialiste de la question dans un article de Sélection du Reader's Digest de mars.

Chaque fois, en effet, que vous ouvrez votre courrier, que vous regardez la télévision, que vous répondez au téléphone ou que vous allez ouvrir la porte, vous risquez de vous "faire avoir". Une douzaine de fois par an, vous êtes exposé à vous trouver en contact direct avec un escroc qui cherchera à vous soutirer quelques dollars — ou parfois quelques milliers de dollars.

Voici donc ce qu'on conseille de faire dans cinq cas d'escroqueries fort répandues au Canada et aux Etats-Unis et qui sont l'occasion de pertes considérables:

1. **Le coup du faux inspecteur de banque.** Ne donnez ni argent ni renseignements sur vos opérations bancaires à des individus se prétendant inspecteurs, policiers ou agents du gouvernement. Demandez-leur leur numéro, puis appelez la police. S'ils refusent, raccrochez.

2. **Les réparateurs de passage.** Quand vous voulez faire des réparations dans votre maison, demandez un devis aux entrepreneurs locaux ayant pignon sur rue. Méfiez-vous des réparateurs à qui, "comme par hasard", il reste d'un précédent travail des matériaux inutilisés. Ne laissez pas entrer chez vous de soi-disant "inspecteurs". Surtout ne faites jamais affaire avec des gens de passage.

3. **Les filouteries par téléphone.** Dès que vous décelez une supercherie — probable si l'on fait miroiter pour vous une "occasion" trop belle — interrompez net le boniment de votre interlocuteur, dites-lui de vous écrire et raccrochez.

4. **Les oeuvres de bienfaisance suspectes.** Ne répondez pas inconsidérément à n'importe quelle sollicitation par téléphone ou par télégramme. Demandez que l'on vous fournisse par écrit des détails précis sur l'organisation. Méfiez-vous des institutions dont vous n'avez jamais entendu parler, même de celles qui se réclament de noms célèbres.

5. **Les obsèques payées d'avance.** Si vous avez 40 ou 50 ans, comment pouvez-vous être assuré que l'entrepreneur sera vraiment en mesure, dans 20 ou 30 ans, de vous assurer des obsèques dans les conditions que vous avez déterminées. On serait bien inspiré de ne pas même adresser la parole à ceux qui viennent faire ce genre de proposition.

Dans presque toutes les affaires d'escroquerie, conclut Sélection, la meilleure façon de se défendre, c'est de ne pas se laisser tenter par les trop bonnes affaires, et aussi de ne pas s'imaginer qu'on est plus malin que les escrocs.

Patron imprimé



Les jours chauds arrivent; comme vous serez heureuse, parée d'une jolie robe comme celle-ci! Encolure charmante, garnie d'une boucle ajustable, lignes sveltes. Facile à faire, une joie à porter.

Demandez le patron 9147 — grandeurs: 10 à 18 ans inclus.

Prix: 65c

Envoyez votre commande:
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West. Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro de patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Vos plantes vertes jaunissent durant l'hiver?

Voilà un petit secret de grand-mère. Elle mélangeait — à partie égale — du marc de café et du sucre en poudre, et déposait cette préparation dans l'assiette placée sous le pot de la plante. En plus, elle ajoutait une demi-cuillerée ou un carré de sucre dans son eau d'arrosage ce qui contribuait à fortifier ses plantes. Au printemps, lorsqu'elle rempotait ses plantes — car il n'est pas recommandé de trop bousculer les plantes durant l'hiver, il faut les laisser se reposer — elle mélangeait du marc de café à sa terre, environ une demi-tasse de marc de café pour un pot de quatre pouces rempli de terre.

Me souvenant des instructions de l'Apôtre, je vous dirai avec lui qu'il ne doit pas nous être à charge de vous répéter les mêmes choses et qu'il vous est nécessaire de les entendre.

Bossuet

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Ne faites pas de travail supplémentaire cette semaine. Détendez-vous. Lisez ou parlez de choses psychologiques.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Votre esprit est troublé par une personne de l'autre sexe. Prenez la vie par le bon bout et tout ira bien. Vous avez tendance à tout prendre au sérieux.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Semaine fructueuse. Travaillez sur vos projets immédiats. Les affaires prennent bonne tournure. Une personne de l'autre sexe vous nuit dans votre travail.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Joies familiales. Vos amis veulent vous voir. Gaieté et confiance en l'avenir. Votre ami de coeur est jaloux.

LION — du 23 juillet au 23 août

Ne négligez pas ceux qui vous sont chers. Mettez de l'ordre dans vos sentiments. Ecoutez la voix de votre coeur et non pas celle de votre passion.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Reprenez le temps perdu au travail. On vous observe discrètement, attention. Une personne puissante s'intéresse à vous. Les soirées sont propices à l'amour.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Semaine favorable pour opérer des changements à la maison. Discutez amicalement avec vos proches. Demandez-leur des conseils. Ils peuvent vous aider.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Excellente semaine sur le plan romantique. Une personne du sexe opposé désire vous connaître. Vous vous sentez bien aimé.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Evitez toute dépense qui n'est pas nécessaire. Votre budget va souffrir d'un abus. Les soirées vous paraissent ennuyantes.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Très mauvaise semaine. Ne signez rien, ne décidez rien. Une catastrophe sur le plan financier est proche.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Soyez très prudent si vous voyagez en auto. N'entreprenez pas de long voyage. Un danger sournois vous guette. Maîtrisez votre impatience.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Elaborez tout ce qui a trait à vos projets. Un grand bonheur vous attend. Vous êtes heureux.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Arrêtez la chute des cheveux. C'est vraiment une recette de nos grand-mères pour arrêter la chute des cheveux et peut-être même les faire repousser. Vous trouverez dans les grands comptoirs de viande ou chez votre boucher des petits os de boeuf avec la moelle. Faites fondre cette moelle au bain-marie. Mélangez le gras liquéfié avec un verre à vin de rhum dans lequel vous aurez fait macérer pendant quelques jours quelques brins de romarin. Faites pénétrer cette préparation dans le cuir chevelu, laissez au moins une heure et même toute la nuit, si vous le pouvez. Faites ensuite deux ou trois bons shampooings. Recommencez une fois par semaine. Il se vend aussi, dans les comptoirs de cosmétiques, de très bonnes pommades préparées à la moelle de boeuf.

✦ ❋ ✦

L'homme le plus âgé du monde est un Russe. Son nom: Ytoff Maiyachev. Sa femme de 102 ans vit encore. Son nom: Yfo Katoff (lire à haute voix).

✦ ❋ ✦

Si vous voulez défaire de la cassonade déjà prise en pain, râpez-la, et placez-la sur un tamis au-dessus de l'eau bouillante. Il faut que la cassonade soit gardée dans un bocal hermétiquement fermé pour qu'elle ne durcisse pas.

✦ ❋ ✦

L'homme de votre vie aime fumer la pipe? Mais hélas, elle a une odeur désagréable de vieux tabac. N'hésitez pas, rincez le fourneau avec un peu de cognac. Non seulement la pipe n'aura plus de mauvaise odeur, mais son tabac répandra un arôme suave. Il n'en faut pas beaucoup, un petit filet suffira.

✦ ❋ ✦

Pour conserver les bonbons non enveloppés, placez-les dans un bocal en verre, soupoudrez-les de sucre en poudre, ils ne colleront pas.

✦ ❋ ✦

— Chérie, que penses-tu de Ghislaine?

— Elle est merveilleuse.

— Bon, alors parlons de Cécile.

✦ ❋ ✦

Pour vous tenir en bonne forme, essayez l'exercice suivant: couchez-vous par terre et d'un mouvement rapide, redressez à la fois le buste et les jambes, en ne gardant que votre siège comme point d'appui avec le sol. Lentement, cette fois, ramenez tout votre corps vers le sol en étirant bien vos muscles. Ce mouvement fait travailler toutes les parties du corps.

✦ ❋ ✦

L'histoire est le roman qui a été; le roman est de l'histoire qui aurait pu être.

Goncourt

✦ ❋ ✦

Il vous arrive de constater durant le temps froid l'apparition de petits boutons sur le décolleté et dans le dos! Ne vous affolez pas! Ces petites rougeurs disparaissent ordinairement en pratiquant tous les jours des frictions avec une serviette rugueuse.

✦ ❋ ✦

Une dame gémissante, à une autre:

— J'ai beau me tourner et me retourner dans mon lit, impossible de dormir.

— Evidemment, si tu bouges sans arrêt!

Une diète inadéquate peut causer la sclérose en plaques

Une diète déficiente pourrait causer la sclérose en plaques, une maladie incurable du cerveau et de la moelle épinière, pensent deux scientifiques de l'Université Northwestern. Les Drs Joseph Bernsohn et Leo Stephanides disent qu'une étude clinique de cinq ans, sur la sclérose en plaques, a démontré qu'une diète riche en huile végétale (comme les huiles de maïs, soya et safran "safflower") et en poisson frais — spécialement pour les femmes enceintes et les enfants — réduirait l'incidence de la sclérose en plaques.

Ces chercheurs en sont arrivés à cette conclusion après avoir découvert que les acides gras polynonsaturés étaient essentiels pour le développement d'un cerveau normal. Rapportant leur découverte dans le dernier numéro de Nature, les chercheurs ont émis l'hypothèse qu'un manque en acide linoléique chez la femme enceinte et dans la diète du nouveau-né, pourrait mener à des déficiences structurales du système nerveux, qui ne seraient pas apparentes, cependant, avant l'âge de 15 ou 16 ans, âge où le cerveau atteint sa pleine maturité et son complet développement.

L'orange: un trésor fabuleux!

Protégée par une écorce-rempart, que n'attaquent ni les insectes ni les oiseaux, l'orange est d'abord très riche en vitamines. Et surtout en vitamine C dont il nous faut chaque jour une dose élevée. Ensuite, en éléments minéraux, non seulement abondants, mais encore, ce qui est très important, dans un rapport harmonieux entre eux (par exemple le rapport phosphore-calcium). Enfin l'orange contient une eau vivante et active, résultat de toutes sortes de phénomènes biologiques, de compositions et de recompositions, si bien qu'on l'appelle "eau métabolique".

Fruit de santé pour tous, enfants, adultes, vieillards, l'orange est aussi produit de beauté: elle donne teint éclatant et peau veloutée.

Recommandé: un jus d'orange chaque matin au réveil. L'orange pressée ne doit l'être qu'au moment de la consommer, l'oxygène de l'air détruisant rapidement la vitamine C. Utiliser un couteau inoxydable. De même il est excellent de consommer une orange pressée avant les repas.

A Oshawa, dans le vaste entrepôt de pièces de General Motors, on garde en stock plus de 230,000 pièces différentes. La société possède neuf autres entrepôts de pièces au Canada.

La médecine et l'industrie s'unissent pour sauver les thalidomidiens

Lorsqu'en 1962 des femmes qui avaient pris de la thalidomide durant leur grossesse mirent au monde des enfants affligés de malformations, on comprit la nécessité de mettre au point des prothèses perfectionnées, destinées aux très jeunes enfants. Ce besoin était d'autant plus urgent que les difformités présentaient un caractère extrême.

Le Centre de recherche de l'Institut de Réhabilitation de Montréal fut chargé de découvrir de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes et de concevoir des appareils prothétiques perfectionnés. En 1964, ils avaient déjà réussi à se procurer une main de conception inédite mue à l'électricité, réalisée au laboratoire central de recherches prothétiques de Moscou, et à l'adapter à des amputés adultes. Cette main était à commande myoélectrique et présentait deux lacunes: ses dimensions en restreignaient l'usage aux hommes adultes seulement et pour qu'elle puisse se substituer complètement au membre absent, il fallait lui adjoindre des accessoires supplémentaires.

L'industrie prête son concours à la médecine

En 1965, le docteur Gustave Gingras, directeur de l'Institut de Réhabilitation de Montréal, fit appel à l'industrie canadienne, car les installations de l'Institut ne lui permettaient pas d'assumer simultanément les services thérapeutiques habituels. Il fit des démarches auprès de la Compagnie Northern Electric, important fabricant canadien de matériel de télécommunications, qui dispose d'un laboratoire de recherche, ainsi que d'un personnel compétent et de tout l'équipement nécessaire.

Dès le début, plusieurs normes furent fixées concernant les bras artificiels. Mais les victimes de la thalidomide approchant de l'âge scolaire, il devenait urgent de leur fournir les moyens de quitter l'Institut et de fréquenter l'école.

On opta en faveur d'une main pourvue de doigts plutôt que d'un crochet, conférant ainsi au membre un aspect plus naturel et une plus grande souplesse.

Hommage universel

La première paire de prothèses brachiales, d'un poids approximatif de cinq livres, fut remise à l'Institut de Réhabilitation de Montréal, le 16 juin 1966. Au cours de la conférence de presse qui eut lieu à cette occasion, une petite Montréalaise de 4 ans du nom de Bernadette, montra qu'elle pouvait dessiner, grignoter des biscuits et accomplir beaucoup d'autres gestes impensables, à l'aide du bras canadien. Depuis lors, les nouveaux bras ont été décrits et exposés à l'occasion de congrès de médecins tenus partout dans le monde entier.

Le bras à commande hydraulique

Le docteur Gustave Gingras a fait le point sur la question en ces termes: "Nous ne pouvons plus parler", a-t-il dit, "d'espoir pour les handicapés. Le bras électronique est une réalité promise aux développements les plus remarquables dans les mois et les années à venir".

En ce qui concerne les concepteurs de Northern Electric, dont la collaboration a rendu possible cette première réussite, le présent et l'avenir se confondent pour eux, puisqu'ils ont déjà mis au point un nouveau bras à commande hydraulique muni de pistons, soupapes, tubes et fluide approprié, qui est appelé à devenir le prototype des prothèses de l'avenir.

Les rapports étroits qu'entretiennent la compagnie Northern Electric et l'Institut de Réhabilitation de Montréal découlent d'une entente intervenue entre l'industrie et certains organismes médicaux dans le but de mettre des appareils prothétiques perfectionnés à la disposition des enfants et adolescents. M. Dave Stevenson, directeur des bureaux d'études mécaniques au Centre de recherche de Northern Electric a tenu à préciser, toutefois, que les détails techniques seront fournis à toute institution qui pourrait en faire son profit. "Les études poussées que nous avons poursuivies et les données abondantes que nous avons compilées", a-t-il dit, "devraient présenter un grand intérêt pour plusieurs sociétés médicales".

☆ ☆ ☆



Les nouvelles prothèses de Clare lui ont été offertes quelques jours avant son quinzième anniversaire.

Attention aux soldes!

Il vous est certainement arrivé, comme à toutes les femmes, de faire une affaire extraordinaire au moment des soldes. Dans le lot de fin de série, de laissés-pour-compte, d'articles dépareillés, de tailles peu courantes, de deuxième choix, vous avez peut-être déniché, pour un prix dérisoire, le manteau d'hiver, les chaussures, le coupon de tweed, les gants de chevreau. Mais attention! Les soldes sont parfois des pièges...

Les vrais et les faux

Les vrais soldes vous les trouverez dans les magasins qui liquident leur marchandise pour faire place aux nouvelles collections. Dans d'autres boutiques, les soldes sont des attrape-nigauds: les acheteurs font rentrer à condition des lots de vêtements qui ne correspondent pas à la qualité habituelle et valent à peine le prix démarqué. Restent les grands magasins qui organisent périodiquement, rayon après rayon, des soldes réclames, qui vident leurs tiroirs à coup sûr, avec un abaissement réel et systématique des prix.

Un choix difficile

Il est certain que devant un tel déploiement de marchandises aux prix revisés, il est difficile de rester impassible. Gardez votre calme, n'oubliez jamais que la peur de rater l'occasion fait commettre mille bêtises. Comparez les prix inscrits sur différentes circulaires, tenez compte du prix régulier, de la confection... Méfiez-vous des petites retouches à effectuer à la maison, des couleurs étranges, des chaussures un peu trop justes, d'une robe trop grande...

Pas de coup de folie

Entreprenez une petite analyse de votre garde-robe. Prenez en note les vêtements dont vous avez besoin, passez vos chaussures en revue et évitez les teintes à proscrire, les robes qui "datent", le manteau excentrique. Résistez aux arguments de la vendeuse...

Des bons et des mauvais achats

En règle générale, ne vous occupez pas de ce que fait votre voisine. Chaque femme a son style propre, des besoins précis, ses propres possibilités financières. N'achetez pas non plus une nappe rectangulaire pour une table ronde, une robe rayée sur la largeur si vous êtes rondelette, un chandail défraîchi dont le nettoyage doublera le prix...

Un bon achat en solde existe cependant. Si vous avez la chance de tomber sur un vêtement classique, essayez-le calmement, soyez aussi difficile que s'il s'agissait d'un vêtement à prix normal.

Autres bonnes occasions: les chandails très simples, les chaussures sport confortables, les gants unis beiges, noirs, marron, les chemisiers blancs en fin coton ou en soie. Evitez les excentricités: bijoux, bottes en lamé, etc.

Raisonnez, réfléchissez, faites des comparaisons de prix et songez à l'effet que vous produirez sur la rue, au bureau et... aux critiques de votre mari!

Courrier de Louise

Q. — Voulez-vous avoir l'obligeance de publier de nouveau ce que comprend le trousseau de la future mariée? Cela serait utile à nombre de vos lectrices fidèles. J'aime bien votre courrier et je ne manque pas de le lire.

Maman

R. — Voici, pour cette semaine, à l'intention des intéressées, le guide du trousseau personnel de la mariée. Selon le train de vie qu'on s'attend à mener, on peut ajouter ou soustraire de cette liste.

Les dernières nouveautés de la mode ne vous conviennent pas toujours. Il vous faut donc choisir soigneusement vos toilettes selon votre physique, votre personnalité et l'occasion. Et s'il est un moment où ces règles s'appliquent scrupuleusement, c'est bien le jour de votre mariage et... l'année qui suivra. Vous savez sans doute maintenant que la préparation d'un trousseau exige de longues réflexions... Il faut penser à tout: le mariage, le voyage de noces, la vie que vous mènerez en tant qu'épouse (à la ville, à la campagne, à la mer, le jour, le soir, etc...).

En coordonnant bien couleurs, styles et tissus, en vous assurant un confort parfait dans tous vos ensembles, vous serez toujours à l'aise où que vous alliez et quoi que vous fassiez. Voici pour vous faciliter la tâche, la liste des vêtements et accessoires qui vous seront bien utiles pour le début de votre vie en ménage...

Costumes, manteaux et robes: robe de mariée et voile, 1 robe d'après-midi, 1 robe du soir, 1 robe de diner, 1 costume tailleur, 1 ensemble (robe et jaquette), 1 étole ou jaquette de fourrure, 1 manteau de fourrure, 1 manteau de drap, 1 manteau de pluie, 4 robes de maison, 2 jupes.

Souliers: souliers de ville, souliers d'après-midi, souliers du soir, pantoufles ou mules, souliers sport.

Lingerie: ensemble de noces, 4 culottes, 4 soutiens-gorge, 4 jupons, 3 robes de nuit, 2 gaines, 1 négligé, 1 robe d'intérieur, 1 pyjama d'intérieur.

Valises: 1 sac de voyage, mallettes assorties, 1 trousseau à cosmétiques.

Accessoires: blouses, 2 chandails, écharpes, bas, mouchoirs, sacs à main, parapluie, bijoux de fantaisie, chapeaux, gants.

Vêtements de sport: shorts, pantalons, costumes de bain, manteau de bain.

☆ ☆ ☆

Q. — Encore une fois je viens vous demander quelques conseils. Maintenant que les ornements blancs sont utilisés pour les funérailles, serait-il préférable que les membres des familles en deuil ne portent plus de vêtements noirs pour assister au service? Puisque ce sont les dames qui s'habillent ainsi, ne pourraient-elles pas se contenter d'éviter des couleurs trop voyantes?

Quand on se rend offrir sa sympathie aux personnes en deuil, doit-on aussi sympathiser avec leur conjoint?

Je crains toujours d'être maladroite dans de pareilles circonstances, mais je suppose qu'on n'a qu'à laisser parler son coeur pour des amis intimes et, pour les autres, leur donner une poignée de main sincère.

Y a-t-il un ordre spécial selon lequel la famille doive suivre le cercueil en rentrant et en sortant de l'église?

En deuil

R. — Je suis parfaitement d'accord avec vous sur votre première question. Puisque l'Eglise arbore des vêtements et des chants joyeux, il serait très convenable que les membres des familles suivent son exemple.

On offre des condoléances à tous les membres de la famille qu'ils le soient devenus par naissance ou par mariage.

Votre conduite doit être naturelle et votre expression de sympathie, quelle qu'elle soit, doit être sincère et simple.

En général les membres de la famille se placent selon les liens de parenté: l'époux, fils, gendre, petits-fils, père et beau-père, frères et beaux-frères, oncles, neveux, cousins. Cet ordre serait le même pour les dames. Autrefois, celles-ci n'assistaint pas aux funérailles, mais aujourd'hui, elles le font et se placent avec leurs maris ou leurs autres parents, si elles ne sont pas mariées. Le fils aîné accompagne sa mère veuve si elle y assiste. Les règlements rigides qui existaient autrefois sont disparus heureusement.

LOUISE

Il vous en remerciera

Votre mari bricoleur veut presser deux morceaux de bois minces pendant un collage. Mine de rien, suggérez-lui — comme ça — "pourquoi ne ferais-tu pas un bandage avec une lanière découpée dans cette vieille chambre à air, suspendue au clou?" Il constatera alors que le serrage... des deux pièces de bois sera énergique. Qui sait? Il vous serrera peut-être doucement, mais tout doucement dans ses bras pour vous remercier.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 11

Les achats étant finis, les jeunes gens quittèrent alors la ville, empruntant la route de Valence par la rive gauche, et après avoir parcouru une vingtaine de kilomètres, trouvèrent la bifurcation où s'amorçait la route conduisant à Chambourières.

• • •

L'auto, ayant pénétré dans le parc du château, contourna un terre-plein gazonné, circulaire, au centre duquel, sur un socle, trônait un amour avec ses attributs: carquois et flèches. Marie-Hélène dédia un sourire à cet Eros figé dans la pierre et vit dans cette première rencontre un heureux présage pour l'avenir. Pourtant, l'atmosphère n'était guère plaisante. Silence total, pas un être vivant. Paysage immobile où la tombée du jour intensifiait la mélancolie d'une nature qui se refusait encore à la nuit.

Descendue de voiture, debout sur le sol gravillonneux, face au perron, Marie-Hélène examinait avec une attention passionnée cette maison qui allait devenir la sienne, pour un an ou définitivement. Ensemble imposant; blancheur des murs mettant en valeur les bandeaux courant à l'horizontale sur la façade; fenêtres à petits bois, surmontées de chapiteaux d'une ornementation discrète. A l'opposé de la puissante tour qui regardait le village, une tourelle à six pans, au toit pentu, s'accotait au mur latéral de l'habitation, et derrière elle s'allongeaient les communs formant aile au château. La porte en bois massif, ornée de clous triangulaires, tourna en gémissant sous la poussée de Laurent, et les jeunes gens entrèrent dans un grand hall. La maison s'éveilla sous une résonance de pas: venant du fond d'un couloir, les domestiques se décidaient enfin à sortir de la cuisine. Tous deux s'avancèrent avec timidité et sans empressement, marquant nettement par leur attitude leur regret de ne reconquérir leur liberté que dans une année. Marie-Hélène, consciente du bouleversement que sa venue pouvait apporter dans la vie du vieux ménage obligé de la servir par une clause du testament, se montra très aimable à leur égard. L'homme alla extraire les bagages de la voiture pendant que son épouse répondait aux questions de la nouvelle châtelaine concernant la disposition intérieure des lieux. Le valet réapparut alors avec l'aquarium sur l'épaule et tenant à bout de bras le bocal où nageaient les poissons. Indécis, du regard il interrogea sa femme, qui répondit avec une certaine froideur:

— C'est à Mademoiselle de décider.

"Mademoiselle", ainsi consultée, tint à visiter son domaine avant de prendre une décision quelconque. De toute évidence, impossible d'habiter toutes les pièces: un choix s'imposait. Edmond, le domestique, se mit en route, suivi des jeunes gens et du chien, que la promenade à travers le château divertissait grandement. Marie-Hélène envia l'aisance de l'animal, elle qui ressentait une sorte d'écrasement, d'oppression dans ces grandes salles froides où les voix résonnaient comme dans une cathédrale. La visite méthodique et complète de la maison se termina par un petit salon sis au bout d'un couloir et voisin immédiat de la tour. La nouvelle propriétaire, à peine entrée, fut tout de suite conquise: c'était ici qu'elle vivrait. Pièce d'angle, éclairée par quatre fenêtres, deux donnant sur le parc et les deux autres qui, prenant jour sur la façade latérale, regardaient vers le bourg. Une porte dérobée donnait accès à la tour. Les peintures gris Chambord des portes et des hautes plinthes perdaient leur austérité grâce aux tentures moirées, fleuries, encadrant les fenêtres. Le mobilier n'avait rien de remarquable: quelques sièges confortables, un secrétaire de Boulle étincelant de tous ses cuivres; mais la pièce, chaude, de dimensions relativement modestes, avait une âme, cette âme que prennent les choses à la longue quand elles "vivent" longtemps auprès des humains. Il y avait là un rassemblement émouvant de souvenirs d'une diversité surprenante: une épée traçait sur le mur, en biais, un trait métallique et brillant que surmontait un cor de chasse. Un éventail en ivoire, accroché à la muraille, s'y déployait presque entièrement, montrant ses enjolivures peintes autrefois par une fine main de jeune fille. Quelques tableautins reproduisant, avec des variantes, le même sujet: danseuses au repos ou sur les pointes. Enfin, deux castagnettes sang-de-boeuf veillaient sur un cimeterre turc dangereusement acéré.

Marie-Hélène demanda:

— Mon grand-oncle venait-il souvent dans cette pièce?

— Il y passait ses journées, mademoiselle, répondit Edmond d'une voix adoucie.

— Je ferai comme lui.

Fixé sur les intentions de sa patronne, le domestique put installer l'aquarium sur une table d'angle. Puis il se retira discrètement pour avertir Rose, sa femme, que Mademoiselle désirait du thé.

Laurent se laissa tomber dans un fauteuil en soupirant.

Traversant le salon, Marie-Hélène s'approcha d'une des fenêtres donnant sur la vallée.

— Oh! Laurent, viens voir. Nous sommes juste en face du village; avec toutes ces lumières, ne dirait-on pas un grand ver luisant?

— Ah! non. Ne me demande surtout pas de m'extraire de ce bienheureux fauteuil où je goûte enfin un repos bien gagné, mais note sur ton agenda: "Tous les soirs, pour me distraire, regarder les lumières s'allumer dans le bourg". Ensuite, étudions posément la situation, car cette grande baraque me tracasse pour toi.

La jeune fille, qui s'était assise en face de son ami, écoutait Laurent avec plaisir. Elle le bénissait d'être là, avec sa gaieté, son optimisme, son ironie, et il lui semblait que cette présence amicale, dissipant les ombres, créerait un climat de confiance qui durerait encore quand le jeune homme serait reparti.

— Réglons le sort de tes pièces... Vingt-sept en tout, si j'ai bien compté. Tu dois garder ouverts au rez-de-chaussée, la bibliothèque, le petit salon où nous sommes, et prendre tes repas dans une des pièces voisines de la cuisine, car tu t'y sentiras moins isolée que dans la grande salle à manger, inhumaine avec ses douze ou quatorze mètres de long. As-tu remarqué devant la cheminée le portrait d'un officier, qui avait dû avaler son sabre, tant il se tient au garde-à-vous? Cette nourriture indigeste n'a pas passé facilement, car ce monsieur darde dans la salle à manger un regard particulièrement venimeux et furibond. Comment pourrais-tu digérer confortablement en face de cet ostrogoth?

— Laurent, ne débine pas ma famille. Tu as débuté par Marc, tu continues avec l'officier. Décidément, mon pauvre, tu deviens imbuvable.

— Lucide seulement, et triste d'avoir à t'abandonner ici. Passons au premier étage. Heureusement que ton grand-oncle n'a pas "ciselé" ses exigences jusqu'à t'obliger à coucher successivement dans chaque chambre, sans quoi tu aurais à changer vingt fois de lit.

— J'ai déjà choisi. Je coucherai dans la chambre située au-dessus de cette pièce. En me levant le matin, je pourrai contempler l'Isère, la vallée, le bourg.

Laurent suggéra à sa cousine de faire remettre en état le tennis, dont Edmond leur avait appris l'existence, et aussi de faire creuser une piscine en vue de l'été. Marie-Hélène acquiesça à tout, faisant remarquer avec malice:

— Comme tu as raison! Mais es-tu certain, en parlant de tennis, de ne pas songer d'abord à ta ligne? Quand tu viendras me voir, les distractions seront vite épuisées. Alors, quelques heures sur un court, à lancer des balles, te feront le plus grand bien, et tu n'auras pas perdu ton temps. Mais, avant le tennis ou la natation, je veux satisfaire un caprice en m'offrant une Austin comme la tienne.

— Pas d'accord. C'est de l'argent gaspillé. Un rouleau compresseur ferait aussi bien. Comptes-tu tourner indéfiniment autour du terre-plein comme un cheval de cirque? Combien de kilomètres peux-tu parcourir sans danger? Au fait, connais-tu les limites de la commune?

— Non, pas encore, mais je tiens absolument à ma voiture. Il y a trop longtemps que j'en rêve.

— Bon, si tu veux, passe-toi cette petite folie. Mais demain matin nous irons tous deux à la mairie étudier le plan cadastral, repérer les confins du territoire qui t'est permis. Après ce que tu m'as conté de ta famille paternelle, on sera peut-être, et même sûrement, à l'affût de la moindre défaillance. C'est de bonne guerre d'ailleurs, si on espère encore récupérer la fortune de monsieur Robert Vellac.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 48

A LOUER — Rue Langevin. 2 chambres demi-meublées, séparées. Les 2 $45. Signaler: CE 3-4244. 48-133-48C.

A LOUER — 138, rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Logis privé: 3 pièces. 1er étage. Signaler: CE 3-3313. 48-131-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Libre: 1er avril. Signaler: 247-3823. 48-127-50C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, salle de bain privée. Libre: 1er avril. Signaler: 247-4158 après 6 h. 48-126-50C.

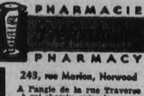
A LOUER — St-Boniface, rue La Rivière. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Libre: 1er avril. Signaler: 233-4727. 48-124-48C.

A LOUER — St-Boniface près autobus. Petit logis meublé, 2 pièces, avec chambre de toilette privée. Conviendrait à un ou deux jeunes hommes. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5129. 47-119-48C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambres meublées. Facilités de cuisine, réfrigérateur. Pour étudiant ou homme qui travaille. 2 libres: 1er avril; 1, 15 avril. Signaler: 233-5268. 47-110-49C.

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface. 45-986-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.









A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Une chambre meublée au premier. Pour dame d'âge moyen. Libre: 15 mars. Signaler: CE 3-2635. 47-118-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 mars. Signaler: CE 3-2635. 40-101-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Dans nouvel immeuble - appartements: 1 garçonnière, $95.00; 1 logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $115.00. Possession: 1er avril. S'il vous plaît, appeler 247-9267 ou 338-8212. 46-994-T.F.

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partagés grande chambre moderne). Signaler: 222-8634 44-981-T.F.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex. Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. Boîte 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 42-953-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 535, Langevin. Duplex: 5 et 5. Prix: $15,000 à termes. Pour rendez-vous les lundis, s'adresser à 529, rue Langevin, ou appeler CEdar 3-4244. 48-132-48P.

A VENDRE — Ferme à grain: 225 acres avec bâtiments, à 12 milles au sud-est de Winnipeg, près No 59. Grange: 32' x 65' (5 ans), toute équipée pour pourceaux et vaches laitières. Achat avec ou sans machines. Prix: $39,000. Echangerait: immeuble - appartements, 4 logis, environ $25,000. Pas d'agents. Appeler Emile-M. Trudeau, Richer, Man., téléphone GA 2-5671. 48-129-49P.

A VENDRE — ST-BONIFACE

Maison très attrayante: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Angle de rues. Plancher: bois dur. Foyer. Lot clôturé. Nombreux arbustes. Pour rendez-vous, signaler 233-5727. 48-123-T.F.

A VENDRE

Place Cabana. Maison: 3 chambres à coucher. Sous sol fini. Grand lot clôturé. Garage. Près école et autobus. Signaler: 233-5786. 48-125-50C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE

Norwood — Maison de choix: 1½ étage possédant salles à manger, de couture, boudoir aux murs lambrissés et autres commodités spéciales.

St-Vital — Lot boisé. Près de l'intersection. Vendrait ou construirait.

George Demara 247-3079

48-130-48C.

CORSETIERE CANADIENNE

...Gaines et supports chirurgicaux...
"Spencer Spirella
Pour plus de renseignements s'adresser à:
Mme Alice Gousseau
La Salle, Manitoba
Téléphone: Sanford 322-2
45-989-49P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Petite véranda vitrée. Chauffage moderne: huile. Beau jardin. Près autobus et centre d'achats. Prix complet $8,700 seulement. Signaler: 233-7876. 47-112-48C.

A VENDRE — Fannystelle, Man. (ouest de Starbuck). Ferme: 640 acres et porcherie. Toute en culture. Maison: 6 pièces, propre et claire. Bon terrain plat, pas de roches. Garage, hangars à machinerie, 8 graineries, grande étable. Le terrain et les bâtiments sont en très bon état. Appeler Scott Realty Ltd., Winnipeg 16, 339-1991 ou le soir 344-7059. 47-107-50C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain: 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. Signaler: 269-3285. 44-979-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 240, rue Hamel. Maison: 4 chambres à coucher. Signaler: 783-3398 après le 19 mars. 47-111-48C.

VENTE DE MACHINES A COUDRE USAGEES "Singer" zigzag, boutonnières, dessins. $69. VERIFICATION de tension et lubrification: $1.95. S'adresser à: 566, chemin Ste-Marie, Winnipeg 8, ou téléphoner à 247-4034. 46-996-50C.

JEUNE HOMME (22 ans), bon emploi, aimerait rencontrer jeune fille sérieuse, (18 à 22 ans) ayant bonne réputation. S'adresser à Boîte 121, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 48-121-50P.

ON DEMANDE

La Commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur de biologie (BSCS) pour la onzième année et sciences en huitième et neuvième annéos. Salaire selon échelle. **S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301.** 48-122-T.F.

RAND REALTY CO.

Propriétés demandées

Désirez-vous vendre votre maison? Nous avons des clients pour St-Boniface, St-Norbert et Parc Windsor. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; HUdson 9-9554 le soir. 46-998-50C.

A VENDRE

Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
42-961-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Place Raymond — Grand bungalow: 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

St-Vital — Barrington. Maison: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Auto-port. Seulement: $15,500.

Norwood — Rue Bristol. Jolie petite maison: 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Complètement moderne. Chauffage: gaz. Lot clôturé. Grand jardin.

St-Norbert — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation et de lessive. Tapis mur à mur au salon. Auto-port, grand lot paysagé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
47-116-48C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-VITAL
Rue Guay. Maison: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. $7,800. Comptant: $1,000.

ST-BONIFACE
Rue Gaboury. Duplex ultra moderne. Chaque logis: 3 chambres à coucher et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
47-114-48C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Langevin. Maison moderne, de rapport: 4 logis privés. 5 pièces, 3 chambres à coucher; 4 pièces, 2 chambres à coucher; 2 de 3 pièces, une chambre à coucher. Grand terrain, garage, stationnement. Revenu mensuel: $353. Prix très modique.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Rue Horace, à l'ouest de Taché. En excellent état. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, grande cuisine. Planchers: bois dur. Taxe: seulement $280. Minimum comptant: $3,000. Balance à termes intéressants. Propriétaire déménage à Vancouver.

Fort Garry — Avenue Waller. Prix: seulement $10,000. Doit être vendue avant 1er avril. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Planchers: bois dur. Garage double neuf. Lot: 50'. Taxe basse. Termes intéressants.

50 milles au sud de Winnipeg à l'est de la rivière Rouge. Ferme de choix: 640 acres; 160 en guéret d'été. Grande maison. Roulant si désiré. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
47-113-48C.

Belle occasion À VENDRE

A St-Laurent, Manitoba, restaurant et station-service sur grand-route à circulation dense. Complètement équipée. Logis 10 pièces, eau courante, chauffage à l'huile. Entreprise prospère.

Si vous cherchez à vous établir et à être indépendant, renseignez-vous sur cette belle occasion. **$11,000.00 seulement.**

Pour renseignements, adressez-vous à **Adrien Chartrand, St-Laurent, Manitoba, ou à H. O. Richaud, Henry's Realty, C.P. 280, St-Norbert, Manitoba.**

Cours spéciaux de Beaux-arts offerts par l'Université de Manitoba

Destinés à ceux et à celles qui veulent promouvoir la cause des Beaux-arts dans leurs milieux respectifs, ces cours seront donnés à l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba, Fort Garry, du 22 au 26 avril, sous la direction du professeur Gissur Elliasson. L'inscription sera limité à 30 personnes afin que chacune d'elles puisse prendre une part très active à ce projet.

Ces cours sont destinés à inspirer plus de confiance aux participants tout en leur permettant d'approfondir leurs connaissances en ce qui concerne les méthodes d'enseignement. Le professeur est éminemment qualifié, car il s'est déjà beaucoup occupé d'étudiants qui ne suivent pas régulièrement ses cours, particulièrement à l'école en plein air qu'il donna l'été dernier à Winnipeg et à Virden.

Il s'efforcera d'inculquer à ses élèves une conscience et une appréciation plus profondes de l'art comme affaire d'environnement et de les encourager à créer une oeuvre d'art de leur cru. L'Ecole des Beaux-Arts de l'université qui est si bien équipée est idéale dans ce but.

Le coût d'inscription est $35. Les étudiants pourront se servir des chevalets et planches à dessin se trouvant déjà à l'école, mais ils devront apporter leurs nécessaires à peinture à l'huile et à dessin.

Ces cours seront donnés sous les auspices conjointes de l'Ecole des Beaux-Arts et de la Division des Etudes publiques du Département d'Extension de l'Université de Manitoba et d'Education des Adultes. C'est cette dernière qui sera chargée d'inscrire les participants; s'adresser à l'Université de Manitoba, Fort Garry 19. Pour tous autres renseignements, s'adresser à Jim Cameron, 308, Administration Bldg. de l'Université, en téléphonant à 474-9518 ou chez lui à 334-5344.

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.05-.05
4½-5¾ lb	.05-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.8c
A—moyens	35.3c
A—petits	27.7c

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 7 mars 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,500 bovins, 1,400 veaux, 3,450 porcs, 100 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,900 bovins, 1,500 veaux, 2,700 porcs, 60 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.00—$26.00
Bons	$24.00—$25.00
Moyens	$22.00—$24.00
Communs	$15.00—$22.00
Génisses	
Choix	$23.50—$24.50
Bonnes	$22.50—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$18.50—$19.50
Moyennes	$17.50—$18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$14.00—$17.50
Taureaux	
Bons	$21.00—$22.00
Communs et gras	$15.00—$20.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—$42.00
Moyens	$30.00—$35.00
Communs	$20.00—$29.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $26.35—$27.85 ($26.35 à la fermeture); les truies de $17.35—$17.60.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.50.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Semaine du 4 au 8 mars 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134	134	134	134	134
C.W. No 3 6 rangs	132	132	132	132	132
Fourrage No 1	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 2	121.4	121.4	121.4	121.4	121.4
Fourrage No 3	118.4	118.4	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	140⅛	140⅛	141⅝	141⅞	141⅝
C.W. No 3	135⅛	135⅛	136⅝	136⅝	136⅝
C.W. 2 rej.	136⅛	136⅛	137⅝	137⅞	137⅝
C.W. No 4	121¾	121¾	121⅞	122⅛	122⅛
Ergot	110⅝	110⅝	110⅞	111⅛	111⅛
Sur voie net	138⅛	138⅛	138.6	139	139.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	228⅛	227.6	227.4	225.6	226
Mai	231.4	231⅝	230.2	228⅝	229.2
Juillet	233	232.4	231.6	231	231
Novembre	236.4	236	235.4	232.6	233⅞
AVOINE —					
Mai	95	95	95	95	95
Juillet	94.6	94⅞	94⅞	94⅞	94⅞
Octobre	94	94	94.2	94.4	95
ORGE —					
Mai	127	127	127	127	127
Juillet	126⅞	126⅞	126⅞	126.6	126.6
Octobre	127	127⅛	127	127	127
LIN —					
Mai	357	356⅛	356⅛	354⅞	355.4
Juillet	358	357	357	356	356⅝
Octobre	343⅞	343.4	343⅝	343	343⅞
SEIGLE —					
Mai	141⅝	141⅝	141⅞	142⅛	142⅛
Juillet	136.2	136⅛	136⅝	136⅞	137⅛
Octobre	137⅛	[illegible]	[illegible]	[illegible]	137.6

Au Sacré-Coeur

Soirée "Winter Farewell"

Le Club Montmartre vous rappelle que sa soirée "Winter Farewell" aura lieu le samedi 16 mars, à 8 h., dans la salle de l'école, rue McDermot. L'orchestre "Blue Star" fournira la musique et les rafraîchissements seront à vos frais.

Le coût d'entrée est de $1.25 par personne.

Cordiale bienvenue à tous.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

48-120-48P.



A l'Alliance Française

Châteaux et palais d'Europe

Le professeur Dimitris Styliaras, de la faculté d'Architecture de l'Université de Manitoba, sera le conférencier invité de l'Alliance Française, le mardi 19 mars, à 8 h. 30 du soir, au University Women's Club, 54 Westgate. Illustrant sa conférence de diapositives, il fera visiter les "Châteaux et Palais d'Europe". (Entrée: non-membres — $1.00; étudiants — 50c.)

Le professeur Styliaras est diplômé de l'Université de Berlin.

Film "L'Auberge Rouge"

Le lundi 25 mars, à 8 h. 30 du soir, au Collège de St-Boniface, on présentera "L'Auberge Rouge", film de Claude Autant-Lara, mettant en vedette Fernandel. (Entrée gratuite.)

MORTGAGE SALE OF VALUABLE RESIDENTIAL PROPERTY

Under and by virtue of the powers contained and applied in a certain mortgage which will be produced at the time of sale, there will be offered for sale by public auction by a duly licensed auctioneer, at the Commercial Hotel, in the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, on Friday, the 29th day of March, A.D. 1968, at the hour of two o'clock in the afternoon, C.S.T. the following propertyu:

In the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, and being the South Half of Lot Six (6) and all of Lots Seven (7) and Eight (8), all in Block Two (2), which Lots are shewn on a Plan of Subdivision of part of the South West Quarter of Section Fifteen (15), in Township Eight (8), and Range Seven (7), West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, registered in the Carman Land Titles Office as No. 1020

Located on the said property is a garage and a single one-storey dwelling house, floor area approximately 1700 square feet, electrically heated with tile floors and a laminated drywall interior.

TERMS OF SALE

Twenty per cent in cash at the time of sale and payment of the balance shall be made according to the terms and conditions which shall be made known at the time of the sale.

The said parcels of land and buildings thereon will be put up for auction subject to a reserve bid.

For further particulars apply to Robert S. McKenzie, Barrister & Solicitor, Carman, Manitoba.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 23rd day of February, A.D. 1968.